

Université de Montréal

**Formation et développement d'une élite locale : le cas de Saint-Armand,
de 1784 à 1831**

Par
Francis Bullett

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)
en histoire

Avril 2007

© Francis Bullett, 2007



D

7

U54

2007

V. 022-

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Formation et développement d'une élite locale : le cas de Saint-Armand, de 1784 à 1831

Présenté par

Francis Bullett

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :



Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Président-rapporteur: Ollivier Hubert

Directeur : Christian Dessureault

Membre du jury: Thomas Wien

mémoire accepté le 11 juillet 2007

Sommaire

Les travaux en micro-histoire du monde rural ont connu un certain essor au cours des vingt dernières années. Un champ de spécialisation s'est aussi développé au sein de ce courant historiographique, soit l'étude des institutions locales. C'est dans ce courant que s'inscrit ce mémoire. La démarche vise à étudier les charges institutionnelles majeures dans la seigneurie de Saint-Armand de 1784 à 1831 afin d'identifier les individus occupant ces charges et les facteurs susceptibles de permettre d'y accéder.

Cette étude s'ouvre par la description du terrain d'enquête et du calendrier de peuplement qui aura permis d'identifier trois vagues distinctes de migrants dans la seigneurie de Saint-Armand. Nous analysons ensuite les charges importantes dans les institutions locales et certains facteurs de sélection des titulaires dont l'appartenance au groupe professionnel des marchands, la pratique de la religion anglicane et l'origine loyaliste. Dans le chapitre subséquent, nous présentons le rôle des principales charges institutionnelles et nous suivons plus spécifiquement le parcours des individus qui les ont occupées. Enfin, le dernier volet du mémoire qui est consacré à l'étude de quatre familles membres de l'élite locale et de leurs réseaux sociaux à l'intérieur et à l'extérieur de la seigneurie permet de mieux saisir les stratégies permettant de se hisser au sommet de la pyramide institutionnelle. L'appartenance à la franc-maçonnerie constitue aussi un de ces lieux de rencontre pour les élites qui semble faciliter l'ascension sociale.

Mots-clés : Micro-histoire, rural, loyalistes, Cantons-de-l'Est, élites, colonisation, milice, franc-maçonnerie.

Summary

The field of community studies on a small scale has been gaining in popularity over the last twenty years or so. Within this field of research, a sub-current has developed which specializes in the study of local institutions. The present study should be considered as part of this trend. This thesis will focus on the local elite, more precisely on the public positions considered as most prestigious within the seigniorship of Saint-Armand and the individuals who occupied them, for the period from 1784 to 1831.

The first part of the study, in which we explore the settlement of Saint-Armand enables us to identify three distinct groups settling in the seigniorship in three different waves. The thesis presents the multiple posts or charges of importance within the local institutions. Such characteristics as the occupation of merchant, practicing the Anglican faith or being of Loyalist origin are all traits that can ease a person's ascension to the apex of the local social pyramid. Chapter 3 is devoted to the study of the careers of those individuals considered as members of the local elite. The last chapter concentrates on four local families and their social networks within and outside the seigniorship, offering a view of the strategy used by some individuals to obtain important positions. Membership in the local freemasons' lodge was also a *rendez-vous* of sorts for the local elite.

Keywords : Micro history, community studies, Loyalists, elite, freemasonry, militia, Eastern Townships, colonization.

Table des matières

Sommaire	i
Summary	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des abréviations.....	vii
Dédicace.....	viii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1

Chapitre I.....

Saint-Armand, 1784-1831.....	13
1- Le terrain d'enquête.....	13
2- Installation sur le territoire, des débuts du peuplement à 1831	17
A- Sous le régime français.....	17
B- Sous le régime anglais : Thomas Dunn.....	18
C- L'arrivée des premiers loyalistes	20
D- La seconde vague de peuplement de 1792 à 1831	28
E- Troisième vague de peuplement.....	32
3- Portrait socio-économique de la seigneurie en 1831	34
A- Structure socioprofessionnelle et activité économique.....	34
B- Religion et différenciation sociale	43

Chapitre II

Institution élitaires et facteurs de selection.....	48
1- Les charges élitaires majeures à Saint-Armand.....	50
A- Le statut socioprofessionnel des membres de l'élite institutionnelle.....	52
B- Les élites institutionnelles et la propriété foncière.....	53
C- L'appartenance religieuse des élites institutionnelles.....	55

D- Origine loyaliste et charges élitaires	56
2- La milice: une institution élitare locale	58
A- Durée de la carrière dans la milice.....	59
B- Milice et origine loyaliste.....	60
C- Statut socioprofessionnel des officiers de milice	60
D- Propriété foncière chez les officiers de milice cultivateurs	62
E- Appartenance religieuse des officiers de milice.....	63

Chapitre III

Étude spécifique des charges élitaires majeures : rôle et identifications des acteurs64

1- Charges élitaires majeures: identification des fonctions et du personnel	64
A- Les pasteurs anglicans.....	64
B- Les agents seigneuriaux	69
C- Les députés.....	72
D- Les juges de paix.....	75
E- Les officiers de milice haut-gradés	80

Chapitre IV

Liens de parenté et réseaux sociaux.	86
1- Famille Ruiter	88
2- Famille Luke	92
3- Famille Abbott.....	96
4- Famille Krans.....	99
5- Franc-maçonnerie et élite locale	102
6- Toponymie et élite locale.....	107
7- Conclusion	108

Conclusion	109
------------------	-----

Bibliographie.....115

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : La structure socioprofessionnelle dans la seigneurie de Saint-Armand en 1831 (d'après les mentions de professions et de statuts des chefs de ménage)	40
Tableau 1.2 : La répartition par secteur économique des artisans de Saint-Armand en 1831. (d'après les mentions de professions et de statuts des chefs de ménage)	38
Tableau 1.3 : Les petites industries à Saint-Armand en 1831	40
Tableau 1.4 : La possession d'emplacements, de lopins et de terres agricoles dans le seigneurie de Saint-Armand selon le statut socioprofessionnel des chefs de ménage, en 1831	41
Tableau 1.5 : La ventilation de la propriété foncière dans la seigneurie de Saint-Armand selon la superficie possédée et selon le statut socioprofessionnel des chefs de ménage, en 1831 (les terres de 10 acres et plus)	43
Tableau 1.6 : Répartition des chefs de ménage selon l'appartenance religieuse et le statut socioprofessionnel, 1831	45
Tableau 1.7 : La superficie moyenne et médiane possédée par les cultivateurs de la seigneurie de Saint-Armand selon la dénomination religieuse, en 1831 (propriétaires de plus de 10 acres).....	47
Tableau 2.1 : Répartition socioprofessionnelle des élites institutionnelles majeurs 1784-1831	53
Tableau 2.2 : Propriété foncière chez les membres de l'élite majeure recensés en 1831	54
Tableau 2.3 : Les élites majeures et l'héritage loyaliste	57
Tableau 2.4 : Le statut socioprofessionnel des officiers de milice de la seigneurie de Saint-Armand jusqu'en 1830, (par grade et par profession déclarée au recensement de 1831)	61
Tableau 2.5 : Officiers de milice cultivateurs et propriété foncière en 1831	63
Tableau 4.1 : Francs-maçons et propriété foncière à Saint-Armand en 1831	105

Liste des abréviations

ANQ	Archives nationales du Québec
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française

Dédicace

À Malisa, ma compagne, avec tout mon respect et mon admiration.

Remerciements

L'auteur tient à remercier tous ceux, qui, par leurs efforts, ont participé à mener à bien ce projet et sans lesquels rien de tout ceci n'aurait été possible.

Une grande part du mérite doit revenir à Christian Dessureault, le directeur du présent mémoire qui, par ses conseils, sa disponibilité et son support aura permis de surmonter les difficultés inhérentes à un tel projet. Merci à lui pour m'avoir encouragé à continuer.

Merci à Judy Antle, archiviste au Musée d'histoire de Missiquoi. Sa bonne humeur, son sourire et sa grande compétence auront permis de rendre la consultation des documents qui lui sont confiés non seulement utile mais aussi agréable.

Merci aussi à mes amis, Steve, Claude, Marc-Antoine, Arnaud, Mathieu, Jean-Marie, Jean-Philippe, ainsi qu'à mes collègues de travail qui m'ont permis de mener à bien ce projet, que ce soit par leurs encouragements ou tout simplement en me donnant l'exemple.

Finalement, je tiens à remercier l'ensemble de ma famille et tout spécialement mes parents Alain et Johanne, qui ont cru en moi, qui m'ont toujours supporté.

Introduction

Notre mémoire de maîtrise porte sur l'histoire de la communauté rurale de la seigneurie de Saint-Armand dans les Cantons-de-l'Est, de 1784 à 1831. Une des raisons ayant motivé ce choix est qu'il existe, encore de nos jours, très peu de travaux pertinents concernant la communauté anglophone du Québec. Seul un nombre très réduit d'historiens s'est penché sur le cas des loyalistes venus s'établir au Québec après la Révolution américaine, bien que ce groupe constitue l'une des composantes majeures de cette communauté. Nous tenterons de combler en partie cette lacune en étudiant la communauté rurale de Saint-Armand.

Bien que nous disposions aujourd'hui de quelques travaux sur l'origine des premiers colons de cette seigneurie, ceux-ci sont souvent issus des efforts d'historiens amateurs et il reste encore beaucoup de travail à faire pour mieux connaître l'histoire de ce premier noyau de peuplement des Cantons-de-l'Est. Ces premiers loyalistes sont ceux qui vont donner aux *townships* la couleur qu'on leur connaît encore aujourd'hui, ce qui contribue au fait que le sujet mérite d'être exploré davantage. Aucune étude, à ce jour, n'a tenté de saisir la communauté de Saint-Armand dans son ensemble afin d'établir un portrait global de la communauté et aucune recherche, à notre connaissance, ne s'est penchée sur la question de la présence d'une élite locale dans la région, un créneau que nous nous proposons d'explorer dans ces pages.

Notre sujet s'inscrit donc dans un courant historiographique assez récent, soit celui des travaux en micro-histoire du monde rural, qui a commencé à prendre de l'importance au cours des vingt dernières années au Canada et aux États-Unis. Alors que le milieu académique ne s'est que peu intéressé à l'histoire de la région et de ses habitants, il nous a toutefois fourni plusieurs travaux qui nous auront permis de mieux comprendre la réalité du monde rural pré-industriel. Il ne serait pas pertinent de tous les nommer ici, mais certains, plus que d'autres, ont participé à améliorer notre compréhension du sujet et à développer notre approche. Notons parmi ceux-ci les travaux de trois historiens Américains, soit James Henretta¹, Bruce G. Merritt² et Christopher Clark³. Du côté canadien, notons les contributions de John I. Little⁴ et de Françoise Noël⁵. Chacun de ces articles nous a permis de faire la lumière sur un aspect de l'univers rural essentiel à la compréhension du sujet, que ce soit au niveau des mentalités, de l'économie, de la question religieuse et de l'activité missionnaire ou encore du rapport avec le pouvoir et de la gestion d'une seigneurie.

Sur l'établissement des colons, il ne faut pas oublier de mentionner les livres de Françoise Noël, *Competing for souls*⁶ et de John I. Little, *Borderland religion*⁷.

Françoise Noël démontre de quelle façon l'activité missionnaire sert de ciment social

¹ James A. Henretta, « Families and Farms : Mentalité in Pre-Industrial America », *The William and Mary Quarterly*, vol. XXXV, no. 1 (janvier 1978), p.3-32.

² Bruce G. Merritt, « Loyalism and Social Conflict in Revolutionary Deerfield, Massachussets », *The Journal of American history*, vol.LVII, no.2 (septembre 1970), p. 277-289.

³ Christopher Clark, « The Household Economy, Market Exchange and the Rise of Capitalism in the Connecticut Valley, 1800-1860 », *Journal of social history*, vol. 13, no. 2 (hiver 1979), p.169-189.

⁴ John I. Little, « In the Desert Places of the Wilderness : The Frontier Thesis and the Anglican Church in the Eastern Townships, 1799-1831 », *Histoire Sociale / Social History*, 36, 71 (mai 2003), p. 31-53.

⁵ Françoise Noël, « La gestion des seigneuries de Gabriel Christie dans la vallée du Richelieu : 1760-1845 », *RHAF*, vol. 40, no. 4 (printemps 1987), p. 561-582.

⁶ Françoise Noël, *Competing for Souls*, Sherbrooke, Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, 1998, 286 pages.

⁷ John I. Little, *Borderland Religion*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, 415 pages.

dans les Cantons-de-l'Est. Les activités soutenues de l'Église anglicane dans la région feront en sorte que cette dénomination sera particulièrement vigoureuse dans les premières décennies de peuplement. Noël conteste la thèse de S.D. Clark selon laquelle l'Église anglicane au Canada n'a pas su s'adapter à la vie à la frontière⁸. On s'attarde un peu sur le cas de Saint-Armand, où l'Église anglicane est particulièrement bien établie grâce aux efforts de Charles James Stewart, pasteur originaire d'une des plus grandes familles de la noblesse écossaise. Celui-ci a joué un rôle majeur dans l'essor de l'anglicanisme en établissant deux églises à Saint-Armand et son importance dans le paysage religieux sera étudiée de façon plus détaillée au chapitre trois.

L'exploration de la dimension élitaires de notre sujet aura bénéficié des avancées faites dans ce domaine par plusieurs chercheurs. Notons entre autres les travaux de Donald Fyson sur les juges de paix⁹ et ceux de Roch Legault sur la milice¹⁰ qui nous ont fourni des pistes précieuses sur la façon de traiter quelques-unes des institutions élitaires majeures traitées dans le présent mémoire.

Sur les Cantons-de-l'Est, pour une période subséquente à la nôtre, John I. Little s'est intéressé à la formation des institutions locales et la formation de l'État¹¹. Nous disposons aussi des travaux de Christian Dessureault qui s'est penché à plusieurs reprises, seul ou en collaboration avec d'autres chercheurs, sur la question des élites

⁸ S.D. Clark, *Church and sect in Canada*. Toronto, The University of Toronto Press, 1948, 458 p.

⁹ Donald Fyson, *Criminal Justice, Civil Society and the Local State: The Justices of the Peace in the district of Montreal, 1764-1830*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1995, 465 f.

¹⁰ Roch Legault, « L'organisation de la milice de la région montréalaise de 1792 à 1837 : de la paroisse au comté », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, nos. 2-3 (hiver-printemps 2000), p.108-118 et Roch Legault, « L'organisation militaire sous le régime britannique et le rôle assigné à la gentilhommerie canadienne (1760-1815) », *RHAF*, vol.45, no. 2 (automne 1991), p. 229-249.

¹¹ John I. Little, *State and Society in Transition : the Politics of Institutional Reform in the Eastern Townships, 1838-1852*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997, 320 pages.

locales en milieu rural.¹² Les travaux de Jean-René Thuot ont aussi capté notre attention en raison de la méthode utilisée par l'auteur dans le traitement de son sujet. Nous nous inspirons pour notre étude de la communauté de Saint-Armand de la méthode développée par Thuot pour étudier Saint-Roch-de-l'Achigan¹³. Dans son mémoire de maîtrise, Thuot porte son attention sur la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, pour la période allant de 1810 à 1840 et il y analyse les institutions locales. Ceci se fait tout d'abord par la hiérarchisation des différentes fonctions publiques, afin de proposer un classement par ordre d'importance. Une fois l'analyse des fonctions publiques complétée, l'auteur porte son attention sur le personnel qui occupe ces fonctions, afin de déterminer de quelle façon des caractéristiques sociales comme le niveau de fortune, les liens de parenté et de sociabilité peuvent être jumelées aux fonctions publiques. Il conclut son mémoire en faisant remarquer de quelle façon émerge la mainmise de certains groupes d'intérêts locaux sur les charges institutionnelles locales. En suivant le sentier balisé par ce dernier, il se révèle pertinent, pour notre propre enquête, d'observer si l'on peut jumeler certains groupes sociaux au sein de la communauté avec certaines fonctions publiques, afin de vérifier si les conclusions de Thuot pour le cas de St-Roch sont aussi applicables à Saint-Armand.

¹²Christian Dessureault. «L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe: les solidarités paroissiales, sociales et familiales», *Histoire sociale / Social History*, vol. 36, no 72 (novembre 2003), p. 281-310 ; C. Dessureault et C. Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et la fabrique », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no 3 (Sept. 1999), p. 413-439 ; C. Dessureault et R. Legault, « Évolution organisationnelle et sociale de la milice sédentaire canadienne : le cas du bataillon de Saint-Hyacinthe », *Journal of the CHA/Revue de la SHC*, Nouvelle Série, vol. 8 (1997), p. 87-112. Jean-René Thuot, *op. cit.*, p. i-ii.

¹³ Jean-René Thuot, *op. cit.*, p. i-ii.

Cyrus Thomas, en 1877, faisait publier à Montréal son *Contributions to the History of the Eastern Townships*¹⁴, dans lequel il consacre un chapitre entier à la seigneurie de Saint-Armand. Ce travail semble reposer en partie sur l'histoire orale, l'auteur ayant recueilli ses informations sur le terrain. Son livre contient une mine de renseignements sur les premiers habitants de Saint-Armand. L'ouvrage issu des efforts de cet historien autodidacte sert d'ailleurs de bible à tous les historiens de la région, qui le citent abondamment et vont même jusqu'à recopier des pans entiers de son livre. C'est l'une des raisons qui nous ont poussé à le consulter fréquemment et à y puiser de nombreux renseignements qui nous ont été utiles dans l'identification de notre corpus d'élites. C'est aussi pour cette raison que nous l'avons préféré à l'ouvrage de Catherine Matilda Day¹⁵ que nous avons aussi consulté mais qui n'est en quelque sorte qu'une reprise des travaux de Cyrus Thomas, augmenté de quelques contributions pertinentes, insuffisantes toutefois pour surclasser l'original.

Plus récemment, Bruce Dudley Walker s'est penché sur l'histoire de la région dans son mémoire de maîtrise, déposé en 1974 à l'université McGill¹⁶. Il s'intéresse à l'histoire de la région entourant la baie Missisquoi, à savoir les seigneuries de Saint-Armand, Foucault et Noyan, et les *townships* de Stanbridge et de Dunham. Bien que Walker soit largement tributaire des recherches de Cyrus Thomas, son mémoire est intéressant car il propose de nouvelles interprétations du fonctionnement de la

¹⁴Cyrus Thomas. *Contributions to the History of the Eastern Townships. A Work Containing an Account of the Early Settlement of St Armand, Dunham, Sutton, Brome, Potton, and Bolton, with a History of the Principal Events that have Transpired in Each of These Townships up to the Present Time*, Montreal, John Lovell, 1877, 152 pages.

¹⁵ Catherine Matilda Day, *History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Canada, Civil and Descriptive, in Three Parts*, Montréal, John Lovell, 1869, 475 p.

¹⁶Bruce Dudley Walker. *The County of Missisquoi in the Eastern Townships of the Province of Quebec (1770's-1867)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université McGill, 1974. 235 pages

communauté, aux niveaux économique et social, notamment en démontrant l'importance de la franc-maçonnerie comme facteur de différenciation sociale dans les Cantons-de-l'Est.

Notre étude porte donc sur une communauté, c'est-à-dire l'ensemble des individus vivant en commun et ayant des rapports sociaux à l'intérieur d'un territoire donné, ici, la seigneurie de Saint-Armand dans les Cantons-de-l'Est, pour une période déterminée, de 1784 à 1831. Notre tâche, en tant qu'historien des communautés rurales, consiste à élucider la nature de ces rapports sociaux et leur évolution dans le temps. Le choix de ces dates pour cette étude est simple. Nous avons choisi de commencer notre recherche en 1784 car c'est à ce moment que les premiers colons s'installent sur le territoire. Nous terminerons notre étude en 1831 car on retrouve à cette époque le premier recensement détaillé de la population de la région, ce qui nous permet de prendre une photo de la population à un moment précis dans le temps et de vérifier la composition de cette population.

Tenter d'établir notre étude dans une durée plus longue aurait singulièrement compliqué la compilation et l'analyse des données obtenues. En tant que chercheur individuel ne disposant pas d'une équipe de recherche, nous désirons restreindre notre étude aux élites locales dans un cadre chronologique à l'intérieur duquel il demeure possible de reconstituer le parcours de ces personnes. Nous suivons en cela les conseils d'Allan MacFarlane, selon lequel « the ratio of 1 investigator per 2000 people or less is essential in order to undertake really intensive "community studies" by conventional

methods »¹⁷. Il s'agit donc d'un travail de micro-histoire, portant sur une petite communauté pour une période bien définie. La recherche s'inscrit aussi dans le domaine de l'histoire rurale, la région de la baie Missisquoi étant située à la frontière avec les États-Unis était encore à l'époque une région occupée seulement par quelques Abénaquis sur une base ponctuelle.

Notre approche emprunte à la prosopographie, méthode que l'on combinera à l'analyse sérielle de divers types de données que l'on cherchera à extraire de sources tels les recensements, registres d'état civil et actes notariés. Le fait que les sources documentaires dont nous disposons pour Saint-Armand ne nous permettent pas d'identifier les individus occupant les charges médianes et mineures explique que nous ayons concentré notre analyse sur les charges majeures. Les mêmes lacunes au niveau des sources a fait en sorte qu'il n'a pas été possible de déterminer le niveau de richesse des élites majeures et nous a poussé à diriger davantage nos recherches vers certaines caractéristiques comme par exemple le statut socioprofessionnel, la religion et les réseaux sociaux. Ces caractéristiques, nous l'espérons, feront émerger une classe de notables, et nous tenterons, dans la mesure du possible, de vérifier si les notables de Saint-Armand sont aussi ceux qui occupent les charges élitaires les plus prestigieuses.

Certaines hypothèses peuvent être proposées ici que nous tenterons de vérifier par la suite. Un groupe de loyalistes d'origine allemande s'établit en premier dans la région, presque dix ans avant la seconde grande vague d'immigration. L'ancienneté de

¹⁷ Allan MacFarlane, *Reconstructing Historical Communities*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p.7.

leur installation et leur passé militaire leur conférait sans doute du prestige aux yeux de leurs concitoyens et leur permettait probablement d'occuper certaines charges publiques d'importance. Il semble toutefois que ces premiers colons n'aient pas réussi ou n'aient pas voulu établir leurs enfants dans la région. Nous pouvons peut-être expliquer cela par le fait que ces premiers loyalistes ont eu tôt fait, une fois les *townships* ouverts à la colonisation, de spéculer sur les terres des environs et d'amasser plutôt des terres dans les *townships* avoisinants où iront s'établir leurs fils. Nous tenterons de vérifier de quelle façon ce premier noyau de peuplement se démarque au sein des institutions locales et s'il réussit à s'y maintenir malgré le flot migratoire qui réduira leur importance au sein de la communauté.

Nous désirons aussi vérifier dans quelle mesure la deuxième vague de peuplement a pu fournir des représentants à l'élite locale. Cette deuxième vague d'immigration en provenance des États de la Nouvelle-Angleterre et du Vermont fournira peut-être quelques représentants à l'élite locale car ceux-ci, bien qu'arrivés dix ans après les loyalistes, sont en grande partie des spéculateurs disposant de moyens financiers importants et conscients de la chance qui s'offre à eux d'acheter des terres à bas prix.

Nous avons enfin identifié une troisième vague d'immigration, toujours en provenance des États-Unis et nous croyons que celle-ci n'offrira que peu, ou pas de nouveaux candidats à l'élite locale car elle semble être composée en grande partie

d'artisans et d'ouvriers spécialisés venus offrir leurs services aux gens des villages des environs déjà établis et assez bien organisés après 1820.

On croit pouvoir remarquer dans la région une volonté de faire émerger rapidement une économie de marché. Les premiers colons auront tôt fait de construire des moulins sur les nombreux cours d'eau de la région, afin de moudre leur grain pour le vendre par la suite aux marchés de Saint-Jean et dans les villages du Vermont, au sud de la frontière. Donc, il semble que l'économie locale ait été orientée en partie vers le marché extérieur, et pas seulement sur une économie de subsistance. Identifier les acteurs majeurs de cette économie nous permettra peut-être de voir émerger certains individus susceptibles de faire partie de l'élite locale et de vérifier la place réservée aux marchands dans ce groupe.

Le nombre de dénominations protestantes est considérable dans la région de Saint-Armand et ce, encore de nos jours. On y retrouve des anglicans, des presbytériens, des méthodistes, et on y retrouvait autrefois des baptistes. Nous devons donc vérifier si l'appartenance religieuse influe sur la composition de l'élite locale.

Nous tenterons aussi de vérifier si d'autres facteurs peuvent influencer l'accession aux charges majeures. Parmi ceux-ci, nous porterons une attention particulière à l'appartenance à la loge maçonnique locale car l'appartenance à la franc-maçonnerie semble jouer un rôle dans la différenciation sociale pour notre seigneurie.

Après avoir formulé ces hypothèses, il faut les valider ou les infirmer en fonction des résultats obtenus suite au dépouillement des archives. Voici d'abord, en résumé, ce que nous nous proposons de faire de ces sources. Nous travaillerons le sujet par une utilisation combinée de la prosopographie et du traitement sériel de divers types de données tirées de sources tel les recensements, registres d'état civil et autres actes notariés. L'utilisation de ces sources permet d'établir les modalités de développement de cette nouvelle communauté rurale et de circonscrire la nature et le rôle de l'élite locale au sein de cette nouvelle communauté.

La première étape de notre travail consiste à identifier le groupe à l'étude, qui est dans ce cas le noyau de loyalistes américains d'origine allemande venus s'établir à Saint-Armand à partir de 1784 et les vagues subséquentes d'immigrants. Nous compilerons donc les biographies des individus composant ce groupe de base en soulignant le plus possible de caractéristiques pertinentes à l'aide de sources telles les greffes des notaires Lalanne et Chaboillez, les archives des différentes églises protestantes et les recensements, en particulier celui de 1831. Nous tenterons ensuite, une fois que les biographies des habitants seront plus ou moins complètes, de déterminer si quelques-uns d'entre eux présentent des caractéristiques qui pourraient faire d'eux des représentants d'une élite locale.

Les actes notariés tirés des greffes des notaires Léon Lalanne et Chaboillez, peuvent nous fournir des indications précieuses quant à la date où les colons se sont installés sur le territoire et le lieu où ils ont élu domicile grâce aux informations

contenues dans les actes de vente. Certains documents faciliteront sans doute l'élaboration de notre corpus en nous permettant de rattacher certains individus à une charge d'élite majeure. Ces greffes permettront aussi de connaître de plus près le monde des affaires à Saint-Armand si l'on y retrouve des reconnaissances de dettes ou des actes de vente ce qui permettra peut-être d'identifier une classe de gros commerçants.

Les archives des églises anglicanes de la région et le recensement de 1831 permettent de vérifier l'appartenance religieuse des individus qui occupaient les charges les plus importantes au sein de la communauté locale. Nous pourrons aussi étudier les actes de mariage et de baptême, afin de tenter de comprendre les rouages internes de la communauté, les liens de parenté, les alliances entre certaines familles, ce qui pourra peut-être nous permettre de mieux circonscrire cette élite locale. Le recensement de 1831 fournit aussi une foule d'autres informations pertinentes sur le statut socioprofessionnel et sur les terres possédées par les chefs de ménage. Après avoir déterminé les différentes charges susceptibles de faire des habitants de la région des membres de l'élite, nous pourrons vérifier quels étaient les individus qui occupaient ces charges à Saint-Armand et essayer de retracer leur réseau familial et social.

Afin de traiter adéquatement ce sujet, nous prévoyons diviser notre travail en quatre parties distinctes permettant chacune d'apporter un éclairage nouveau sur une des facettes de la question qui nous préoccupe :

- 1- La dynamique de peuplement et le portrait socio-économique général de la seigneurie de Saint-Armand vers 1830.

- 2- Les institutions locales majeures et la milice comme institution élitaine locale.
- 3- La fonction des principales charges institutionnelles et l'identification du personnel élitaine.
- 4- Les réseaux familiaux et sociaux de l'élite à travers quatre familles et un portrait sommaire de la franc-maçonnerie locale ainsi qu'un aparté sur la toponymie comme indicateur d'appartenance à l'élite.

Bref, nous tenterons de comprendre cette petite communauté rurale anglophone de la seigneurie de Saint-Armand de 1784 à 1831 en mettant l'accent sur l'émergence d'une élite locale et sa composition.

Chapitre I

Saint-Armand, 1784-1831

1 – Le terrain d'enquête

La seigneurie de Saint-Armand constitue le terrain d'enquête de la présente étude. Premier noyau permanent de peuplement de colons d'origine euro-canadienne dans la région des Cantons-de-l'Est¹⁸, Saint-Armand sera établie en seigneurie sous le régime français, mais cette seigneurie demeurera inhabitée, selon les critères européens de l'époque, et sera en fait le seul endroit des Cantons-de-l'Est où des terres auront été octroyées en seigneurie. Cette seigneurie ne sera peuplée de façon permanente qu'avec l'arrivée de réfugiés loyalistes venus s'y établir à l'issue de la Révolution américaine. Installés sur le territoire contre les vœux du gouverneur Haldimand¹⁹ et ne détenant aucun titre de propriété légal pour les terres qu'ils occupaient, les premiers colons verront leur situation se régulariser après 1792 avec l'ouverture officielle des Cantons-de-l'Est à la colonisation. Ils pourront alors acheter leurs terres de Thomas Dunn, le propriétaire de cette seigneurie, dont les terres ont alors été commuées en franc et commun socage. Après 1792, on observe l'arrivée massive de nouveaux colons, originaires de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York²⁰. La principale voie de pénétration de peuplement est alors la baie Missisquoi, extension du lac Champlain, via la rivière Hudson.

¹⁸ Pour cette étude, nous préférons l'utilisation des termes Cantons-de-l'Est ou *townships* à celui d'Estrie.

¹⁹ Bruce Dudley Walker, *op. cit.*, p. 25.

²⁰ On peut le constater à travers les actes du notaire Louis Chaboillez. ANQ, *Greffes du notaire Louis Chaboillez, actes du 6 août 1787 au 22 juillet 1792*, bobine 3291, p. 3074-3139. Avant 1792, aucun acte notarié n'a été dressé concernant Saint-Armand, les colons vivaient sur leurs terres en *squatters*, sans titres de propriété valables.

Le réseau hydrographique joue un rôle important dans le développement économique initial de la seigneurie. En plus de servir de porte d'entrée au peuplement, la baie Missisquoi facilite l'accès au marché de Saint-Jean alors qu'aucune route ne relie Saint-Armand à un centre majeur. Les cultivateurs peuvent donc se rendre à Saint-Jean (Dorchester) pour vendre leur grain, après l'avoir moulu dans un des nombreux moulins construits sur la rivière Pike²¹, qui traverse la partie est de la seigneurie.

La seigneurie de Saint-Armand est bordée à l'ouest par la baie Missisquoi, au nord par les *townships* de Stanbridge et de Dunham, à l'est par le *township* de Sutton et au sud par l'État du Vermont. Les deux centres économiques les plus importants sont Philipsburg, situé dans la partie ouest de la seigneurie et Frelighsburg dans la partie est.

Par ailleurs, la période proposée pour cette étude commence avec l'arrivée des premiers colons loyalistes en 1784 et se termine en 1831, date pour laquelle nous disposons d'un recensement qui permet d'évaluer l'évolution du peuplement de cette région et qui fournit des données utiles pour dresser le portrait socio-économique de la seigneurie.

Le choix d'une terre pour les premiers loyalistes ou, plus tard, d'un site pour l'établissement de villages s'effectue en fonction de plusieurs critères, comme la proximité d'un cours d'eau ou le potentiel agricole des terres. Cette idée est bien

²¹ Au sujet de l'importance de la rivière Pike pour Saint-Armand, voir Paige A. Knight, *The Pike, A Short Guide to a Small River*, Stanbridge East, Missisquoi Historical Society, 1980, pp.45-58.

résumée par Bruce Walker lorsqu'il indique que « the geographic features of the county of Missisquoi were to influence the pattern of settlement and the development of economic enterprise »²². Il importe donc de se pencher sur les facteurs qui ont pu influencer le choix des premiers colons à s'installer dans cette contrée jusqu'alors inhabitée par des Européens²³.

La proximité des montagnes du Vermont assure à la région un excellent drainage. La rivière aux Brochets ou Pike River, le principal cours d'eau qui traverse Saint-Armand trouve sa source au lac Carmi, situé au Vermont. De là, elle coule vers le nord où elle entre dans la seigneurie et traverse Frelighsburg à l'est avant de se jeter dans la baie Missisquoi à l'ouest. De sa source au Vermont jusqu'à la baie Missisquoi, la rivière s'étend sur 40 miles²⁴ et reçoit les eaux de six affluents. On observe une dénivellation de 340 pieds pour Pike River, ce qui lui donne un débit suffisant pour intéresser les colons à construire des moulins, qui seront nombreux sur ses rives, notamment dans la partie est de la seigneurie, près du village de Frelighsburg²⁵. Pour sa part, Rock River est une petite rivière qui prend aussi source au Vermont, fait un coude dans la partie ouest de Saint-Armand où elle draine quelques petits cours d'eau avant de retourner au Vermont pour se jeter dans le lac Champlain.

²² Walker, *op. cit.*, p 13.

²³ Deux documents soulignent avec force détails les avantages de la seigneurie de Saint-Armand au niveau du potentiel agricole, à savoir le texte de Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, [En ligne]. <http://www.canadiana.org/ECO/PageView/43005/0215?id=ce7393e6d459eefb> (page consultée le 29 novembre 2006) et de Charles James Stewart, *A Short View of the Eastern Townships*, Londres, J. Hatchard, 1817, 20 pages.

²⁴ Knight, *op. cit.*, p. 45.

²⁵ *Ibid*, p. 45.

La baie Missisquoi est une extension du lac Champlain, qui s'étend vers le nord-est. Elle sert de porte d'entrée aux colons venus s'établir dans la région qui commencent par peupler ses rives avant de progresser vers les terres plus montagneuses de l'est. La baie Missisquoi est un axe privilégié de pénétration vers l'intérieur des terres pour les premiers loyalistes qui remontent la rivière Hudson. C'est donc sur ses berges qu'émergera le premier village de la seigneurie, Philipsburg, nommé ainsi en l'honneur de l'un des habitants les plus en vue de la seigneurie, Philip Ruiter. Ce dernier fut pendant plusieurs années l'agent seigneurial de Thomas Dunn, succédant dans cette fonction à son père John (ou Johannes), un colon de la première heure, réfugié loyaliste ayant combattu dans les rangs des Jessup's Rangers durant la Révolution américaine²⁶. Un autre facteur favorable au peuplement est l'excellente situation de Saint-Armand par rapport au transport par voie d'eau. La proximité de la baie Missisquoi signifie un accès relativement facile au marché de Saint-Jean (Dorchester), situé à seize miles par bateau.

La seigneurie est aussi bien pourvue en ce qui a trait au bois. Conifères mais surtout feuillus sont présents en abondance. Notons la présence d'érables, de frêne, de chênes, de hêtres, d'épinettes, de cèdres et de pins. Ceux-ci serviront de bois de construction et seront débités dans les nombreux moulins à scie de la région. Le bois sera aussi à la base d'une industrie lucrative pour les gens de la région, la production de potasse. L'un des principaux acteurs dans le commerce de la potasse sera Philip Luke, réfugié loyaliste provenant de l'État de New York. On soupçonne que celui-ci aurait

²⁶ E. Keith Fitzgerald, *Loyalist Lists*, Toronto, The Ontario Genalogical Society, 2000 (1984), p. 50-51. Il sera question de cette famille au chapitre trois.

utilisé des esclaves comme main-d'œuvre pour produire sa potasse²⁷. Aucune donnée statistique ne permet cependant de chiffrer la production locale pour la période d'étude, ni de déterminer les modalités effectives de la production.

Au point de vue du relief, la géographie de Saint-Armand varie beaucoup. Du terrain plat que l'on retrouve sur les bords de la baie Missisquoi, on retrouve de plus en plus de collines au fur et à mesure que l'on progresse vers l'est et le mont Pinnacle, situé dans la région portant le toponyme de piémont des Appalaches.

2 – Installation sur le territoire, des débuts du peuplement à 1831

A – Sous le régime français

Avant que les premiers loyalistes ne s'installent définitivement à Saint-Armand, quelques tentatives infructueuses de colonisation avaient déjà eu lieu. La première véritable initiative de peuplement eût lieu entre 1733 et 1734, quand des terres à l'est de la baie Missisquoi furent offertes par la couronne aux sieurs Lusignan et Beauvais. Ceux-ci, ayant échoué dans leur tentative d'installer des colons, virent leurs possessions reprises par la couronne en 1741 pour être concédées une nouvelle fois, en partie, à Nicolas-René Levasseur²⁸.

Ce dernier avait été envoyé en Nouvelle-France en 1739 avec comme mission de diriger la construction d'une flotte pour le roi. Ayant visité la région de la baie

²⁷ Roland Viau, *Ceux de Nigger Rock*, Outremont, Libre Expression, 2003, p.77.

²⁸ Walker, *op.cit*, p. 18.

Missisquoi, il fut impressionné par le potentiel de la région et demanda aux autorités coloniales la concession de ce territoire, ce qui lui fut accordé en 1748²⁹.

Après la Conquête, plusieurs membres de l'élite de la Nouvelle-France choisirent de retourner vers la métropole. Ce fut le cas de Levasseur qui vendit ses terres de Saint-Armand à Henry Guynand, un négociant de Londres, en septembre 1763. Guynand (ou Guynard, selon le texte) finit par le louer à quatre partenaires, avec promesse de vente. C'est ainsi que William McKenzie, Benjamin Price, James Moore et George Fulton prirent possession de Saint-Armand en 1763 pour le prix de 450 livres sterling³⁰.

B – Sous le régime anglais : Thomas Dunn

La seigneurie devait changer de propriétaire encore une fois lorsque Thomas Dunn mit la main sur le dernier quart de la seigneurie qui lui manquait en 1787 en l'achetant de Peter Geddes et de sa femme Hélène Fulton, légataire de George Fulton. Dunn avait précédemment acheté le reste du fief des mains de James Moore, qui avait acquis les parts de Benjamin Price et William McKenzie³¹. La seigneurie originelle avait été amputée des deux tiers de son territoire lorsque Dunn en est devenu propriétaire ; la partie étant située au sud du 45^e parallèle ayant été perdue après la Révolution américaine. Ceci faisait donc de Saint-Armand une bande de terre de seize miles de long par quatre de large, bordant la frontière avec le Vermont au sud et la baie Missisquoi à l'ouest.

²⁹ *Ibid.*, p.18

³⁰ *Memorial of Thomas Dunn*, Brome County Historical Museum, Knowlton. Document photocopie, sans cote, p. 1. Il s'agit d'une reproduction d'un document d'archive contenant l'acte de foi et hommage de Thomas Dunn conservé au Musée d'histoire du comté de Brome.

³¹ *Ibid.*, p.1.

En 1788, Thomas Dunn prêta acte de foi et hommage à la couronne britannique comme seigneur de Saint-Armand³². Une fois sa possession bien établie, Dunn procéda rapidement à la vente de terres de cette seigneurie aux loyalistes qui y squattaient depuis déjà cinq ans.

Bien que très peu d'historiens se soient intéressés à Thomas Dunn, le seigneur de Saint-Armand aura été l'un des personnages les plus importants de son époque³³. Né en 1729 à Durham en Angleterre et décédé à Québec le 15 avril 1818, Dunn arriva dans la ville de Québec peu après la conquête de 1760. Dans les années subséquentes, il investit les sphères économique, judiciaire et politique de la colonie et accumule une fortune considérable. Les activités de Dunn, souvent menées avec d'autres personnages influents de la colonie, sont grandement diversifiées, comprenant entre autres l'achat de seigneuries, des entreprises de pêche et de traite dans les régions du Saguenay et du golfe Saint-Laurent et même une participation financière dans la relance des forges du Saint-Maurice. Bien intégré dans les réseaux de pouvoir de la colonie, Thomas Dunn jouera un rôle majeur dans l'accession de certains habitants de Saint-Armand à des charges locales et régionales prestigieuses.

L'influence de Dunn dans la région des Cantons-de-l'Est ne se limite pas à la seigneurie de Saint-Armand. Dès l'acquisition de celle-ci en 1788 Dunn réclame aux autorités coloniales une compensation pour la part de sa seigneurie perdue suite à la

³² *Ibid.*, p.1.

³³ En 1791, Thomas Dunn est l'un des premiers membres des Conseil exécutif et législatif du Bas-Canada. Il est aussi juge de la cour du banc du roi de Québec en 1794 et président de la Cour d'appel en 1801. De 1805 à 1807, il assume temporairement la charge d'administrateur de la colonie après le départ du lieutenant-gouverneur et avant l'arrivée du nouveau gouverneur Craig.

guerre d'indépendance américaine. Quelques années plus tard, en 1796, les autorités coloniales lui concèdent, sous le système des *leaders et associés*, le premier *township* octroyé au Bas-Canada dans le voisinage immédiat de sa seigneurie de Saint-Armand : le *township* de Dunham. Dunn devient ensuite rapidement le seul propriétaire de ce *township*, divisé en 200 lots pour un total de 40 895 acres, en rachetant les parts de ses 34 associés³⁴.

C – L'arrivée des premiers loyalistes

Les bases du premier établissement permanent à Saint-Armand sont jetées lorsque des réfugiés loyalistes³⁵ s'y installent en 1784, à l'issue de la Révolution américaine. Ils étaient pour la plupart d'anciens soldats, originaires de l'État de New York. Nombre de ceux-ci avaient des racines allemandes ou hollandaises, comme leurs noms en témoignent. Parmi les premiers loyalistes à se fixer à Saint-Armand, on retrouve : Adam Deal, Harmonas Best, Christjohn Wehr, Christjohn Hawver, Alexander Taylor, John Ruitter, Conrad Best, John Sax, Alexander Hyatt, Gilbert Hyatt, Jacob Barr, Philip Luke, John Mock, James Anderson, Joseph Smith, Frederick Hayner, Garret Sixby et Peter Miller. Ceux-ci s'installent tout d'abord dans la partie ouest de la seigneurie, l'accès y étant plus facile grâce à la proximité de la baie Missisquoi.

³⁴ Tousignant, Pierre et Jean-Pierre Wallot. «Thomas Dunn». *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne]. <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=36508&query=thomas%20AND%20dunn> (Page consultée le 26 novembre 2006)

³⁵ Notre définition du terme de Loyaliste n'inclut que les individus ayant combattu dans les rangs de l'armée britannique durant la Révolution américaine, leur famille et ceux qui seront expulsés des États-Unis pour leur sympathie à la couronne britannique, sur une période allant de 1784 à 1791. Les individus venus s'établir plus tard ne peuvent plus être considérés que comme des Loyalistes tardifs, dont les sympathies envers la couronne britannique peuvent être mises en doute.

Certains d'entre eux avaient servi ensemble durant la Révolution américaine, c'est le cas de Johannes (John), Philip et Henry Ruiter, que l'on retrouve dans les rangs des King's Rangers (aussi connus sous le nom des Royal Rangers)³⁶, ou encore de Abraham Hyatt, Conrad et Harmonas Best, Jacob Barr, Johannes Mock et John Ruiter³⁷, qui avaient combattu dans les Jessup's Rangers³⁸. D'autres étaient liés par le mariage, comme John Ruiter qui était marié à Elisabeth Best, ou Christian Wehr, qui avait épousé la fille de Christian Hawver, alors que d'autres encore s'étaient manifestement rencontrés dans les camps de réfugiés établis dans la province de Québec pour accueillir le flot de loyalistes en provenance des colonies américaines. C'est probablement le cas pour Peter Miller, James Anderson, Alexander Taylor et Ludwick Streit. Une bonne partie des premiers colons avaient donc déjà des liens lorsqu'ils ont pris possession de leurs terres à Saint-Armand.

La plupart de ces loyalistes proviennent de l'État de New York. Cela n'a rien d'étonnant en soi lorsque l'on sait que New York était en majorité favorable à la couronne et a fourni un grand nombre de soldats aux troupes royales durant la révolution³⁹. En consultant les listes d'enrôlement et les mémoriaux de ces loyalistes, on constate que Philip Luke était originaire d'Albany⁴⁰, Peter Miller s'était installé en 1773 dans Charlotte County⁴¹, les Ruiter venaient de Pittstown, comté d'Albany⁴², les Best du

³⁶ E. Keith Fitzgerald, *op. cit.*, p.18-87.

³⁷ Le même qui avait combattu dans les rangs des King's Rangers

³⁸ Fitzgerald, *op.cit.* pp. 50-51.

³⁹ Thomas C. Lampee, « The Missisquoi Loyalists ». *Vermont Historical Society*, vol. 6, no.2, (juin 1938), p. 81.

⁴⁰ Knowlton, Brome County Historical Museum, *Memorial of Philip Luke*, sans cote. Document photocopié à partir d'un original. Nombre de pages inconnu.

⁴¹ Lampee, *op. cit.*, p 84.

⁴² Walker, *op. cit.* p. 32.

comté de Hoosick, alors qu'Alexander Taylor, lui, venait de Saratoga. Ludwick Streit était lui aussi originaire de New York, mais se trouvait au Canada depuis 1773. Seul Jacob Barr est identifié comme originaire du Vermont parmi les tout premiers pionniers de Saint-Armand.

La confrontation entre ces loyalistes et le gouverneur de l'époque, Frederick Haldimand ne devait pas tarder. Haldimand cherchait à établir une zone neutre à la frontière pour éviter les conflits entre des colons loyalistes et leurs anciens ennemis. Il voyait d'un mauvais œil l'installation d'anciens combattants si près de la frontière. Le gouverneur considérait la possibilité d'établir des colons canadiens-français dans cette région frontalière, car ceux-ci n'avaient pas de mauvais sentiments envers les Américains, c'est du moins ce qu'il explique à Lord North dans une lettre envoyée à ce dernier⁴³.

Face au refus de Haldimand de reconnaître la légitimité de leur installation, les colons s'organisent et c'est Christian Wehr, qui sert de porte-parole à plusieurs reprises pour les loyalistes de la baie Missisquoi⁴⁴. Ils tentent une nouvelle fois en mars 1784 de convaincre Haldimand de laisser les loyalistes qui le voulaient s'installer à Saint-Armand. Wehr lui fait parvenir une lettre dans laquelle il prie le gouverneur de bien vouloir accéder aux vœux d'environ 300 personnes désireuses de s'installer sur le

⁴³ *Ibid.*, p. 21.

⁴⁴ Un échantillon de sa correspondance avec Haldimand a été reproduit dans Doris Jones McIntosh «Some Missisquoi Dutch», dans Collectif, *The Loyalists of the Eastern Townships of Quebec*, Belleville, Mika Publishing Company, 1992, pp.45-61.

pourtour de la baie Missisquoi, mais le gouverneur lui signale de nouveau son refus définitif⁴⁵.

Quoi qu'il en soit, les premiers habitants de Saint-Armand refusèrent de plier face aux demandes de Haldimand, convaincus qu'ils étaient dans leur bon droit. En effet, alors que Haldimand demandait aux loyalistes de Saint-Armand de quitter ces terres qui n'appartenaient pas à la couronne pour être transportés ailleurs, les colons de Saint-Armand affirmaient détenir un titre de propriété indien qu'ils avaient acheté d'un certain James Robertson de Saint-Jean. Ce dernier aurait obtenu ce titre des Abénaquis aux environs de 1765 et il en vendit 20 000 acres à John Meyers et cie pour 60 livres⁴⁶. Les loyalistes commenceront donc à s'installer à l'est de la baie Missisquoi, même si la plus grande partie des terres dont il est fait mention dans le titre de James Robertson se trouvait au sud de la frontière, en sol américain.

Au début de l'année 1784, Justus Sherwood, des « services secrets » fit parvenir un rapport à Haldimand dans lequel il signale que quelques fortes têtes refusent encore d'obtempérer à ses exigences. Ceux-ci formaient un groupe dont les chefs sont identifiés comme étant les capitaines Azariah Pritchard, Henry Ruiter, John W. Meyers, les lieutenants Christian Wehr et John Ruiter, l'enseigne Harmonas Best et messieurs Martin et Taylor⁴⁷. Ces rapports où l'on identifie les chefs de la communauté se révèlent intéressants pour l'étude en cours car elle permet d'identifier les individus susceptibles d'avoir de l'ascendant sur leur communauté et donc d'en tirer du prestige, ce qui

⁴⁵ Walker, *op.cit.* p. 36.

⁴⁶ *Ibid.* p. 30.

⁴⁷ *Ibid.* p. 30.

pourrait faire d'eux des représentants d'une proto-élite. On notera ici le fait que la plupart des colons sont identifiés par leur grade et sont donc d'anciens officiers, à l'exception de Martin et Taylor. Le rang occupé dans l'armée lors de la Révolution américaine pouvait donc servir de facteur de différenciation sociale pour ces premiers loyalistes. Fait important à souligner, plusieurs des gens formant cette proto-élite deviendront des membres influents de la communauté et leurs fils occuperont plusieurs charges élitaires importantes jusqu'à la fin de notre période d'étude, c'est le cas de Philip Ruitter dont il sera question plus loin mais aussi de Ralph Taylor, qui sera élu au Parlement et servira comme juge de paix durant sept ans⁴⁸.

Haldimand multiplie les menaces à l'endroit de la petite colonie de Saint-Armand, allant même jusqu'à leur couper les rations accordées aux loyalistes par la couronne pour services rendus et menaçant les habitants de faire brûler leurs maisons si ceux-ci n'acceptaient pas d'être déplacés vers la Baie des Chaleurs ou Cataraqui⁴⁹. En fait, certains des premiers colons, après avoir tenté de s'installer à Saint-Armand, avaient plié et finalement obéi aux ordres de Haldimand. C'est le cas d'Azariah Pritchard, qui, selon ses propres estimations, aurait convaincu les deux tiers des King's Rangers installés à Saint-Jean d'abandonner le projet de s'installer dans la région de la baie Missisquoi⁵⁰.

⁴⁸ Thomas, *op. cit.*, p.18.

⁴⁹ *Ibid*, p.35.

⁵⁰ Wilbur H. Siebert, *The American Loyalists in the Eastern Seigniories and Townships of the Province of Quebec*, Ottawa, Royal Society of Canada, 1918, p. 35.

Cependant, ceux qui étaient déjà installés refusaient obstinément de bouger, le capitaine Justus Sherwood affirmait même que rien d'autre qu'une force supérieure ne pourrait les forcer à quitter leurs terres⁵¹. Ce même Sherwood fait mention dans un autre rapport daté du 12 mars 1784 que plusieurs individus de la colonie de Saint-Armand étaient en voie de construire des maisons pour leurs familles. Parmi ceux-ci on retrouve les capitaines Meyers et Henry Ruiter, les lieutenants Wehr, John Ruiter et Conrad Best ainsi que John Martin, Alexander Taylor, Harmonas Best, George Feller, James Loveless, Abraham Hyatt et Johannes Mock⁵².

Après de nombreuses pétitions envoyées à Haldimand, les loyalistes de Saint-Armand obtiennent finalement gain de cause auprès de l'un de ses successeurs, le Brigadier Général Henry Hope. Haldimand ayant été rappelé à Londres en 1784, les loyalistes y virent leur chance de faire avancer leurs revendications auprès de son successeur. Hope finit par reconnaître la validité des arguments de ses correspondants après avoir reçu une dépêche d'Angleterre provenant de Lord Sydney, qui croyait que tous les loyaux serviteurs de sa majesté ayant combattu les rebelles et subi des pertes, s'ils étaient installés au nord du 45^e parallèle, avaient droit aux récompenses promises par la couronne⁵³. Cette décision venait valider les réclamations des loyalistes de Saint-Armand et devait accélérer le processus de colonisation des *townships*. Ce nouveau contexte devait culminer par la proclamation d'Allured Clarke de 1792, déclarant les *townships* ouverts à la colonisation.

⁵¹ Walker, *op. cit.* p. 31.

⁵² *Ibid*, p.31

⁵³ Albert Gravel, «La convoitise des terres dans les townships du Bas-Canada (1792-1799)», *Pages d'histoire régionale*, vol.16, p.1.

Après le retour de Guy Carleton, Lord Dorchester, comme gouverneur en 1786, les loyalistes tenteront d'accélérer le processus par lequel ils espéraient être reconnus propriétaires de leurs terres et non plus de simples *squatters*. Thomas Dunn, qui était devenu propriétaire légal de la seigneurie de Saint-Armand en 1788, prit la décision de leur venir en aide et de leur accorder des terres à un prix raisonnable. En octobre 1788, il se rendit dans ses terres de Saint-Armand pour y appointer John Ruiter en tant qu'agent responsable de la vente de ses terres et lui fit la demande de faire arpenter la seigneurie afin de la diviser en lots de 210 acres. Ruiter s'acquitta de sa tâche en faisant arpenter la seigneurie par Jesse Pennoyer, à l'exception de la partie déjà colonisée près de la baie, car les habitants de cette partie avaient déjà fait arpenter leurs terres par Caleb Henderson. Les loyalistes qui étaient déjà installés refusèrent de reconnaître la propriété de Thomas Dunn jusqu'en 1789, et ne finirent par le payer qu'en 1792⁵⁴.

Les actes notariés de Louis Chaboillez étant incomplets, il s'est avéré impossible d'identifier le prix moyen exigé par Thomas Dunn pour la vente de ses terres. Cependant, les actes rédigés durant l'été 1792 font ressortir une inégalité marquée entre le prix payé pour les terres par les loyalistes de la première vague de peuplement et ceux venus s'installer à partir de 1792. C'est ainsi que le 3 juin 1793, Hermanus Best, un des premiers colons de 1784, achète 210 acres pour 30 livres alors que Stephen Jenne, un nouveau venu en 1792, paie le double, soit 60 livres pour les 210 acres du lot 8 E selon le cadastre seigneurial. Le même jour, Jacob Best, un autre colon de la première heure, paie 20 livres pour les 210 acres du lot 17 alors que Job Chadsey paie 37 livres pour le

⁵⁴ Walker, *op. Cit.*, p.40.

lot 31 comprenant 105 acres seulement⁵⁵. La qualité des terres ne peut expliquer à elle seule la différence entre les prix payés par les anciens loyalistes et les nouveaux arrivants. Il semble que Thomas Dunn ait accepté de reconnaître les droits acquis des colons qui étaient déjà installés sur ses terres. Il n'est d'ailleurs pas impossible que John Ruiter, l'agent seigneurial de Thomas Dunn et lui-même un des premiers habitants permanents de Saint-Armand ait fait preuve de favoritisme à l'endroit de ses anciens compagnons d'armes.

Une dernière considération est importante concernant cette première vague de peuplement. Il est étonnant de constater, lorsque l'on regarde le recensement de 1831, le peu d'habitants qui semblent porter les noms des colons d'origine allemande des débuts de Saint-Armand. Ceci peut s'expliquer par quelques raisons assez simples. Il ne faut pas oublier que les premiers loyalistes de Saint-Armand sont des anciens combattants, ce qui leur donnait droit à l'obtention de terres gratuites, de l'ordre de 200 acres, situées sur les terres de la couronne et accordées en récompense des services rendus par les loyalistes. Les loyalistes de Saint-Armand ne s'étaient pas installés sur des terres appartenant à la couronne mais sur des terres privées, appartenant à Thomas Dunn et pour lesquelles ils ont dû payer. Il est donc fort probable que nombre de ces loyalistes aient tenté de se prévaloir de cet avantage et soient partis s'installer sur des terres de la couronne en profitant du système du leader et associés après l'ouverture des *townships* à la colonisation en 1792. C'est entre autres le cas de Gilbert Hyatt, qui, installé tout d'abord à Saint-Armand, devait plus tard s'installer plus à l'est, où il donnerait son nom

⁵⁵ Ce ne sont que deux exemples qui illustrent une tendance évidente que l'on peut remarquer dans les actes rédigés par Louis Chaboillez. ANQ, *Grefte du notaire Louis Chaboillez, actes du 23 juillet au 9 avril 1792*, pp. 858-988.

à une petite localité, appelée Hyatt's Mill, qui deviendrait plus tard Sherbrooke. D'autres loyalistes ont installé leurs enfants sur des terres qu'ils avaient obtenues gratuitement de la couronne ou qu'ils avaient achetées dans le but de constituer un capital de départ pour leurs enfants. C'est le cas de Jacob Ruiter, qui ira s'installer sur des terres de la famille situées un peu au nord de Saint-Armand, où il devait fonder le village de Nelsonville, nommé ainsi en l'honneur de son héros, l'amiral Nelson. Ce petit village a grandi et a changé de nom et il est aujourd'hui connu sous le nom de Cowansville.

Cette première vague de colons est donc relativement homogène en ce qu'elle provient en majorité de l'État de New York et que l'on y retrouve nombre de colons d'origine allemande. Ceux-ci fourniront quelques représentants de l'élite locale grâce au rôle de *leaders* qu'ils ont eu dans la colonisation de la région et dans l'établissement d'institutions comme les églises et les écoles, où ils pouvaient jouer des rôles importants.

D – La seconde vague de peuplement, de 1792 à 1831.

1791 est une année clé dans le calendrier de peuplement de Saint-Armand. Après cette date, la composition de la population de la seigneurie change progressivement. Alors que la plupart des immigrants de la première vague proviennent de l'état de New York, ceux de la seconde vague sont originaires de la Nouvelle-Angleterre en général et du Vermont en particulier⁵⁶. Il semble que l'on puisse expliquer ce changement par trois raisons principales.

⁵⁶ Gravel, *op.cit.*, p.1.

La plus importante de celles-ci est liée à l'histoire politique récente des États-Unis. En effet, c'est en 1791 que se règle la question de l'inclusion du Vermont dans l'union, une situation sujette à conflit qui était restée en suspens après la fin de la guerre en 1783. Il faut savoir que plusieurs états américains réclamaient le territoire que nous connaissons aujourd'hui comme le Vermont, soit les états du New York, du New Hampshire et du Massachussets. Il avait même été question d'une province britannique au Vermont, où étaient installés un nombre non négligeable de partisans du régime britannique. Ainsi, en 1781, le territoire qui allait bientôt devenir le Vermont faisait passer une loi déclarant l'amnistie en faveur des *Tories* ou autres partisans des Britanniques, alors que la guerre n'est pas encore terminée entre la métropole et ses colonies.

C'est le 18 février 1791, après vingt-six ans de lutte, que le Vermont fut admis comme État indépendant au sein de l'union. Ceci venait donc donner raison aux anciens rebelles, mais cette nouvelle donne devait par contre mécontenter une bonne partie de la population fidèle à la Couronne britannique et accentuer leur désir de quitter le pays et de s'installer plus au nord⁵⁷.

Certains autres facteurs ont aussi influencé la migration des Vermontois, dont le marasme économique qui sévit aux États-Unis après la paix de 1783 ou encore la révolte de Shays au Massachussets. Ces deux situations semaient le doute dans l'esprit des Américains, leur faisant réaliser que le paradis espéré après la Révolution n'était peut-

⁵⁷ *Ibid*, p. 3.

être pas aussi parfait que ce qu'ils avaient envisagé⁵⁸. À cette désillusion venait peut-être s'ajouter un désir de stabilité, que nombre de migrants croyaient pouvoir trouver au Bas-Canada. C'est que le Bas-Canada devait offrir des perspectives intéressantes pour ces habitants de la Nouvelle-Angleterre. À partir de l'Acte Constitutionnel du 24 août 1791, cette province coloniale britannique, gouvernée par Allured Clarke, offrait aux mécontents vivant au sud de la frontière la perspective de vivre de nouveau sous les lois britanniques.

L'attrait des terres était aussi très important car dès le 7 février 1792, les colons éventuels se voyaient encouragés par la proclamation de sir Allured Clarke, dans laquelle ce dernier déclare les *townships* ouverts à la colonisation. Ceci devait mener à la création le 20 février de la même année du comité spécial du Conseil exécutif qui était chargé de recevoir les pétitions d'éventuels colons et de les étudier. Ce comité était formé par le juge William Smith, président, ainsi que de Hugh Finlay, Thomas Dunn et François Baby. Les modalités de concession furent fixées sur la suggestion du juge Smith de donner les patentes au chef du *township* qui devrait quant à lui veiller à la distribution de lots de 200 acres à ses associés⁵⁹.

Il importe de mentionner que cette méthode ne devait pas s'appliquer à Saint-Armand, la seigneurie demeurant la possession intégrale de Thomas Dunn. Cette proclamation devait toutefois assurer un influx important d'immigrants en provenance de la Nouvelle-Angleterre dans les *townships*. Certaines mesures furent effectivement

⁵⁸ *Ibid*, p. 4.

⁵⁹ *Ibid*, p. 8.

prises pour favoriser la colonisation du Bas-Canada d'après les recommandations de William Smith. Selon ce dernier, la province devait attirer le plus grand nombre possible d'immigrants en provenance des États-Unis⁶⁰. Que ceux-ci soient d'anciens loyalistes ou rebelles importait peu, l'objectif étant de démontrer la supériorité de la province britannique sur ses voisins du sud. Les autorités feront donc circuler des pamphlets un peu partout en Nouvelle-Angleterre dans le but d'intéresser des colons potentiels à venir s'établir sur ces terres nouvellement ouvertes.

L'accès aux terres neuves du Bas-Canada attirait grandement les habitants du Vermont, où la plupart des terres cultivables étaient déjà occupées et grevées de taxes impopulaires. Selon Albert Gravel « Les Vermontois connaissaient l'importance des terres pour la spéculation ou d'autres activités. Ils regardaient avec envie les deux côtés de la frontière, et ce, pour spéculer avant l'arrivée des colons »⁶¹. Ceci se traduit dans les faits par une forte proportion d'immigrants en provenance du Vermont, certains d'entre eux disposant de moyens financiers importants suite à la vente de leurs terres. Ils s'établirent à Saint-Armand sur des terres déjà défrichées et mises en valeur, quelquefois avec l'intention d'y construire un moulin, une tannerie ou une autre petite industrie susceptibles d'augmenter leur profit.

La seconde vague d'immigration provient donc de la Nouvelle-Angleterre dans sa grande majorité. On retrouve une forte proportion de colons originaires du Vermont, qui viendront s'installer dans les *townships* après que leur territoire ait été admis comme

⁶⁰ *Ibid*, p. 8.

⁶¹ *Ibid*, p. 8.

état dans l'union. Nombre de ces colons étaient des spéculateurs, intéressés à venir s'établir sur des terres déjà mises en valeur ou encore d'acheter des terres et de les revendre par la suite lorsque la demande ferait augmenter les prix. Cette deuxième vague de colons débute donc vers la fin de l'année 1791 et continuera en diminuant d'importance jusque vers 1812, alors que la guerre arrêtera le flot d'immigration en provenance du sud. Elle ne continuera pas vraiment après la guerre, les terres de Saint-Armand étant relativement pleines après 1814⁶². Saint-Armand étant la première région colonisée des Cantons-de-l'Est, les meilleures terres étaient déjà occupées après cette date.

Parmi les membres de cette deuxième vague se trouve une partie des représentants de l'élite locale. Certains disposent effectivement de moyens financiers leur permettant d'acquérir des terres déjà mises en valeur et de développer l'industrie locale.

E – Troisième vague de peuplement

Il est également possible, selon John Powell Noyes⁶³, d'identifier une troisième vague de peuplement à Saint-Armand. Cette dernière vague plus hétéroclite et moins facilement repérable dans les documents se compose de petits artisans et de professionnels, venus s'établir dans la seigneurie afin de faire profiter les habitants de la région des fruits de leurs métiers. John Noyes en parle comme suit : « in the 20's or about that time there came from New England its surplus of skilled mechanics and

⁶² Walker, *op.cit.*, p. 81.

⁶³ John Powell Noyes, *Canadian Loyalists and Early Pioneers in the district of Bedford*. [s.l.], 1906, nbe de pages inconnu.

tradesmen, and even professional men, who, with their trained skill and larger means, placed their little shops and mills and foundries and tanneries on every convenient water-power »⁶⁴. Ces immigrants plus tardifs ne peuvent venir s'installer que lorsqu'un marché assez grand se crée pour nécessiter leurs services et devient ainsi susceptible d'absorber leur production. Comme ceux-ci ne recherchent pas nécessairement l'achat de terres, ils s'installeront dans les villages les plus importants de la région, Philipsburg à l'ouest de la seigneurie et Frelighsburg à l'est. Venus s'installer après la guerre et donc plus tardivement que le reste de la population, les représentants de cette troisième vague ne fourniront peu ou pas de membres de l'élite locale pour la période qui nous intéresse. Cette dernière vague comprend aussi un certain nombre de petits agriculteurs et surtout de journaliers dont la majorité sont d'origine canadienne-française et irlandaise, de religion catholique, dans une région jusque là essentiellement peuplée par des colons d'origine allemande ou anglo-saxonne, appartenant à diverses dénominations religieuses protestantes.

En 1815, lorsque Joseph Bouchette, arpenteur-général du Bas-Canada traverse la seigneurie de Saint-Armand, il dénombre 2500 habitants⁶⁵. En 1831, cette même seigneurie compte désormais 3014 habitants répartis en 477 foyers. De l'arrivée des premières familles en 1784 à 1815, la population a donc augmenté rapidement, puis, de 1815 à 1831, la croissance devient nettement plus lente. Deux explications permettent de comprendre ce ralentissement. D'une part, la guerre de 1812 a fortement restreint

⁶⁴ *Ibid.*, nbe de pages inconnu.

⁶⁵ Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, [en ligne] <http://www.canadiana.org/ECO/PageView/43005/0215?id=ce7393e6d459eefb> , (page consultée le 29 novembre 2006).

l'immigration en provenance des États-Unis et d'autre part, lors de la publication de l'ouvrage de Bouchette, les meilleures terres de la seigneurie sont déjà occupées. Après 1815, on assiste simplement à la consolidation démographique et économique des deux centres les plus importants, Philipsburg et Frelighsburg.

3 - Portrait socio-économique de la seigneurie en 1831

A – Structure socioprofessionnelle et activité économique

Les données contenues dans le recensement de 1831 permettent de dresser un portrait socio-économique sommaire de la seigneurie de Saint-Armand à la fin de notre période, en 1831. Nous pouvons d'abord appréhender la structure socioprofessionnelle à partir des déclarations de profession ou de statut des chefs de ménages. Le recensement de 1831 fournit le nom et la profession des chefs de ménage. La qualité des déclarations n'est pas uniforme dans toutes les régions et leur traitement, à l'échelle du Bas-Canada, demeure une entreprise plutôt hasardeuse. À l'échelle locale, ces déclarations constituent toutefois une source précieuse d'informations. À Saint-Armand, le recenseur a noté la profession ou le statut de l'ensemble des 457 chefs de ménage masculins, mais d'une seule des vingt chefs de ménage féminins. Les 19 autres chefs de ménage féminins sont essentiellement identifiés comme étant des veuves (*widow*). Nous avons classé les 458 mentions de professions et de statuts en dix catégories distinctes permettant à la fois de donner un premier aperçu de la structure économique et de la structure sociale.

L'agriculture constitue la principale occupation de la majorité des chefs de ménage de la seigneurie de Saint-Armand et elle demeure sans doute le secteur principal de l'économie locale (voir tableau 1.1). Cependant, la proportion plus élevée d'artisans et de journaliers que dans d'autres régions du Bas-Canada suggère une plus forte diversification économique et aussi une plus forte hiérarchisation de la société locale⁶⁶. D'un statut social intermédiaire, sans doute proche de celui des artisans, les maîtres d'école, les *baillifs* et le gardien de prison remplissent dans la communauté locale de nouvelles fonctions dans les champs de l'éducation et de l'administration de la justice.

En haut de l'échelle socioprofessionnelle, la proportion relativement élevée de marchands à Saint-Armand, soit un marchand pour moins de 24 chefs de ménage, découle sans doute de la situation stratégique de cette seigneurie comme zone de transit des marchandises et des hommes entre les Cantons-de-l'Est et les états voisins de la Nouvelle-Angleterre. Les cinq aubergistes recensés desservent d'ailleurs à la fois la population locale et les nombreux voyageurs qui, entre le Bas-Canada et les États-Unis, empruntent les routes de la seigneurie de Saint-Armand.

⁶⁶ Voir Saint-Hyacinthe, Saint-Eustache.

Tableau 1.1
La structure socioprofessionnelle dans la seigneurie de Saint-Armand en 1831
(d'après les mentions de professions et de statuts des chefs de ménage)

Statut socioprofessionnel	Nombre	%
Membres du clergé	3	0,7
Gentilshommes	2	0,4
Professions libérales	5	1,1
Marchands	20	4,4
Aubergistes	5	1,1
Maîtres d'école	3	0,7
Fonctionnaires (<i>baillifs</i> et gardien de prison)	4	0,8
Artisans	70	15,3
Agriculteurs	267	58,3
Journaliers	79	17,2
Sous-Total	458	100,0
Veuves	19	

Les déclarations de professions et de statuts permettent également d'identifier d'autres notables potentiels que les marchands : le clergé, les gentilshommes et les membres des professions libérales. Malgré la présence de plusieurs dénominations religieuses dans la population locale, la seigneurie de Saint-Armand compte seulement trois représentants du clergé en 1831 dont deux ministres anglicans et un missionnaire méthodiste. La composition du groupe de professionnels, qui compte un seul notaire et quatre médecins, reflète sans doute la culture et les priorités de cette population locale principalement d'origine américaine et britannique. Nous ne disposons enfin d'aucune information susceptible d'éclairer de manière plus approfondie le statut social des deux gentilshommes (*gentleman*) recensés.

La répartition des artisans par secteur d'activité permet de vérifier de manière un peu plus précise le degré de diversification économique dans la seigneurie de Saint-Armand (voir tableau 1.2). Cette distribution par métiers et par secteurs d'activité permet de constater que, malgré la proportion relativement élevée d'artisans dans la structure socioprofessionnelle, la pratique de certains métiers n'est pas nécessairement relevée lorsqu'ils sont exercés concurremment avec une autre activité de nature agricole ou commerciale. La présence d'un seul meunier dans une seigneurie comptant quatre moulins à farine vient fortement appuyer cette hypothèse, de même que l'absence de bouchers et de boulangers.

De manière générale, l'importance du secteur du bois ressort nettement avec plus du tiers des effectifs recensés dans la sphère artisanale. Cette importance découle en partie de la présence de quatre tonneliers et surtout de huit ébénistes et d'un fabricant de chaises (ou fabricants de meubles). La seigneurie compte aussi un nombre relativement important de charpentiers et de menuisiers dont l'exercice du métier est souvent lié aux besoins du secteur de la construction où ils côtoient sans doute les maçons, les tailleurs de pierre et le peintre. Par ailleurs, la présence des divers artisans du secteur du cuir et du fer répond davantage aux besoins essentiels de la population rurale (production de biens de consommation élémentaires, fabrication et entretien du matériel de production) tandis que celle des artisans du textile et du vêtement, dont les chapeliers et les tailleurs, indique le développement embryonnaire d'un marché de produits plus spécialisés.

Tableau 1.2
La répartition par secteur économique des artisans de Saint-Armand en 1831.
(d'après les mentions de professions et de statuts des chefs de ménage)

Métiers et secteurs	Nombre	%
1. Alimentation	1	1,4
Meunier	1	
2. Bois	24	34,3
Ébénistes	8	
Fabricant de chaises	1	
Tonneliers	4	
Charpentiers	5	
Menuisiers	4	
Charrons	2	
3. Cuir	17	24,3
Cordonniers	12	
Selliers	2	
Tanneurs	3	
4. Fer	14	20,0
Forgeron	13	
Ferblantier	1	
Tanneurs	3	
5. Vêtements et textiles	9	14,3
Chapeliers	4	
Tailleurs	3	
Tisserand	1	
6. Autres	5	7,1
Maçons	2	
Peintre	1	
Tailleurs de pierre	2	
Total	70	100,0

Le recensement de 1831 compte aussi une rubrique relative aux établissements ou industries possédés par chacun des chefs de ménage (voir tableau 1.3). Le recenseur effectue le relevé des magasins, des auberges, des tavernes, des moulins et des petites manufactures incluant même, dans certains comtés, des boutiques artisanales comme les fabriques de fer des forgerons parmi les établissements industriels. À Saint-Armand, le relevé effectué exclut toutefois ce type de boutiques artisanales.

Du côté des établissements commerciaux, le recenseur a relevé seulement sept magasins avec des marchandises et des liqueurs fortes alors que cette seigneurie compte, selon les déclarations socioprofessionnelles, pas moins de 20 marchands. Par ailleurs, il note la présence de six tavernes dont cinq appartenant à des aubergistes et une, à un agriculteur. Le relevé des établissements industriels permet de compléter l'étude de la diversification économique et de constater l'importance des activités secondaires, forestières et autres, parmi les agriculteurs de la seigneurie de Saint-Armand. Ces établissements industriels, pour lesquels le recensement ne fournit aucun détail sur le capital fixe ou circulant, sur la main-d'œuvre employée et sur la valeur ou le volume de production, sont assurément des entreprises de dimension plutôt modeste. Les deux tiers appartiennent à des agriculteurs et un quart environ à des marchands. La majorité de ces petites industries est liée à l'exploitation des ressources forestières de la région tandis que la plupart des autres assurent la transformation locale des produits agricoles. Les moulins, dont quelques-uns sont de type multifonctionnel, constituent le principal type d'établissement relevé. Parmi les plus importants propriétaires de petites industries, notons les marchands Richard Van Vliet Freligh et Hois M. Chandler. Le premier exploite vraisemblablement un imposant établissement multifonctionnel comprenant un moulin à farine, un moulin à scie, un moulin à carder et un moulin à fouler tandis que le second possède, en plus de ses deux magasins, une distillerie et une manufacture de potasse. Certains agriculteurs ressortent également. Par exemple, Abram Lagrange

déclare les quatre mêmes types de moulins que R. Freligh tandis que George Krans exploite un moulin à scie, un moulin à carder et un moulin à fouler⁶⁷.

Tableau 1.3
Les petites industries à Saint-Armand en 1831

Type d'établissement	Statut socioprofessionnel des propriétaires			Total
	Marchands	Artisans	Agriculteurs	
Moulins à scie	2	1	10	13
Manufacture de potasse	3	-	4	7
Moulins à farine	1	-	3	4
Moulins à carder	1	-	2	3
Moulins à fouler	1	-	2	3
Distillerie	1	-	3	4
Manufacture de marbres	-	1	-	1
Total	9	2	24	35

Malgré l'essor de la petite industrie, la propriété foncière demeure l'une des principales sources de la richesse et un facteur de différenciation sociale. Le recensement de 1831 fournit à ce sujet des informations précieuses sur la superficie possédée par chacun des chefs de ménage. Dans le tableau 1.4, nous avons classé les chefs de ménages des principaux statuts socioprofessionnels selon le type de propriété possédée. Nous voulions ainsi distinguer les non-propriétaires, les propriétaires d'emplacements et de lopins de moins de 10 acres et, enfin, les propriétaires 10 acres et plus. À l'instar des autres régions du Bas-Canada, la seigneurie de Saint-Armand voit la prédominance des propriétaires exploitants dans la structure agraire. La plupart des cultivateurs sont propriétaires de terres de 10 acres et plus et ils dominent largement ce groupe de propriétaires qui compte aussi un certain nombre de marchands, d'artisans ou d'autres professions. Les 36 propriétaires d'emplacements ou de lopins de moins de 10

⁶⁷ Ces deux agriculteurs sont aussi deux importants propriétaires déclarant respectivement 500 et 300 acres de terre.

acres, qui servent au mieux à une production agricole d'appoint, se recrutent surtout parmi les notables et les artisans. La seigneurie compte un assez grand nombre de locataires présents aux divers échelons socioprofessionnels. L'absence de propriété est toutefois nettement plus présente au bas de l'échelle sociale puisque l'ensemble des journaliers, de même qu'une majorité des artisans, ne possèdent aucune propriété.

Tableau 1.4
La possession d'emplacements, de lopins et de terres agricoles dans la seigneurie de Saint-Armand selon le statut socioprofessionnel des chefs de ménage, en 1831

Statut socioprofessionnel des chefs de ménage	Non-propriétaire	Propriétaires de moins de 10 acres	Propriétaires de 10 acres et plus	Total
Notables ⁶⁸	8	8	14	30
Artisans	38	17	15	70
Cultivateurs	11	5	251	267
Journaliers	79	-	-	79
Autres professions ⁶⁹	6	4	2	12
Veuves	12	2	5	19
Total	154	36	287	477

À Saint-Armand, la superficie moyenne et médiane des terres possédées (10 acres et plus) est respectivement de 137,7 et de 100 acres. Chez les cultivateurs qui constituent la grande majorité des propriétaires, ces deux données sont presque identiques : 137,8 pour la moyenne et 100 acres pour la médiane. La ventilation de la propriété foncière selon la superficie possédée et selon le statut socioprofessionnel permet de mieux évaluer le degré de différenciation entre les groupes et à l'intérieur des groupes. Les terres de moins de 50 acres constituent un peu moins de 10% de l'ensemble des propriétés de plus de 10 acres, mais elles sont moins fréquentes chez les cultivateurs

⁶⁸ De manière purement utilitaire, nous classons ici comme notables les membres du clergé et des professions libérales, de même que les marchands. Les élites effectives de la seigneurie de Saint-Armand incluent aussi des personnes appartenant à d'autres groupes socioprofessionnels.

⁶⁹ Cette catégorie comprend les aubergistes, les maîtres d'écoles et les fonctionnaires de justice.

que chez l'ensemble des chefs de ménages. Les terres de 50 à 100 acres représentent environ le quart des propriétés des chefs de ménage pris ensemble comme chez les cultivateurs. La plus forte proportion des propriétés foncières se situe entre 100 a 199 acres : le pourcentage varie de 41% pour l'ensemble des chefs de ménage à 44% pour le groupe spécifique des cultivateurs. La seigneurie de Saint-Armand compte environ le quart de propriétaires possédant plus de 200 acres de terre. De ce nombre, environ 3% seulement possèdent des propriétés de plus de 400 acres. Si la proportion des marchands possédant des terres de plus de 200 acres est élevée, cette petite élite est tout de même constituée principalement de cultivateurs qui, même au plus haut échelon, comptent 6 des 8 propriétaires de plus de 400 acres. Nous devons certainement tenir compte de ces données lorsque nous examinerons le bassin de recrutement de élites institutionnelles locales.

Tableau 1.5
La ventilation de la propriété foncière dans la seigneurie de Saint-Armand selon la
superficie possédée et selon le statut socioprofessionnel des chefs de ménage, en
1831 (les terres de 10 acres et plus)

Statut socioprofessionnel des chefs de ménage	Moins de 50 acres	50 à 99 acres	100 à 199 acres	200 à 399 acres	400 acres et plus	Total
Notables ⁷⁰	3 21,4	2 14,3	4 28,6	3 21,4	2 14,3	14 100 %
Artisans	8 53,3	4 26,7	1 6,7	2 13,3		15 100 %
Cultivateurs	14 5,6 %	63 25,1 %	111 44,2 %	57 22,7 %	6 2,4%	251 100 %
Autres professions ⁷¹	2 100,0%	-	-	-		2 100 %
Veuves	-	1 20,0	2 40,0	2 40,0		5 100 %
Total	27 9,4	70 24,4	118 41,1	64 22,3	8 2,8	287 100 %

B – Religion et différenciation sociale

La religion est un important élément de cohésion communautaire dans les sociétés préindustrielles, mais il peut également constituer un facteur de différenciation sociale. Plusieurs églises coexistent ou rivalisent entre elles à Saint-Armand. Cependant, contrairement au reste des Cantons-de-l'Est, l'Église anglicane réussit à s'y implanter solidement, jusqu'à devenir la dénomination la plus nombreuse dans la seigneurie. Comme le font remarquer Jean-Pierre Kesteman, Pierre Southam et Diane Saint-Pierre :

« Avant 1817, l'anglicanisme ne prend pied que dans la région de la baie Missisquoi, à

⁷⁰ De manière purement utilitaire, nous classons ici comme notables les membres du clergé et des professions libérales, de même que les marchands. Les élites effectives de la seigneurie de Saint-Armand incluent aussi des personnes appartenant à d'autres groupes socioprofessionnels.

⁷¹ Cette catégorie comprend les aubergistes, les maîtres d'école et les fonctionnaires de justice.

plus forte concentration loyaliste. »⁷². Bien que le fait que la proportion élevée de loyalistes explique en partie le fait que la population se soit ralliée à l'église établie plutôt qu'aux sectes dissidentes américaines (méthodistes, baptistes etc...) il semble que les efforts du pasteur anglican Charles James Stewart ne soient pas négligeables⁷³. À Saint-Armand, l'Église anglicane constitue ainsi le groupe religieux dominant avec 1620 adhérents sur une population totale de 3014 personnes en 1831. Les autres dénominations de la seigneurie sont par ordre d'importance numérique les méthodistes, les baptistes, les catholiques et les presbytériens.

La répartition des chefs de ménage selon l'appartenance religieuse et le statut socioprofessionnel permet de vérifier certaines relations entre la religion et le statut social dans la seigneurie de Saint-Armand en 1831 (voir tableau 1.6). L'Église anglicane qui compte le plus grand nombre de chefs de ménage est aussi la plus diversifiée socialement. Les cultivateurs sont largement majoritaires. L'Église anglicane est toutefois sous-représentée au bas de l'échelle, dans le groupe des journaliers, et sur-représentée en haut de l'échelle. La plupart des notables de la seigneuries, marchands, professions libérales et autres, appartiennent à cette église dominante.

⁷² Jean-Pierre Kesteman *et. Al. Histoire des Cantons de l'Est*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998, p.186.

⁷³ Sur le rôle de Stewart dans la propagation de la foi anglicane, voir sa biographie par Thomas Millman, *The Life of the Right Reverend, the Honourable, Charles James Stewart*, London, Huron College, 1943, 237 pages.

Tableau 1.6
Répartition des chefs de ménage selon l'appartenance religieuse et le statut
socioprofessionnel, 1831

Dénomination religieuse du chef de ménage ⁷⁴	Statut socioprofessionnel du chef de ménage						Total
	Notables ⁷⁵	Artisans	Paysans	Journaliers	Autres Satuts ⁷⁶	Veuves	
Église d'Angleterre	27 10,9 %	33 13,3 %	152 61,0 %	18 7,2 %	10 4,0 %	9 3,6 %	249 100,0 %
Église d'Écosse	-	-	-	-	1 100,0 %	-	1 100,0 %
Église méthodiste	1 1,4 %	12 17,4 %	45 65,2 %	8 11,6 %	-	3 4,4 %	69 100,0 %
Église Baptiste	-	4 6,2 %	51 79,7 %	6 9,4 %	1 1,6	2 3,1 %	64 100,0 %
Église catholique	-	7 12,7 %	5 9,1 %	40 72,7 %	3 5,5 %		55 100,0 %
Église presbytérienne	1 3,2 %	11 35,5 %	10 32,2 %	7 22,6 %	-	2 6,5 %	31 100,0 %
Autres religions	-	1 50,0 %	1 50,0 %	-	-	-	2 100,0 %
Religion indéterminée ⁷⁷	1 16,7 %	2 33,3 %	3 50,0 %	-	-	-	6 100,0 %

Les Méthodistes et les Presbytériens recrutent également dans tous les groupes sociaux. Ils sont toutefois moins présents dans le haut de l'échelle sociale et un peu plus dans le bas de l'échelle. L'Église presbytérienne a la spécificité additionnelle de recruter moins de cultivateurs et nettement plus d'artisans que les autres confessions religieuses. Par contre, l'Église baptiste recrute dans une proportion beaucoup plus forte chez les cultivateurs. Enfin, les membres de l'Église catholique se situent plus massivement au

⁷⁴ La dénomination religieuse des chefs de ménage n'est pas explicitement précisée dans le recensement. La plupart des ménages comptent toutefois des personnes appartenant à la même dénomination et lorsque cela n'était pas le cas, nous avons présumé la dénomination religieuse en fonction de la religion déclarée par la majorité des personnes du ménage.

⁷⁵ De manière purement utilitaire, nous classons ici comme notables les membres du clergé et des professions libérales, de même que les marchands. Les élites effectives de la seigneurie de Saint-Armand incluent aussi des personnes appartenant à d'autres groupes socioprofessionnels.

⁷⁶ Cette catégorie comprend les aubergistes, les maîtres d'écoles et les fonctionnaires de justice.

⁷⁷ Nous avons créé cette catégorie pour les chefs dont le ménage comptait le même nombre de personnes déclarant deux religions distinctes et un ménage où aucune dénomination religieuse n'était spécifiée.

bas de l'échelle sociale, dans le groupe des journaliers. La propriété foncière constituant une composante plus déterminante de la richesse chez les paysans, nous avons donc vérifié la propriété foncière moyenne et médiane possédée par les cultivateurs de la seigneurie de Saint-Armand en 1831 (voir tableau 1,7). La propriété médiane possédée est relativement similaire, autour de 100 acres, parmi les cultivateurs des diverses communautés religieuses à l'exception des catholiques qui se situent nettement en-dessous, à seulement 60 acres. Cependant, les données sur la propriété moyenne révèlent un certaine différenciation favorisant les anglicans. Dans les diverses dénominations religieuses, à l'exception des catholiques, la majorité des cultivateurs possèdent des propriétés foncière de taille intermédiaire. Les écarts entre les groupes religieux, qui ne sont pas considérables, reposent principalement sur la présence d'une proportion plus ou moins élevée de plus gros propriétaires fonciers dans chacun des groupes.

Les anglicans, qui sont majoritaires dans la seigneurie et qui accaparent la plupart des professions liées à la notabilité, comptent aussi, parmi les cultivateurs, une plus grande proportion de gros propriétaires fonciers. Les cultivateurs baptistes, qui recrutent assez massivement dans le milieu paysan, ont un profil foncier très proche de leurs homologues anglicans. Les méthodistes et les presbytériens suivent ensuite dans l'ordre. Enfin, la petite minorité de catholiques qui accèdent au statut de cultivateurs se classent nettement au bas de l'échelle des propriétaires fonciers de la seigneurie de Saint-Armand.

Tableau 1.7
La superficie moyenne et médiane possédée par les cultivateurs de la seigneurie de Saint-Armand selon la dénomination religieuse, en 1831
(propriétaires de plus de 10 acres)

Dénomination religieuse du chef de ménage ⁷⁸	Superficie moyenne (acres)	Superficie médiane (acres)	Nombre de cultivateurs
Église d'Angleterre	149,7	105	141
Église méthodiste	123,4	100	44
Église baptiste	131,3	100	48
Église catholique	65,0	60	4
Église presbytérienne	117,5	100	11
Religion indéterminée ⁷⁹	273,7	260	3
Total	137,8	100	251

La supériorité socioprofessionnelle et foncière des anglicans repose sans doute en partie sur l'ancienneté de leur établissement dans la seigneurie tandis que l'infériorité sociale des catholiques est, pour sa part, partiellement liée à leur arrivée tardive dans ce terroir déjà développé. Dans les chapitres 2 et 3, nous pourrions vérifier dans quelle mesure les clivages socioprofessionnels, fonciers et religieux ont pu influencer la sélection des élites locales.

⁷⁸ La dénomination religieuse des chefs de ménage n'est pas explicitement précisée dans le recensement. La plupart des ménages comptent toutefois des personnes appartenant à la même confession et lorsque cela n'était pas le cas, nous avons présumé la dénomination religieuse en fonction de la religion déclarée par la majorité des personnes du ménage.

⁷⁹ Nous avons créé cette catégorie pour les chefs dont le ménage comptait le même nombre de personnes déclarant deux religions distinctes et un ménage où aucune dénomination religieuse n'était spécifiée.

Chapitre II

Institutions élitaires et facteurs de sélection

Dans le premier chapitre, nous avons présenté les modalités du peuplement de la seigneurie de Saint-Armand, qui s'est déroulé en trois vagues successives contribuant, chacune à sa manière, à façonner la composition sociale de ce milieu. Nous avons également examiné brièvement les structures économique et socioprofessionnelle de cette région. Nous essayerons maintenant de déterminer les facteurs qui ont facilité l'accès aux charges élitaires. Parmi les facteurs identifiés, nous avons centré l'analyse sur le statut socioprofessionnel, la propriété foncière, l'appartenance religieuse et l'origine loyaliste comme éléments susceptibles de favoriser la promotion sociale.

Nous avons adopté pour cette étude le classement des charges élitaires établi par Jean-René Thuot⁸⁰ en ciblant toutefois de manière privilégiée les institutions majeures, soit celles de juge de paix, d'officier de milice haut-gradé (membre de l'état-major) et de député. Nous incluons aussi les fonctions d'agent seigneurial et de pasteur de l'église anglicane, cette dernière fonction étant toutefois traitée à part, en insistant sur un individu en particulier. Les charges d'agent seigneurial et de pasteur ne se retrouvent pas dans la grille de Thuot car les agents seigneuriaux remplissent d'abord une fonction économique au service d'un propriétaire privé plutôt qu'un rôle d'intermédiaire de l'État tandis que l'accès à la fonction de pasteur, dont la nomination relève des autorités ecclésiastiques, ne donne pas lieu, comme les autres charges publiques, à une

⁸⁰ Thuot, *op. cit.*, p. 30.

concurrence entre les acteurs sociaux. Nous avons tout de même jugé pertinent de les inclure dans cette étude compte tenu de leur importance dans la construction de l'élite sociale à Saint-Armand. De plus, ces fonctions sont susceptibles d'accorder un grand prestige à ceux qui les occupent. Elles rejoignent les autres rôles majeurs en ce sens qu'elles exercent une influence sur un grand nombre de personnes et dans un rayon d'action dépassant largement les frontières de la seigneurie à l'étude. Nous rejoignons en cela la définition de Thuot puisque les rôles de pasteur anglican et d'agent seigneurial engendrent, dans cette communauté établie à la frontière, un effet considérable sur un nombre important d'individus et sont susceptibles d'avoir un impact fort sur le développement de la communauté⁸¹. Nous devons toutefois demeurer attentif à la spécificité de ces deux charges.

Le choix de circonscrire davantage l'étude des institutions publiques aux rôles majeurs s'explique par le peu de documentation disponible pour les acteurs ayant occupé des fonctions au sein de la plupart des institutions de type médiane ou mineure à Saint-Armand. Le dépouillement extensif des greffes de notaires et d'autres sources diverses n'ont permis d'identifier qu'une poignée d'individus ayant occupé des rôles médians et mineurs, comme ceux de syndic scolaire ou de *church warden*, plus ou moins l'équivalent pour les protestants de la fonction de marguillier chez les catholiques. Les officiers de milice constituent les seules fonctions médianes pour lesquelles nous disposons d'une source permettant d'établir de manière régulière leurs détenteurs de 1812 à 1831. Compte tenu de la disponibilité des informations sur les officiers de milice et de l'origine loyaliste des premiers colons de la seigneurie, nous consacrerons une

⁸¹ Thuot, *op. cit.*, p. 30.

section spécifique de ce chapitre à l'étude de cette charge élitaires tant au niveau supérieur que médian examinant le profil des officiers supérieurs et des officiers subalternes.

1 - Les charges élitaires majeures à Saint-Armand

Nous concentrons d'abord notre attention sur les élites institutionnelles majeures. Nous avons procédé à l'identification des individus qui composent le corpus des élites majeures à partir de diverses sources. Le *Dictionnaire des parlementaires* de Gaston Deschênes permet de connaître les députés originaires de Saint-Armand⁸². Les rapports annuels de la milice, disponibles aux Archives Nationales, fournissent les noms des officiers membres de l'état-major pour les vingt dernières années de notre période d'étude, soit de 1812 à 1831. La thèse de Donald Fyson sur les juges de paix permet par ailleurs de retracer le nom de plusieurs individus ayant occupé cette fonction⁸³. Nous avons cependant dû utiliser le livre de Cyrus Thomas⁸⁴ pour compléter nos données sur les juges de paix car Fyson omet de nommer certains individus ayant occupé cette fonction à Saint-Armand. Pour les fonctions d'agent seigneurial et de pasteurs anglicans, les sources sont variées mais le livre de Cyrus Thomas s'est encore une fois avéré d'un secours précieux. Les greffes des notaires Louis Chaboillez et de Léon Lalanne déposés aux Archives Nationales du Québec, ainsi que les registres paroissiaux, ont aussi fourni des renseignements importants sur ces diverses fonctions. Nous avons complété

⁸² Gaston Deschênes, *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, 859 p.

⁸³ Fyson, *op. cit.*

⁸⁴ Thomas, *op. cit.*

l'analyse du corpus élitare en nous appuyant sur les données fournies dans le recensement de 1831 pour en dresser le profil socioprofessionnel et vérifier si les marqueurs de religion, d'occupation ou de superficie des terres possédées sont des facteurs importants dans la sélection des élites locales. Toutefois, certains membres de l'élite étant décédés ou ayant déménagé hors de la seigneurie avant le recensement⁸⁵, il nous manque des indicateurs relatifs à la propriété foncière de ces individus. L'analyse de la propriété foncière devra donc exclure ces individus, mais nous les avons inclus dans les tableaux traitant du statut socioprofessionnel et de la religion lorsque ces données étaient disponibles, pour ces mêmes individus, dans d'autres sources.

Les rôles majeurs sur lesquels porte cette analyse sont au nombre de cinq : pasteur anglican, agent seigneurial, député, juge de paix et officier de milice membre de l'état-major. Nous dresserons d'abord un portrait général de cette élite institutionnelle en examinant leur statut socioprofessionnel, leur richesse foncière et leur appartenance religieuse. Les détenteurs des postes au sein des institutions majeures de Saint-Armand constituent un corpus de 20 individus en excluant les trois pasteurs anglicans qui seront traités à part. Trois d'entre eux ont toutefois été retirés du corpus faute de documentation permettant de confirmer qu'ils étaient bel et bien résidents de Saint-Armand⁸⁶ au cours de la période d'étude. C'est donc à partir d'un groupe réduit à 17 personnes que nous

⁸⁵ C'est notamment le cas pour Philip Luke père, Christian Wehr Jr., John et Philip Rüter ainsi que Jacob et Jasper Cook, pour lesquels nous ne disposons pas de données relatives à la propriété foncière, ceux-ci étant soit morts ou ayant déménagé hors de la seigneurie avant le recensement.

⁸⁶ C'est le cas de Joseph Powell, major au 4^e bataillon des townships, dont le lieu de résidence n'est jamais donné dans les registres et qui n'apparaît pas au recensement de 1831, de James Pell nommé major du 4^e bataillon de Bedford le 2 mars 1823 pour les mêmes raisons et d'un certain H. Powell, apparaissant dans les registres d'officiers de 1830 comme major, mais dont rien n'est connu outre le nom.

tenterons de déterminer quels sont les facteurs déterminants dans l'accèsion aux plus hautes sphères de l'élite locale à Saint-Armand, de 1784 à 1831.

A - Le statut socioprofessionnel des membres de l'élite institutionnelle

Examinons d'abord le profil socioprofessionnel de cette élite institutionnelle (voir tableau 2.1). Les marchands ont apparemment la main haute sur les principales charges institutionnelles. La situation stratégique de Saint-Armand, située à proximité de la frontière américaine et au carrefour de réseaux de communication entre les Cantons-de-l'Est entre les marchés du Vermont et de l'État de New-York, a sans doute permis à plusieurs marchands locaux de s'enrichir en fournissant de la nourriture et du matériel aux nouveaux habitants de la seigneurie et des *townships* environnants qui amorcent leur peuplement durant la période étudiée. Ainsi, les marchands, qui constituent seulement 4,4 % du total des chefs de ménages de la seigneurie, accaparent plus de la moitié des charges d'élites majeures. Les agriculteurs, quant à eux, ne comptent plus que pour 37 % des élites majeures, alors qu'ils constituent 58,3 % du total des chefs de ménage. Notons enfin l'absence des journaliers et des artisans de ce corpus des élites majeures.

Tableau 2.1
Répartition socioprofessionnelle des élites institutionnelles majeures 1784-1831⁸⁷

Groupe socioprofessionnel	Élites majeures, 1784-1831	%
Professions libérales ⁸⁸	3	20
Agriculteurs	4	37
Marchands ⁸⁹	8	53
Total	15⁹⁰	100

B - Les élites institutionnelles et la propriété foncière

La propriété foncière n'apparaît pas, à Saint-Armand, comme un facteur déterminant dans l'accès aux fonctions élitaires majeures (voir tableau 2.2). L'appartenance au groupe des marchands semble un facteur beaucoup plus susceptible de faciliter l'accès aux principales charges publiques que la superficie des propriétés foncières possédées. La superficie moyenne des terres des membres de cette élite présents lors du recensement de 1831 s'établit à 180,3 acres, soit environ 50 acres seulement au-dessus de la moyenne de l'ensemble des propriétaires terriens de 10 acres et plus dans la seigneurie. Par ailleurs, seulement deux membres de cette élite se retrouvent parmi les dix plus grands propriétaires fonciers. George Cook et Oren Kemp possèdent respectivement 480 acres et 400 acres. À l'opposé, trois membres de cette

⁸⁷ Les mentions sont tirées du recensement de 1831 pour la plupart des individus. Pour les individus dont le nom n'apparaît pas au recensement, nous avons utilisé le livre de Cyrus Thomas ou les greffes de notaires.

⁸⁸ Nous incluons ici, les médecins et les notaires.

⁸⁹ John Ruiter et son fils Philip sont ici inclus dans la catégorie des marchands, car, bien qu'ils soient tous deux décédés avant le recensement de 1831, ils ont tous deux trempé dans le commerce, comme en témoigne leur livre de compte. De plus, ils étaient de gros propriétaires terriens et possédaient une taverne située à Philipsburg.

⁹⁰ Nous avons exclu Jacob et Jasper Cook, identifiés comme juges de paix à Saint-Armand par Fyson, mais dont le nom n'apparaît ni dans le recensement, ni ailleurs. Peut-être étaient-ils déjà décédés avant 1831.

élite déclarent moins de 100 acres lors du recensement de 1831. Le notaire Léon Lalanne est le seul locataire à occuper une charge majeure à Saint-Armand. Il est fort probable qu'il loue une maison à Frelighsburg, dans la partie est de la seigneurie où il réside. Le docteur May qui, comme le notaire Lalanne, tire davantage ses revenus de son activité professionnelle que de l'agriculture, occupe seulement trois acres de terre dans la seigneurie de Saint-Armand. Ce dernier possède toutefois des propriétés foncières à l'extérieur de la seigneurie, dans le canton de Bury⁹¹. Le cas de Joseph Powers qui déclare seulement 50 acres de terres lors du recensement de 1831 est toutefois plus difficile à comprendre puisqu'il déclare pratiquer le métier d'agriculteur. En ce qui le concerne, très peu de détails nous sont parvenus, outre le fait que Fyson le répertorie comme ayant exercé la fonction de juge de paix de 1806 à 1821⁹².

Tableau 2.2
Propriété foncière chez les membres de l'élite majeure recensés en 1831⁹³

Superficie des actifs	Élites majeures	
	Nombre	%
Moins de 100	3	27,3
100 à 199	4	36,3
Plus de 200	4	36,3
Total	11	100

⁹¹ Montgomery, *op. cit.*, p.55.

⁹² Fyson, *op. cit.* p. 433.

⁹³ Nous devons exclure de ce tableau Jacob et Jasper Cook, pour lesquels nous n'avons pas de données en 1831, ainsi que Philip Luke, John et Philip Rutter qui sont décédés ainsi que Christian Wehr jr qui réside à Saint-Armand selon les registres d'officiers de milice mais qui n'apparaît pas au recensement.

C - L'appartenance religieuse des élites institutionnelles

Aucun tableau ne s'avère nécessaire en ce qui concerne la religion car, selon le recensement de 1831, tous les individus ayant occupé des charges d'élites majeures sont, sans exception, des anglicans. Pour ceux qui n'ont pas été comptés en 1831, il a été possible d'établir leur appartenance religieuse grâce aux registres paroissiaux et à certains autres documents, sauf en ce qui concerne Jacob et Jasper Cook. On peut toutefois remarquer que leur frère George est anglican, ainsi que tous les membres de son ménage.

Le fait que l'on ne retrouve pas de catholiques parmi les principales élites institutionnelles est facilement compréhensible. Ceux-ci ne forment qu'une minorité à Saint-Armand, avec 316 adhérents, soit un peu plus de 10 % du total de la population. De plus, la grande majorité de ces catholiques sont des journaliers canadiens-français arrivés après 1812.

On peut probablement expliquer en partie la domination des anglicans par l'importance exceptionnelle de Charles James Stewart dans le peuplement de la seigneurie. L'influence de ce dernier, pasteur anglican à Saint-Armand et futur évêque anglican de Québec auprès des institutions coloniales n'est peut-être pas étrangère au fait que les anglicans monopolisent à ce point les charges d'élites majeures dans la seigneurie. L'influence de ce personnage sera analysée de manière plus détaillée dans la partie portant sur les pasteurs anglicans au chapitre 3. Du côté des méthodistes, baptistes

et presbytériens, aucun pasteur ne peut rivaliser avec le prestige, les accomplissements, les contacts et la fortune de Stewart, ce qui peut expliquer, en partie, qu'aucun membre de ces dénominations religieuses n'ait réussi à se hisser parmi les détenteurs des principales charges publiques. Enfin, il convient de noter que la plupart des marchands et des professionnels de la seigneurie sont anglicans.

D - Origine loyaliste et charges élitaires

Dans notre introduction, nous avons soulevé la question de l'origine loyaliste des colons et leur appartenance à la première vague de peuplement comme des facteurs susceptibles de faciliter l'accession aux charges élitaires majeures. Afin de vérifier l'hypothèse, nous avons repris notre corpus d'élites majeures, que nous avons réparti en trois groupes, à savoir les individus qui descendent directement des familles loyalistes, ceux qui leur sont liés par le mariage et ceux qui n'ont pas intégré le réseau des familles loyalistes.

Tableau no 2.3
Les élites majeures et l'héritage loyaliste⁹⁴

Charge élitaires	Lien direct ⁹⁵	Lien par alliance ⁹⁶	Aucun lien ⁹⁷
Agent seigneurial	2	0	1
Député	2	0	0
Juge de paix	4	0	9
Officier de l'état-major ⁹⁸	3	0	1
Total	7	0	10

Le groupe des loyalistes obtient la mainmise sur trois des quatre charges élitaires majeures que nous avons identifiées. Les charges d'agent seigneurial, de député et d'officier de l'état-major sont la chasse gardée des familles loyalistes. Seule la charge de juge de paix échappe au contrôle du groupe loyaliste, quoique celui-ci y est tout de même bien représenté. À la vue du total, il est évident que le cumul des charges majeures est l'apanage des individus issus du noyau loyaliste à Saint-Armand. Un seul individu n'ayant aucun lien avec ce groupe cumule deux charges. Il s'agit du médecin Calvin May, qui accède à l'état-major de la milice en qualité de chirurgien et qui est

⁹⁴ Certains individus se retrouvent dans plusieurs catégories, grâce au cumul de charges. Un individu compté dans la catégorie des juges de paix peut aussi être compté parmi les députés, ce qui explique que le total obtenu soit moins élevé que le total du nombre d'individus comptés dans chacune des charges.

⁹⁵ Un lien direct indique que l'individu occupant la charge est issu d'une des premières familles de loyalistes installée avant 1792 et qu'il fait donc nécessairement partie de la première vague de peuplement.

⁹⁶ Un lien par alliance indique que l'individu qui occupe la charge est marié avec une descendante de la première vague.

⁹⁷ Ces individus, issus de la deuxième ou troisième vague de peuplement, n'ont aucun lien avec les premières familles loyalistes.

⁹⁸ Calvin May, le seul officier à n'avoir aucun lien direct avec les familles loyalistes, est médecin et à ce titre il accède à l'état-major en tant que chirurgien. Nous l'incluons ici bien qu'il n'apparaisse que pour la seule année 1827.

aussi juge de paix. Notons que celui-ci n'apparaît toutefois que pour la seule année 1827 dans les registres de la milice.

À la lumière du tableau 2.3, le fait d'être issu d'une famille loyaliste constitue un adjuvant certain dans l'obtention des charges élitaires les plus prestigieuses. Bien que plusieurs familles issues de la deuxième vague de peuplement aient réussi à faire fortune à Saint-Armand, notamment dans le commerce, il semble que ces familles aient éprouvé de la difficulté, du moins au début de la période d'étude, à déclasser les familles loyalistes, établies depuis plus longtemps sur le territoire, dans l'obtention des charges élitaires les plus importantes. La solidarité du noyau loyaliste et leurs contacts avec l'administration coloniale semblent être deux facteurs qui ont favorisé les loyalistes dans l'obtention et le maintien de ces charges.

2 - La Milice : une institution élitare locale.

L'étude des officiers de milice permet une incursion dans l'analyse de la composition des élites locales intermédiaires dans la seigneurie de Saint-Armand. Les officiers de milice sont d'ailleurs les seules charges intermédiaires que nous pouvons identifier de manière assez complète à partir des sources disponibles. De plus, lorsque l'on considère le passé militaire du noyau de la population loyaliste à Saint-Armand, il devient intéressant d'étudier l'évolution de ce groupe parmi les officiers de la milice locale. Les individus issus de ce groupe loyaliste contrôlent-ils la milice locale grâce à leur expérience militaire ou sont-ils concurrencés par les colons de la deuxième vague au sein de cette institution ? Pour le vérifier, nous avons d'abord identifié dans les listes de

la milice un corpus de 51 officiers du quatrième bataillon des *townships* identifiés comme résidants dans la seigneurie de Saint-Armand. Nous avons choisi d'étendre notre sélection à tous les individus ayant au moins atteint le grade d'enseigne durant notre période d'étude. En recoupant cette liste avec le recensement de 1831 et certains autres documents, nous avons obtenu un groupe composé de 24 individus dont nous avons été en mesure de dresser le profil socioprofessionnel.

A – Durée de la carrière dans la milice

La durée moyenne de la carrière d'un officier de milice à Saint-Armand est de huit ans. Cette moyenne a été établie à partir de l'ensemble du corpus de 51 officiers du 4^e bataillon résidant à Saint-Armand. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas beaucoup de perspectives d'avancement au sein de la milice sédentaire dans notre région d'étude. Une fois qu'un individu obtient un grade, il le conserve tout au long de sa carrière, à quelques exceptions près. Seuls huit des 51 officiers parviendront à obtenir une promotion au cours de leur carrière. Parmi ceux qui obtiennent une promotion, la durée de leur carrière est d'un peu plus de dix-sept ans, soit plus du double de la moyenne établie pour l'ensemble du groupe. La durée de la carrière est donc un facteur déterminant dans l'obtention d'une promotion. Ceci favorise donc les loyalistes installés avec la première vague, du fait qu'ils sont présents à Saint-Armand depuis plus longtemps. On remarque que, parmi ces huit individus promus à un grade supérieur, quatre descendent directement des premiers colons loyalistes.

B – Milice et origine loyaliste

Parmi le groupe de 51 individus, nous en avons identifié onze qui sont issus de la première vague d'immigration loyaliste. En décomposant ce groupe, on peut y retrouver trois lieutenants, cinq capitaines, un lieutenant et adjudant et deux lieutenant-colonels. Il semble cependant que ceux-ci se fassent de plus en plus rares après la guerre de 1812. En effet, quatre de ces onze individus ne se retrouvent plus sur les listes de la milice après 1813. Nous pouvons donc affirmer que 1814 constitue donc la date butoir à partir de laquelle les loyalistes se font remplacer de façon marquée et perdent une partie de leur influence dans la milice. Bien que le commandant du bataillon, Christian Wehr jr. soit lui-même de souche loyaliste, il y aura de moins en moins d'officiers issus du noyau loyaliste au fur et à mesure que l'on avance dans le temps.

C – Statut socioprofessionnel des officiers de milice

Nous avons ensuite vérifié le statut professionnel des officiers de la seigneurie de Saint-Armand jusqu'au recensement de 1831 (voir tableau 2.4). Nous avons aussi tenu compte des individus dont il a été possible d'identifier l'activité professionnelle par d'autres moyens. Comme nous l'avons déjà constaté, le lieutenant-colonel, qui commande le bataillon de milice, est issu de la classe marchande. Les deux autres membres de l'état-major, le chirurgien et le lieutenant et adjudant, sont respectivement un membre des professions libérales et un cultivateur. Notons toutefois que la sélection d'un médecin au poste de chirurgien est directement liée à la définition même de la charge. Les marchands et les membres de professions libérales détiennent quelques postes parmi les officiers subalternes. Toutefois, ce sont les cultivateurs qui contrôlent

environ 80% de ces postes de capitaines, de lieutenants et d'enseignes dans la milice locale.

Tableau 2.4
Le statut socioprofessionnel des officiers de milice de la seigneurie de Saint-Armand jusqu'en 1830, (par grade et par profession déclarée au recensement de 1831)⁹⁹

Rang ¹⁰⁰	Statut socioprofessionnel			
	Marchand	Profession libérale	Cultivateur	Total
Lieutenant-colonel ¹⁰¹	1	0	0	1
Major	0	0	0	0
Lieutenant-adjutant	0	0	1	1
Chirurgien	0	1	0	1
Capitaine	0	0	7	7
Lieutenant	2	0	8	10
Enseigne	0	0	4	4
<u>Total¹⁰²</u>	3	1	20	24

⁹⁹ Nous avons aussi inclus ici les individus dont le statut socioprofessionnel a été établi par d'autres moyens que le recensement de 1831.

¹⁰⁰ Nous avons choisi de classer les individus en fonction du grade le plus élevé obtenu au cours de leur carrière dans la milice.

¹⁰¹ L'autre lieutenant-colonel, Christian Wehr jr. n'a pas été retenu pour ce tableau, aucun document n'ayant permis de vérifier sa profession.

¹⁰² Le total de 24 individus s'explique par le fait qu'il n'a pas été possible de dresser le profil socioprofessionnel de certains officiers dû au fait qu'ils n'apparaissent pas au recensement de 1831 et qu'aucun autre document n'a permis de le déterminer.

D – Propriété foncière chez les officiers de milice cultivateurs

Nous avons voulu déterminer plus précisément le profil de ces officiers de milice issus du milieu paysan dont les charges comme officiers subalternes les identifient, d'après le classement de Thuot, parmi les élites moyennes ou intermédiaires. Nous avons donc vérifié les liens possibles entre l'étendue de leur propriété foncière et leur grade dans la milice (voir tableau 2.5). Pour l'ensemble de ces officiers issus du monde paysan, la superficie moyenne des terres possédées en 1831 s'établit de façon globale à 153,4 et la médiane à 156,5. Ceci n'est pas tellement supérieur à la moyenne des terres pour l'ensemble des cultivateurs de la seigneurie, soit 137,8 acres. L'occupation de cultivateur semble donc être un facteur qui facilite l'accession aux grades d'officiers de milice, mais la superficie des terres possédées ne joue pas de façon marquée pour la nomination à un grade inférieur dans la milice. Remarquons cependant que la moyenne des terres possédées augmente au fur et à mesure que l'on monte en grade. On remarque ainsi un écart d'un peu moins de 33 acres dans la moyenne des terres possédées par le groupe des enseignes et celui des capitaines.

Tableau 2.5
Officiers de milice cultivateurs et propriété foncière en 1831

Rang dans la milice	Nombre d'individus	Superficie des terres	
		Moyenne	Médiane
Lieutenant et adjudant	1	200.00	200.00
Capitaine	7	166.1	138
Lieutenant	8	146.25	200
Enseigne	4	133.75	125

E – Appartenance religieuse des officiers de milice

Grâce encore une fois au recensement et aux registres paroissiaux, nous avons pu établir l'appartenance religieuse de 29 des 51 officiers de Saint-Armand. Dix-neuf des officiers sont de religion anglicane, huit adhèrent à l'Église baptiste et deux sont méthodistes. Notons que les anglicans sont toujours les plus nombreux, mais ils ne sont plus seuls comme c'était le cas au sein de l'état-major. Il semble donc que les baptistes constituent l'autre groupe religieux qui réussit le mieux à s'intégrer à l'élite, que ce soit par leur fréquentation de la loge maçonnique, comme nous le verrons au chapitre 4, ou par leur accession aux postes d'officiers de milice.

Chapitre III

Étude spécifique des charges élitaires majeures : rôle et identifications des acteurs.

Nous voulons maintenant appréhender la formation de l'élite institutionnelle locale et examiner le profil de ces individus qui ont réussi, dans la seigneurie de Saint-Armand, à se hisser au sommet de la pyramide sociopolitique. Au fur et à mesure que le peuplement de Saint-Armand évoluera, on verra la composition du groupe d'élites majeures se transformer. Nous nous proposons donc, après avoir présenté les différentes charges élitaires majeures, d'en étudier la composition tout au long de la période, afin d'identifier les individus qui ont évolué dans l'élite de Saint-Armand. Cet exercice permettra entre autre de vérifier les résultats obtenus au chapitre précédent en les traduisant dans le vécu de ces élites majeures. Nous pourrons donc, à l'issue de ce chapitre, déterminer quels étaient les individus les plus influents au sein de notre communauté et étudier plus en détail le cumul des charges.

1 – Charges élitaires majeures : identification des fonctions et du personnel

A – Les pasteurs anglicans

Le chapitre précédent a permis de démontrer que la seigneurie de Saint-Armand ne compte pas seulement des colons d'origine loyaliste. Plusieurs nouveaux colons installés après 1792 ne cherchent qu'à obtenir des terres à bas prix. Ceci vient donc

nuancer l'affirmation mise de l'avant par Kesteman selon laquelle la population de Saint-Armand serait davantage anglicane à cause de sa forte base loyaliste¹⁰³. Il semble que, dans le cas de Saint-Armand, la popularité de l'Église anglicane soit également due à l'activité missionnaire et au prestige personnel de l'un de ses pasteurs : Charles James Stewart.

Le rôle de ces pasteurs anglicans en milieu frontalier est principalement de recruter de nouveaux fidèles par leur activité missionnaire, de construire de nouvelles églises, d'administrer les sacrements comme le baptême et le mariage, de veiller aux malades et aux mourants, d'accompagner les enfants dans leur cheminement religieux, bref, de voir aux besoins spirituels de sa communauté. La compétition étant féroce avec les autres dénominations protestantes, le pasteur anglican doit tenter de ravir des fidèles aux autres églises protestantes de la région, aux baptistes, aux méthodistes et aux presbytériens.

La seigneurie de Saint-Armand servira de base missionnaire pour les anglicans dans toute la région des Cantons-de-l'Est. Ses pasteurs feront la tournée des communautés environnantes qui ne disposent pas de clercs résidants afin d'offrir leurs services. C'est ainsi que certains d'entre eux célébreront des mariages dans les *townships* environnants, comme Stanbridge, Dunham et Sutton, voire même dans l'État du Vermont, jusqu'à ce que ces communautés soient en mesure de construire leur propre église et d'engager les services d'un pasteur. Le rayonnement de ces missionnaires anglicans déborde donc de leur simple paroisse, ils ont joué un rôle de premier plan dans

¹⁰³ Jean-Pierre Kesteman *et. Al., op. cit.*, p.186.

la définition du paysage religieux de l'ensemble des Cantons-de-l'Est en établissant tout d'abord la base de leurs activités missionnaires à Saint-Armand.

En 1831, la population de Saint-Armand s'établit à 3014 âmes. De ces 3014 personnes, 1620 sont anglicanes, regroupant 53,7 % de la population. Pour expliquer ce succès de la religion anglicane, il semble que l'on doive se tourner vers l'activité missionnaire de cette dénomination protestante, comme l'ont bien démontré John Little¹⁰⁴ et Françoise Noël¹⁰⁵ dans leurs travaux respectifs. En effet, pour une seigneurie située à la frontière avec les États-Unis et peuplée par des Américains, il semble surprenant qu'une église établie jouissant du support de l'État se soit mieux tirée d'affaire que les églises dissidentes méthodistes ou baptistes, très populaires au sud de la frontière. À Saint-Armand, ce succès est surtout attribuable à un individu en particulier, le pasteur Charles James Stewart¹⁰⁶. Celui-ci avait connu quelques prédécesseurs à Saint-Armand, mais ceux-ci ne feront que passer et n'auront pas ou peu d'impact sur l'implantation de l'Église anglicane¹⁰⁷.

Charles James Stewart voit le jour à Londres, au mois d'avril 1775. Il est le fils de John Stewart, 7^e comte de Galloway. Éduqué au Corpus Christi College d'Oxford ainsi qu'au All Soul's College, il obtiendra sa maîtrise ès arts en 1799 et fut ordonné prêtre à la cathédrale d'Oxford le 19 mai de la même année. Alors que Jacob Mountain,

¹⁰⁴ Little, *loc. cit.* p. 50-53.

¹⁰⁵ Noël, *Competing for souls...* p. xxxviii-xxxix.

¹⁰⁶ L'essentiel du contenu biographique de Stewart est tiré de l'excellente biographie de Stewart écrite par Thomas Millman, *The Life of the Right Reverend, The Honourable Charles James Stewart*, London, Ontario, Huron College, 1953, 229 p.

¹⁰⁷ De 1799 à 1808 se sont succédés le révérend R.Q.Q. Short, le révérend James Tunstall et le révérend Charles Caleb Cotton.

évêque anglican de Québec se trouve à Londres en 1806, Stewart lui est présenté par son évêque, George Pretyman Tomline. Ayant manifesté un intérêt pour l'activité missionnaire, le jeune Stewart sera affecté par l'évêque de Québec à la seigneurie de Saint-Armand. Stewart débarquera à Québec en 1807 comme missionnaire et fera un détour par Montréal après avoir rencontré Thomas Dunn. Il entrera en contact avec plusieurs personnages importants à Montréal, dont Joseph Frobisher, James McGill et Isaac Todd. Stewart s'installera, dès son arrivée à Saint-Armand en 1808, dans la partie est de la seigneurie, à Frelighsburg. Avant de se trouver son propre logis, il habitera temporairement chez George Cook¹⁰⁸, qui deviendra l'un de ses amis personnels¹⁰⁹ et ensuite chez Philip Luke¹¹⁰. Stewart fera construire une église à Frelighsburg, nommée Trinity Church, qui sera terminée en janvier 1809, et dont il assumera lui-même la moitié des coûts de construction¹¹¹. Cette église est le premier lieu de culte protestant érigé dans les Cantons-de-l'Est. Par la suite, une seconde église, nommée St. Paul's Church, a été construite à Philipsburg en juillet 1811.

Millman note que Stewart voyage beaucoup, prêchant et baptisant dans les environs de Saint-Armand, notamment dans les seigneuries de Foucault et de Noyan, où sont établis de nombreux loyalistes, ainsi qu'à Shefford et dans les cantons de Sutton, Potton, Stanstead et Barnston. Il se rendra même au Vermont¹¹². C'est en visitant Cornwall en 1812 que Stewart rencontrera son successeur, James Reid, à qui il offrira le

¹⁰⁸ Millman, *op.cit.*, p. 14.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 15.

¹¹¹ La construction de cette église aurait coûté environ £600 livres. (Millman, *Life of the Right Reverend...* p. 17.)

¹¹² *Ibid.*, p. 16-21.

poste d'instituteur à l'école de l'institution royale installée à Saint-Armand. Le pasteur Stewart joua aussi un rôle de premier plan lors de la guerre de 1812 en intervenant auprès du colonel de milice Bedle de Burlington au Vermont pour qu'il libère 90 prisonniers de guerre capturés à Philipsburg le 12 octobre 1813. Il aurait décidé d'assumer ce rôle de médiateur suite à quelques échanges épistolaires avec Philip Ruiter, l'un des autres membres les plus influents de l'élite institutionnelle locale.

Suite à l'ordination de James Reid comme vicaire de Saint-Armand en 1815, Stewart quitte son affectation à Saint-Armand et se rend en Angleterre où il tente de récolter des fonds afin de construire de nouvelles églises dans les Cantons-de-l'Est. Absent deux ans, il se rend ensuite dans le village de Hatley où il fait construire une église en 1819. La même année, Stewart reçoit comme mission de consolider la situation de l'Église anglicane dans le diocèse, ce qui devait le mener à entreprendre un voyage de plus de 2000 milles au Haut-Canada. À la mort de l'évêque Mountain en 1825, il lui succède à la direction de l'église anglicane au Canada. Les douze dernières années de sa vie seront consacrées à voir à la propagation de l'église anglicane dans le Bas et le Haut-Canada.

Par ses origines sociales, de la noblesse écossaise ; par sa fortune, qu'il utilise pour construire des églises et des écoles à Saint-Armand ; ainsi que par ses relations avec des personnages influents comme Frobisher, Todd, McGill et l'évêque Mountain, qui l'a toujours considéré comme son successeur, Stewart fait non seulement partie de l'élite de Saint-Armand, mais il évolue au sein de l'élite coloniale. Les moyens et les

contacts de Stewart, ainsi que son dévouement exemplaire, favoriseront une implantation durable de l'Église anglicane à Saint-Armand. Cette seigneurie deviendra même le principal centre de propagation de cette confession religieuse dans la région des Cantons-de-l'Est. Notons que quelques-uns des membres de l'élite de Saint-Armand comptent parmi les amis personnels de Stuart, comme Philip Luke et George Cook, chez qui il a résidé, de même que Philip Ruitter, qui a servi comme *church warden* à l'église de St. Paul située à Philipsburg.

James Reid succède à Stewart en 1815 et ce, jusqu'en 1826, date à laquelle Richard Whitwell est nommé pasteur anglican pour la partie ouest de Saint-Armand, ce qui laisse à Reid l'administration de la partie est. Le pasteur Reid entretient des liens d'amitié avec l'évêque Stewart qui a été son prédécesseur à Saint-Armand¹¹³. Le pasteur Whitwell continue aussi le travail missionnaire de Stewart, s'occupant de prêcher à Bedford, dans le canton voisin, jusqu'à ce que ce village soit en mesure de construire sa propre église et de se doter d'un pasteur. Stewart avait donc laissé derrière lui une église solide et bien établie.

B – Les agents seigneuriaux

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le premier chapitre, la seigneurie de Saint-Armand est un cas assez unique au Bas-Canada. Ce territoire, bien qu'établi en seigneurie, est finalement administré selon le modèle des *townships* par son propriétaire Thomas Dunn qui choisit de vendre des terres en abandonnant ses droits et privilèges seigneuriaux. Pour administrer sa seigneurie et veiller à la vente de ses terres, Dunn aura

¹¹³ Thomas, *op. cit.*, p. 84.

besoin d'un agent local. L'agent seigneurial devait voir à la bonne administration de la seigneurie, établir les contrats de vente de terres, établir les prix auxquels ces terres seraient vendues, voir au recouvrement des dettes contractées par les habitants envers Dunn, recruter de nouveaux colons, s'assurer de la moralité des nouveaux arrivants en leur faisant prêter serment. Ce rôle d'intermédiaire entre le seigneur et les nouveaux colons de la région constitue sans conteste une charge susceptible d'accorder un certain prestige. L'agent seigneurial dispose effectivement d'un rapport de force vis-à-vis les autres habitants de Saint-Armand et les nouveaux-venus désireux d'acquérir des terres neuves.

Durant notre période d'étude, trois individus ont rempli la charge d'agent seigneurial. Deux de ces agents sont connus pour avoir occupé d'autres charges majeures, John Ruiter et son fils Philip. John Ruiter a été nommé agent seigneurial par Thomas Dunn à l'automne 1788, alors que Dunn visitait Saint-Armand afin de régler le contentieux qui l'opposait aux loyalistes installés sur ses terres. Ceux-ci refusent jusqu'alors de reconnaître ses droits. Deux ans plus tard, en 1791, Ruiter est nommé juge de paix, un poste qu'il continue d'occuper jusqu'à sa mort en 1797¹¹⁴. Lui succède alors son fils, Philip, qui devient à son tour agent seigneurial et juge de paix de 1797 jusqu'à sa mort en 1820¹¹⁵. En plus d'être l'agent seigneurial de Thomas Dunn à Saint-Armand, Philip Ruiter est l'intermédiaire local de William Boutilier, de Québec, en ce qui concerne les affaires du canton de Westbury, ainsi que de Hugh Finlay pour le canton de

¹¹⁴ Fyson, *op. cit.* p. 434.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 434.

Stanbridge¹¹⁶. La correspondance de John Ruiter avec Finlay dont on retrouve plusieurs pièces dans l'ouvrage de l'abbé Ivanhoë Caron¹¹⁷ démontre d'ailleurs le rôle considérable de Ruiter et de son fils Philip dans la colonisation des Cantons-de-l'Est.

D'après cette correspondance, John Ruiter a entre autres participé à un projet de spéculation foncière de Hugh Finlay. Les créanciers de Finlay qui était financièrement aux abois, auraient fait pression sur celui-ci pour qu'il se serve de sa position comme président du comité des terres afin de leur faciliter l'obtention de concessions dans les Cantons-de-l'Est. Finlay demanda donc à Ruiter, en octobre 1795, de trouver le plus rapidement possible des colons désireux de s'installer dans les *townships*¹¹⁸. Cette tentative a toutefois échoué car on interrompit temporairement, cet automne-là, la concession, à titre gratuit, de terres dans les cantons.

Philip Ruiter, meurt en célibataire endurci deux ans après le décès de Thomas Dunn, survenu en 1818. Cyrus Thomas indique, sans préciser la date, qu'Oren Kemp lui succède en tant qu'agent pour les terres des héritiers Dunn et celles de la couronne¹¹⁹. Kemp, sans être aussi bien pourvu en terres que Ruiter, est quand même l'un des plus grands propriétaires fonciers de Saint-Armand. Ce marchand anglican possédait 400 acres en 1831 et occupe donc le 8^e rang parmi les propriétaires fonciers.

¹¹⁶ Ces contrats se trouvent dans le greffe de Léon Lalanne au Archives Nationales du Québec.

¹¹⁷ Ivanhoë Caron, *La colonisation de la province de Québec : les Cantons-de-l'est, 1791-1815*, Québec, L'Action Sociale, 1927 [1923], tome 2, p. 347-350.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 347-348

¹¹⁹ Thomas, *op. cit.*, p.70.

Aucun document n'a permis d'établir si Kemp entretenait des relations avec des personnages influents à l'extérieur de la seigneurie, mais il semble évident que, dans le cas de la famille Ruitter, ceux-ci ont bénéficié du support de personnages évoluant dans les plus hautes sphères administratives de la colonie. Ces contacts leur auront ouvert les portes de fonctions comme celles de juge de paix, dans les deux cas la nomination comme juge suivant de peu l'entrée en fonction comme agent seigneurial. À noter que les trois agents seigneuriaux sont aussi marchands, de religion anglicane, et que Philip Ruitter est un franc-maçon, alors que Levi Kemp, le frère d'Oren, appartient lui aussi à la loge locale.

C – Les députés

La fonction de député diffère sensiblement des autres charges étudiées puisqu'elle est la seule à être élective. Cette fonction existe, au Bas-Canada, depuis l'adoption de l'Acte constitutionnel en 1791. Cependant, il faut attendre les élections partielles du 4 décembre 1829 pour que des députés originaires de Saint-Armand obtiennent un siège. De 1791 à 1829, la seigneurie de Saint-Armand fait partie du comté de Bedfordshire, qui comprenait alors une importante partie de ce que nous connaissons aujourd'hui comme les comtés de Brome-Missisquoi, Chambly, Iberville et Rouville. Les députés de Bedfordshire provenaient alors des autres secteurs de ce comté. En 1829, le comté de Missisquoi est créé. Il couvre alors plus de 360 milles carrés comprenant, outre la seigneurie de Saint-Armand, les cantons de Dunham, Stanbridge et Sutton.

Compte tenu de l'importance de la population, qui atteint 7766 habitants, le nouveau comté a droit à deux sièges¹²⁰.

Ces deux députés sont élus pour une période de plus ou moins quatre ans où ils devront, en plus de participer aux débats, voter sur les différents projets de lois soumis à leur attention. Leur rayon d'action est donc le plus large parmi les fonctions étudiées dans ce chapitre car il déborde largement le cadre de la seigneurie pour s'étendre à l'ensemble des affaires de la colonie. Le cens électoral vient limiter le bassin de population éligible à exercer la fonction de député. Seuls les propriétaires qui sont en mesure de payer le cens électoral¹²¹ peuvent voter et donc de se présenter comme candidats. Ceci élimine donc la plupart des journaliers et les plus petits agriculteurs de la seigneurie.

Il faudra attendre jusqu'à la création du comté de Missisquoi, en 1829, pour que Saint-Armand voie deux de ses habitants élus, ce qui se situe chronologiquement à la toute fin de notre période. Il est donc entendu que la charge de député n'aura pas, pour le laps de temps qui nous intéresse, un impact considérable sur le développement de Saint-Armand. Néanmoins, il s'avère intéressant de se pencher sur les deux individus qui ont occupé cette charge car cela confirme ce que Thuot observe lorsqu'il mentionne que les élections sont des plébiscites pour les élites locales¹²². Cette situation découle du fait que les candidats sont le plus souvent de riches marchands ou des membres des professions libérales, qui exercent un certain ascendant sur leur communauté, car ils se retrouvent

¹²⁰ Walker, *op. cit.*, p. 142

¹²¹ Thuot, *op. cit.*, p. 45.

¹²² *Ibid.*, p.76

souvent dans le rôle d'employeur ou de créancier. Ceci rend difficile, pour l'électeur qui doit se prononcer publiquement, de voter contre celui envers qui il a une dette, comme le remarque Christian Dessureault¹²³. En 1829, les électeurs du comté de Missisquoi élisent, lors des élections partielles du 4 décembre, deux citoyens résidant dans la seigneurie de Saint-Armand, Richard Van Vliet Freligh et Ralph Taylor, respectivement marchand et fils de marchand.

Le séjour de Freligh à l'Assemblée législative sera de courte durée. Élu en 1829, il ne se représente pas en 1830 et est ensuite défait lors de l'élection de 1834. Né en 1781, il est le fils d'Abram Freligh, un riche médecin américain d'origine allemande ou hollandaise, venu d'Albany dans l'état de New York. Abram Freligh s'installe vers 1801 avec ses 12 enfants sur les 200 acres de terre qu'il achète dans ce qui deviendra Frelighsburg, village qui porte son nom¹²⁴. En 1831, le marchand Richard Van Vliet Freligh possède 250 acres dans la seigneurie de Saint-Armand. Il exploite aussi quatre moulins dont un moulin à scie, un moulin à fouler, un moulin à carder et un moulin à farine. Les six membres de sa famille sont anglicans, sauf une personne qui se déclare méthodiste.

Ralph Taylor, de son côté, est le fils d'Alexander Taylor, l'un des premiers colons installés à Saint-Armand en 1784¹²⁵. Taylor père a joué un rôle de premier plan dans l'installation des premiers colons près de la baie Missisquoi, aux alentours de ce qui s'appellera quelques années plus tard Philipsburg. En plus de servir comme juge de

¹²³ Cité dans Thuot, *op. cit.*, p.76.

¹²⁴ Deschênes, *op. cit.*, p. 295.

¹²⁵ Alexander Taylor est né à Perthshire en Écosse, à une date qui demeure inconnue, et il décède en 1826.

paix, Ralph Taylor a exercé aussi, avant son aventure politique, les fonctions de commissaire chargé du recensement dans le comté de Bedford en 1825. Il aussi rempli la charge de commissaire au tribunal des petites causes en juillet 1826. Élu, comme Freligh, aux partielles du 4 décembre 1829, il est réélu l'année suivante et siège jusqu'en 1834, où il est défait. Il appuie le parti patriote jusqu'en 1832, puis le parti des bureaucrates. Dans les années 1830, une querelle avec Louis-Joseph Papineau lui vaut par ailleurs de passer quelques jours en prison. Le recensement de 1831 indique que Taylor était agriculteur, propriétaire d'une terre de 112 acres. Six des sept membres du ménage professaient alors la religion anglicane tandis que le septième déclarait une confession religieuse autre que les religions répertoriées dans le recensement.

D – Les juges de paix

La nomination au poste de juge de paix constitue en soi une preuve d'appartenance à l'élite institutionnelle. Selon Fyson « It is clear that the men who acted as magistrates in the district of Montreal were, without exception, drawn from the colony's elites »¹²⁶. Les juges de paix sont, aux XVIIIe et XIXe siècles, les principaux représentants de la loi et de l'ordre au niveau local. Fyson définit ainsi leurs fonctions : « In general, they were meant to fill three different roles : performing the preliminary steps in most criminal cases (...) formally judging offenders in a variety of venues ; and acting as local administrators in a wide range of low-level matters from the regulation of markets to the supervision of the poor.»¹²⁷. Les juges de paix veillent aussi à la distribution des permis et des licences, notamment en ce qui concerne les débits

¹²⁶ Fyson, *op. cit.*, p. 124.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 34.

d'alcool, qui sont fort nombreux à Saint-Armand¹²⁸. Les délits d'ivresse publique ou d'inconduite dans les lieux de culte sont encore deux domaines sous leur juridiction. En plus de leurs responsabilités habituelles, les juges de paix de la région de Montréal ont même eu tendance, selon Fyson, à se substituer aux capitaines de milice chargés de remplir les mandats d'arrêt, devenant ainsi les principaux intermédiaires locaux du système de justice criminelle. Ils doivent aussi maintenir l'ordre public lors des élections locales ou provinciales en faisant appel des constables ou des constables spéciaux¹²⁹.

L'étude de Donald Fyson identifie dix individus ayant eu le privilège de servir en tant que juges de paix à Saint-Armand durant la période étudiée¹³⁰. Le livre de Cyrus Thomas aura permis d'ajouter trois autres personnes à cette liste, ce qui porte donc le total à 13. De ces 13 individus, deux n'apparaissent toutefois pas au recensement de 1831, à savoir Jacob Cook, juge de 1822 à 1830 et Jasper Cook, juge de 1810 à 1821. Jacob et Jasper sont les frères du marchand George Cook, qui a, lui aussi, exercé les fonctions de juge de paix 1805 à 1826. Ce dernier aurait ouvert un magasin à Saint-Armand en 1796, selon Thomas¹³¹. En 1831, en plus d'opérer son magasin, ce marchand possède 480 acres de terre, un moulin à scie et une manufacture de potasse et de perlasse. Il est assurément l'un des habitants les mieux nantis de la seigneurie. Comme tous les autres membres de l'élite majeure, il est de confession anglicane, ainsi que tous les membres de son ménage. Il est aussi l'un des francs-maçons de Saint-Armand.

¹²⁸ Le recensement de 1831 dénombre 6 tavernes, 4 distilleries et 6 magasins où l'on vend des spiritueux à Saint-Armand.

¹²⁹ Fyson, *op. cit.*, p. 35.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 417-437.

¹³¹ Thomas, *op. cit.*, p. 58.

Citoyen en vue, Cook donnera son nom au village où il habite, qui sera connu jusqu'en 1826 sous le nom de Cook's Corner.

Le profil de l'ensemble des juges de paix tend à rejoindre les observations de Thuot selon lesquelles les autorités coloniales nomment à ce poste les individus les plus en vue de la communauté, du moins ceux avec le plus de légitimité¹³². Ils sont recrutés parmi les personnes qui forment déjà l'élite locale, la nomination en tant que juges de paix ne faisant que confirmer leur statut.

La majorité des juges de paix à Saint-Armand durant la période étudiée sont, à l'instar de George Cook, de riches marchands dont la plupart possédant des patrimoines fonciers imposants : soit sept marchands sur onze individus en excluant les deux frères Cook, Jason et Jasper. Parmi les quatre autres juges, trois exercent une profession libérale nécessitant un niveau d'éducation élevé. C'est notamment le cas de Jonas Abbott et de Calvin May, qui sont médecins, ou celui de Léon Lalanne qui est notaire. Le dernier, qui est cultivateur, constitue un cas à part¹³³. De plus, nombreux sont les juges de paix qui cumulent d'autres charges publiques et ce, même au niveau des institutions majeures.

Une autre constatation s'impose : la forte proportion de francs-maçons au sein du groupe. Examinons d'abord le profil des juges de paix issus du monde des professions

¹³² Thuot, *op. cit.*, p. 68.

¹³³ Peu de renseignements nous sont parvenus au sujet de Joseph Powers, outre le fait qu'il agit comme juge de 1806 à 1821. Agriculteur et propriétaire de 50 acres, six des sept membres de sa famille sont anglicans, l'autre personne pratiquant le catholicisme.

libérales. Le notaire Léon Lalanne est l'un ces nombreux juges de paix appartenant à la franc-maçonnerie locale. Au recensement de 1831, ce notaire qui a exercé la fonction de juge pendant 24 ans, de 1806 à 1830, est identifié comme locataire. Était-il à la retraite ? Lors du recensement, le ménage du notaire compte d'ailleurs seulement trois membres, tous des anglicans. Le médecin Calvin May a été pour sa part juge de paix de 1797 jusqu'en 1830. Comme le notaire Lalanne, il est anglican et franc-maçon. Toutefois, May a aussi occupé une autre charge au sein des principales institutions locales. Il a effectivement été le chirurgien dans le 4^e bataillon de la milice des *townships* et a, à ce titre, accédé à l'état-major du bataillon. En 1831, ce médecin possède seulement trois acres de terre à Saint-Armand, mais nous avons déjà mentionné plus tôt dans le chapitre qu'il disposait de terre en abondance dans le canton de Bury, où lui et quelques associés détenaient 24 000 acres. Cependant, celles-ci ne seront jamais développées et May vendra finalement ses parts à la British-American Land Company¹³⁴.

Parmi les membres des professions libérales qui ont rempli la fonction de juge de paix à Saint-Armand durant la période, le médecin Jonas Abbott père présente le profil élitare le plus prononcé. Ce médecin, anglican et franc-maçon lui aussi, a rempli cette charge pendant vingt-cinq années, de 1805 à 1831. En 1831, il occupe 140 acres de terres à Saint-Armand, dont 80 sont mises en valeur. En plus de servir comme juge de paix, Abbott père a également servi dans la milice. Il a d'abord été nommé capitaine de milice, le 24 novembre 1808, avant d'obtenir le grade de major en avril 1821, à l'extérieur de la seigneurie, dans le 2^e bataillon des *townships* en avril 1821 bien qu'il

¹³⁴ Fyson, *op. cit.*, p.121.

réside toujours à Saint-Armand en 1831. Ce dernier a en quelque sorte laissé sa marque dans le paysage local puisqu'il a donné son nom au village d'Abbott's Corner

Regardons maintenant du côté des marchands. Nous ne reviendrons pas sur George Cook, ni sur Ralph Taylor, dont nous connaissons déjà le profil en tant que député élu en 1829. Débutons par Abel Hurlbert jr, un juge de paix qui n'a pas été identifié par Donald Fyson. Ce dernier, qui a été marchand durant 40 ans à Saint-Armand, y aurait aussi exercé les charges de juge de paix et de commissaire selon Thomas ¹³⁵. En 1831, ce marchand dont les cinq membres de la famille sont anglicans, possède, en plus de son magasin, 198 acres de terre. Thomas mentionne aussi le nom d'Anson Kemp, un autre oublié de Fyson, qui aurait exercé la charge de juge à Saint-Armand durant 20 ans¹³⁶. Ce dernier a également adhéré au corps des officiers de la milice. Nommé lieutenant dans le 4^e bataillon des *townships* le 26 juillet 1820, il prend sa retraite comme officiers dès le 16 août 1827. En 1831, il est toujours marchand, occupant 150 acres de terres, soit un peu plus que la moyenne de la seigneurie et toute sa famille, composée de 7 personnes, était de confession anglicane. Il est aussi le frère d'Oren Kemp, l'agent seigneurial qui a succédé aux deux Ruiter.

Ces deux autres agents seigneuriaux de Thomas Dunn, John et Philip Ruiter, ont également rempli des charges de juges de paix à Saint-Armand. John, le père, a rempli cette fonction judiciaire locale sept ans, de 1791 à 1797, et son fils Philip, durant 23 ans, de 1797 jusqu'à sa mort en 1820. John et Philip Ruiter n'apparaissent donc pas au

¹³⁵ Thomas, *op. cit.*, p.77.

¹³⁶ *Ibid*, p. 75.

recensement de 1831 mais on sait que les deux étaient marchands, anglicans et que Philip a aussi adhéré à la loge des francs-maçons.

Parmi ces marchands ayant exercé la charge de juge de paix, Philip Luke est sans conteste, avec les Ruiter, le personnage le plus important de la seigneurie de Saint-Armand. Loyaliste et anglican, il est l'un des premiers colons, arrivés dès 1784 avec les Ruiter, et les Taylor. En plus d'occuper le poste de juge de paix de 1794 à 1824, il est lieutenant-colonel du 4^e bataillon des *townships*. Décédé en 1824, à l'âge de 70 ans, ce marchand opérait une manufacture de potasse et de perlasse. On suppose qu'il était propriétaire d'esclaves et qu'il a peut-être utilisé leur force de travail dans l'exploitation de cette entreprise¹³⁷. Les familles Luke, et Ruiter feront l'objet d'une étude plus détaillée au dernier chapitre, afin d'étudier plus attentivement les réseaux familiaux et sociaux qui leur ont permis de gravir les échelons sociaux et institutionnels. Nous reviendrons aussi dans ce chapitre sur le rôle élitare de Philip Luke dans la milice locale.

E - Les officiers de milice haut gradés

Bien que la milice sédentaire soit présente ailleurs dans la colonie depuis longtemps, cette institution apparaît vers 1804 à Saint-Armand, date à laquelle les premières commissions d'officiers sont délivrées à des habitants de la seigneurie. Les miliciens de Saint-Armand évoluent d'abord au sein du 4^e bataillon des *townships* dont le territoire couvre, en plus de la seigneurie Saint-Armand, les townships de Stanbridge

¹³⁷ Voir à ce sujet le livre de Roland Viau, *Ceux de Nigger Rock*, Outremont, Libre Expression, 2003, p.77.

et de Dunham. Suite à une réorganisation de la milice en 1826, ce bataillon devient le 4^e bataillon de Bedford.

Toutefois, c'est seulement à partir de la guerre de 1812 que l'on dispose d'informations pertinentes sur la milice locale; des registres d'officiers permettant alors d'identifier les individus occupant les différents grades. Pour les besoins de la présente étude, nous avons adopté la distinction entre officiers de l'état-major et officiers subalternes. Nous ciblerons d'abord les postes d'officiers de l'état-major, dans laquelle nous incluons les grades de lieutenant-colonel, colonel et major, en plus des grades de lieutenant et adjudant ainsi que celui de chirurgien, deux individus étant identifiés comme tels occupant un poste au sein de l'état-major du 4^e bataillon des *townships*.

Le grade le plus élevé d'un officier dans le 4^e bataillon des *townships* est celui de lieutenant-colonel. Cet officier supérieur assume le commandement du bataillon. Il participe à la nomination des autres officiers subalternes car l'adjudant-général n'avait qu'une maigre connaissance de la plupart des secteurs de la province, ce qui explique la nécessité de faire appel aux commandants des bataillons pour les suggestions d'individus susceptibles de bien remplir ces fonctions. Le major est le deuxième grade en importance parmi les officiers supérieurs. Selon l'historien Luc Lépine, pour obtenir une position de major, il faut s'assurer de bons appuis dans la milice et le gouvernement¹³⁸.

¹³⁸ Luc Lépine, *Les officiers de milice du Bas-Canada, 1812-1815*, Montréal, Société Généalogique Canadienne-Française, 1996, p.11

Pour assurer la coordination et le fonctionnement du bataillon, l'état-major comprend aussi un certain nombre d'officiers qui, tout en ayant des grades de capitaine, de lieutenant ou d'enseigne, remplissent des fonctions spécifiques d'assistance pour le lieutenant-colonel et les majors comme adjudant, aide-major, paie-maître ou quartier-maître. Certains bataillons peuvent aussi compter sur la présence d'un chirurgien et d'un aumônier.

Un poste d'officier supérieur de la milice, dans l'état-major d'un bataillon, confère à son détenteur un prestige au niveau local, ce qui explique que ce soit surtout des personnes parmi les plus riches qui obtiennent ces charges. Nous retrouverons donc souvent le seigneur ou un riche marchand à la tête du bataillon. Ensuite, les professionnels et les gros cultivateurs accaparent les principales fonctions¹³⁹. Ainsi, la liste des officiers de milice reflète habituellement la répartition des biens dans une paroisse ou dans une seigneurie¹⁴⁰.

Ces officiers, bref, ont la charge d'organiser la milice sédentaire, qui doit servir, en cas de conflit, à appuyer les troupes régulières. Selon Fyson, ils deviennent aussi, après 1787, « the main agents of the criminal justice system in the countryside »¹⁴¹, même si nous avons vu que dans les faits, ce sont souvent les juges de paix qui vont exercer cette fonction. À Saint-Armand, durant la période étudiée, nous avons répertorié

¹³⁹ *Ibid*, p. 10.

¹⁴⁰ *Ibid*, p. 10.

¹⁴¹ Fyson, *op. cit.*, p. 243.

huit personnes ayant accédé à un grade d'officier supérieur et participé à l'état-major d'un bataillon de milice ¹⁴².

Parmi les habitants de Saint-Armand qui ont réussi à accéder à l'état-major de la milice sédentaire, on retrouve de nouveau Philip Luke père, nommé à ce poste le 1^{er} avril 1808, poste qu'il conservera jusqu'en 1823, soit un an avant son décès, où il est remplacé par Christian Wehr fils. Philip Luke, avant d'être nommé au 4^e bataillon, avait déjà été nommé major du 2^e bataillon des townships, sur ordre de Thomas Dunn, propriétaire de la seigneurie de Saint-Armand, dans une lettre datée du 9 novembre 1805. Cette lettre date donc de la période où Thomas Dunn est administrateur civil de la colonie, en l'absence du gouverneur¹⁴³. Dunn affirme, dans cette lettre, avoir toute confiance en la loyauté, le courage et la bonne conduite de Luke. Il est permis de croire que Dunn, en l'absence du gouverneur, tente de placer ses hommes de confiance aux postes clés dans sa seigneurie, afin de s'assurer que l'homme qui occupe le grade le plus élevé au niveau de la milice locale lui soit tout dévoué et que celui-ci, en tant que principal intermédiaire entre la justice de l'état et la population, soit en mesure de défendre ses intérêts si ceux-ci s'avèrent menacés. Une anecdote démontre que le cumul des charges de juge de paix et de lieutenant-colonel de milice lui est peut-être monté à la tête. Montgomery rapporte un incident ayant eu lieu à Dunham, où Luke se trouvait pour recruter des membres de la milice. Plusieurs personnes, dont un certain Jonathan Knap,

¹⁴² Nous n'avons pu inclure dans cette partie le major Joseph Powell, James Pell et H. Powell, personnages pour lesquels on ne dispose d'aucune information et qui ne résident probablement pas à Saint-Armand, le 4^e bataillon des *townships* incluant les cantons de Stanbridge et Dunham en plus de la seigneurie de Saint-Armand.

¹⁴³ Une copie de cette lettre se trouve aux archives du musée Missisquoi et porte le numéro de document IV-91-144-1

auraient demandé à Luke de lire la loi relative à la milice aux candidats potentiels, ce à quoi Luke aurait répondu « I am the law God damn you, obey my orders and if I do wrong, prosecute me afterwards »¹⁴⁴. Une fois installé aux commandes de la milice locale, Philip Luke père tentera de s'entourer, dans son état-major, d'hommes de confiance, nommant son fils, lui aussi prénommé Philip, au poste de lieutenant et adjudant le 29 juillet 1812. Ce dernier avait déjà été nommé enseigne le 1^{er} avril 1808.

Celui qui succédera à Philip Luke à la tête du 4^e bataillon des *townships* se nomme Christian Wehr jr, fils d'un des premiers colons installés à Saint-Armand. Christian Wehr, père, était donc un compagnon de la première heure de Philip Luke à Saint-Armand et, comme ce dernier, il a servi du côté britannique durant la guerre. Il a obtenu le grade de lieutenant dans le régiment des Royal Yorkers. Né en Allemagne, il s'était installé à Claverack, dans le comté d'Albany, N.Y. avant de rejoindre les forces britanniques en 1777¹⁴⁵. Il fut l'un des principaux acteurs dans l'implantation des premiers colons, c'est lui qui écrivit la plupart des lettres adressées au gouverneur Haldimand afin de plaider la cause des loyalistes qui désiraient s'installer sur les bords de la baie Missisquoi.

Même si nous savons qu'il est toujours à la tête du 4^e *townships* en 1831 grâce aux registres de milice, on ne trouve pas de mention de Christian Wehr jr. dans le recensement de 1831. Nommé capitaine le 22 novembre 1806, il gravira les échelons et

¹⁴⁴ George H. Montgomery, *Missisquoi Bay (Philipsburg Que.)*, Granby, Granby Printing and Publishing co., 1950, p. 38.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 19.

sera fait major le 2 janvier 1818 avant d'accéder au grade le plus élevé pour la milice locale, celui de lieutenant-colonel, le 1^{er} mars 1823.

En définitive, l'accession aux plus hautes sphères de la milice semble facilitée pour ceux qui ont des contacts haut placés à l'extérieur de la seigneurie, comme c'est le cas pour Philip Luke avec Thomas Dunn. L'ancienneté de l'assise sur le territoire, ainsi que le fait d'appartenir aux plus vieilles familles loyalistes de Saint-Armand, constituent aussi des adjuvants dans cette démarche, Christian Wehr étant le fils d'un ancien lieutenant loyaliste, présent dès 1784 à Saint-Armand.

Chapitre IV

Liens de parenté et réseaux sociaux

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié les facteurs qui facilitent l'accession aux charges institutionnelles majeures à Saint-Armand, que ce soit le statut socioprofessionnel, la propriété foncière ou encore l'appartenance religieuse. Nous avons aussi présenté de manière détaillée la carrière et le profil des individus présents dans les principales institutions locales. Dans ce dernier chapitre, nous voulons déterminer l'impact des liens de parenté et des réseaux sociaux sur l'accession au statut élitaire de quatre familles de notre seigneurie. Nous compléterons cette analyse des réseaux sociaux en examinant la fréquentation des loges maçonniques comme un lieu d'affirmation de la condition élitaire dans cette société rurale anglo-protestante du Bas-Canada. Il semble en effet que plusieurs des individus les plus en vue de la seigneurie aient été des francs-maçons, comme nous avons pu le constater pour notre échantillon d'individus occupant la charge de juge de paix. Nous tenterons donc dans un court aparté de dresser le portrait socioprofessionnel de la franc-maçonnerie locale grâce aux données puisées dans l'ouvrage de Homer Mitchell¹⁴⁶ et dans le recensement de 1831. Le chapitre se terminera sur une présentation de la toponymie comme indicateur de l'importance de certaines familles au niveau local.

La cueillette de données nécessaires à la reconstitution des arbres généalogiques de notre corpus élitaire s'étant avérée particulièrement difficile, nous avons choisi de

¹⁴⁶ Homer Mitchell, *Freemasonry in the District of Bedford*, [sans lieu], [sans date], 124 pages. Ce document se trouve aux archives du Musée d'histoire de Missisquoi, dans le village de Stanbridge East.

concentrer notre attention sur quatre familles dont le profil élitare est très marqué et assez varié. Notre choix s'est arrêté sur les familles Ruiten, Luke, Abbott et Krans, dont il a déjà été question dans les chapitres 1 et 2. En puisant dans les registres paroissiaux, dans les travaux généalogiques réalisés sur certaines familles et dans la correspondance de certains membres de ces familles, il a été possible de reconstruire leurs réseaux de parenté et une partie de leurs relations sociales à partir de la date de leur installation à Saint-Armand jusqu'à la fin de notre période d'étude.

Pour les fins de cette étude des réseaux familiaux et sociaux, nous reprenons à notre compte la classification établie par Thuot entre «notables», «enracinés» et «atomisés»¹⁴⁷. Thuot appelle «notables» les individus évoluant dans les villages et dont le statut socioprofessionnel est soit bourgeois, marchand, notaire ou médecin. Il rajoute que la plupart de ces notables savent lire et écrire et sont des propriétaires fonciers importants¹⁴⁸. On retrouve donc dans ce groupe les familles Ruiten, Luke et Abbott. En ce qui concerne les «enracinés», Thuot les décrit de la façon suivante : ce sont des familles rattachées à la terre. Une certaine notoriété et un niveau assez élevé de richesse leur confèrent un statut supérieur à la moyenne paysanne. La plupart du temps, ils sont enracinés depuis longtemps dans la paroisse¹⁴⁹. La famille Krans correspond à cette description, dans la mesure où aucune famille n'est installée à Saint-Armand depuis plus de deux générations à la fin de notre période d'étude. Le groupe des «atomisés» est, pour sa part, constitué de nouveaux arrivants ou des individus marginalisés. On retrouve dans

¹⁴⁷ Thuot, Jean-René, «Élites locales, institutions et fonctions publiques dans la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840», *RHAF*, p. 204.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 204.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 204.

ce groupe des petits et moyens propriétaires, des journaliers et des artisans. Souvent repliés sur leur famille immédiate, ils sont rattachés à des groupes sociaux moins fortunés et moins prestigieux¹⁵⁰. Aucune de nos quatre familles ne correspond aux caractéristiques de ce groupe qui est, de toute façon, exclu des charges institutionnelles.

1 - Famille Ruiter

Dès 1638, le patronyme Ruyter, ou Ruijter, fait son apparition en Amérique, dans les colonies hollandaises. Le premier à porter ce nom est un charpentier du nom de Claes Jansz Ruyter, charpentier à l'emploi du baron Van Rensselaer, seigneur de la colonie privée de Rensselaerwyck, sur les bords de la rivière Hudson¹⁵¹. Rien ne prouve cependant qu'il soit l'ancêtre du John Ruiter venu s'installer en 1784 à Saint-Armand. En fait, aucun document ne permet d'établir avec certitude le nom des parents de John Ruiter et de son frère aîné Henry, ce qui rend impossible la reconstitution de leur arbre généalogique. Une chose est sûre cependant, c'est que les deux frères Ruiter habitaient Pittstown, dans le comté d'Albany, au déclenchement de la Révolution américaine et qu'ils ont rapidement opté pour le camp des loyalistes. Henry recevra le grade de capitaine et servira dans le corps d'armée de Pfister avant de rejoindre les *King's Rangers* puis les *Roger's Rangers*¹⁵². De son côté, John devait occuper le grade de lieutenant dans les *King's Rangers* et dans les *Jessup's Rangers*. Le fait que les deux frères aient servi dans les troupes loyalistes devait sans doute leur conférer du prestige dès leur installation à Saint-Armand, car les premiers colons de la seigneurie étaient tous

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 205.

¹⁵¹ Rick J. Ashton, *The life of Henry Ruiter*, Chicago, publié à compte d'auteur, 1974, p.8.

¹⁵² *Ibid.*, p. 14-21.

des soldats ou des réfugiés et le rang occupé dans l'armée constituait alors un facteur de différenciation sociale. Après l'arrivée de la deuxième vague d'immigration, cette distinction devait progressivement perdre de son importance dans l'obtention des charges élitaires.

Nous avons fait mention au chapitre 2 du fait que John Ruiter et son fils Philip se sont succédés dans le rôle d'agent seigneurial à Saint-Armand jusqu'à la mort de Philip en 1820. Il convient de mentionner ici que le frère de John, Henry, a lui aussi servi comme agent seigneurial, mais à Caldwell's Manor, une seigneurie située à l'ouest de la baie Missisquoi¹⁵³. Autrefois connue sous le nom de Foucault, la seigneurie devait son nom à son propriétaire, le colonel Henry Caldwell, un marchand important domicilié à Québec ayant occupé plusieurs fonctions dans l'administration coloniale. Caldwell a aussi été nommé receveur général adjoint, en plus d'accéder en 1793 au Conseil législatif. Donc, alors que John était agent de Thomas Dunn à Saint-Armand, son frère Henry représentait à Caldwell's Manor un autre personnage politique important. Les Ruiter étaient donc sans aucun doute la famille la plus influente de la région au début de la colonisation.

Henry Ruiter cherche cependant à devenir son propre patron. Rapidement, il tente d'obtenir directement des concessions de terres du gouvernement dans les Cantons-de-l'Est. Il fait valoir ses bons états de service comme loyaliste, lui qui avait perdu deux doigts suite à une blessure de guerre. Ses démarches portent fruit et, en 1800, Robert Shore Milnes lui accorde 1200 acres de terres dans le *township* de Potton avec un lot

¹⁵³ Ashton, *op. cit.*, p. 26.

complémentaire de 1200 acres pour sa femme. La femme de Henry Ruiter, ainsi que chacun de ses 14 enfants, reçoivent aussi des lots dans le *township* de Barford pour un total de 6800 acres. Les lettres patentes de ces concessions ont été délivrées le 27 juillet 1803 pour les terres de Potton, alors que les enfants ont dû prêter serment pour recevoir les terres de Barford, ce qui sera officialisé le 15 avril 1802¹⁵⁴.

Les terres reçues par Henry Ruiter et sa famille sont la récompense d'un dévouement sans faille envers la couronne et la reconnaissance d'un statut élitaire, car Ruiter, lorsqu'il quitte Caldwell's Manor pour Potton, est déjà juge de paix depuis 1799 et lieutenant-colonel du second bataillon des townships depuis 1797, un poste qu'il devait occuper jusqu'à sa mort en août 1819.

John et son fils Philip, qui résident à Saint-Armand, peuvent donc compter sur des appuis solides à l'extérieur de la seigneurie. D'une part, en tant qu'agents de Thomas Dunn, ils sont plus près de l'administration coloniale que la plupart de leurs concitoyens alors qu'Henry, le frère de John et l'oncle de Philip, occupe lui aussi plusieurs charges importantes dans la région, tout d'abord à Caldwell's Manor et ensuite dans le *township* de Potton. À noter enfin que Philip Ruiter était aussi l'agent de William Boutillier pour le *township* de Westbury comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre 2.

Bien que la famille Ruiter ait été influente à Saint-Armand avant 1820, il semble que ce ne soit plus tout à fait le cas en 1831. En effet, on ne retrouve plus qu'un seul

¹⁵⁴ Ashton, *op. cit.*, p. 34.

individu portant ce nom lors du recensement, soit John Ruiter jr., le frère de Philip Ruiter. Philip, comme nous l'avons indiqué antérieurement, est décédé en 1820 et John Ruiter sr. en 1797. John Ruiter jr ne possède plus, en 1831, que 175 acres, soit seulement 40 acres de plus que la superficie moyenne des terres à Saint-Armand. Bien qu'il possède deux moulins, John Ruiter jr. ne fait pas partie de l'élite institutionnelle en 1831, aucun document ne permettant de l'identifier comme occupant une quelconque charge élitare. John Ruiter jr. avait toutefois été capitaine de milice en 1813 mais il ne se retrouve pas sur les listes d'officiers de milice après cette date. Son mariage avec Magdeline Krans, fille de Peter Krans et sœur de John et George Krans, deux des plus gros cultivateurs de la seigneurie, le place cependant en relation avec l'une des plus riches familles de l'endroit.

La fille de John Ruiter sr, Catherine, a de son côté épousé Richard Cheeseman, qui sert, durant la guerre de 1812, dans la compagnie de milice de son beau-frère John jr. avec le grade de sergent. Cheeseman meurt tragiquement des suites d'un accident impliquant une arme à feu le 18 janvier 1814, à l'âge de 25 ans. Nous n'avons ensuite retracé aucune information sur Catherine et sur son fils qui est né, le 29 mai 1814, après la mort de son conjoint. Faute de documents, nous n'avons pas non plus réussi à suivre les autres descendants de John Ruiter sr., à l'exception de Jacob qui, grâce à son père, a obtenu deux lots de terre dans le *township* de Dunham, où il fonde le village de Nelsonville¹⁵⁵. Outre sa nomination au poste de capitaine dans le 4^e bataillon des townships en 1806, il ne semble pas avoir occupé une charge institutionnelle

¹⁵⁵ Jacob Ruiter aurait nommé ce Nelsonville en l'honneur de l'amiral Horatio Nelson

d'importance. De son côté, comme nous l'avons déjà mentionné, Philip Ruiter meurt célibataire et ne laisse derrière lui aucune descendance.

L'influence de la famille Ruiter ne s'appuie pas sur la densité de leur réseau de parenté à l'intérieur de la seigneurie, mais plutôt sur leurs relations avec des individus comme William Boutillier, Thomas Dunn, Hugh Finlay ou Henry Caldwell qui détiennent tous des postes importants dans l'administration coloniale. Les antécédents loyalistes de la famille Ruiter ont sans doute contribué à asseoir leur statut élitair dans la région et auprès des élites coloniales.

2 - Famille Luke

Philip Luke a aussi été l'un des membres les plus éminents de l'élite institutionnelle locale durant la période étudiée. Ce marchand, qui a aussi été impliqué dans la production de la potasse et de la perlasse¹⁵⁶, a ainsi cumulé les deux charges institutionnelles majeures de juge de paix et de lieutenant-colonel du 4^e bataillon des *townships*.

Philip Luke est l'un des premiers colons de Saint-Armand. Arrivé en 1784, il est originaire du comté d'Albany. Comme les Ruiter, il avait servi durant la Révolution du côté des loyalistes. Engagé dans le *Cuyler's Corps of Refugees* en 1780, il est capturé et

¹⁵⁶ La production de la potasse et de la perlasse est alors un secteur en plein développement dans la colonie et dans la seigneurie de Saint-Armand. Vers 1830, le Canada fournissait environ 80 000 tonnes de potasse à l'Angleterre, soit environ 75 % de sa consommation principalement destinée à l'industrie textile. Voir Jean Provencher, *Quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1996, p.208-209.

emmené à Lancaster en Pennsylvanie. On le retrouve par la suite, en 1784, à Saint-Armand, où il achète deux lots dans la partie ouest de la seigneurie. Quelques années plus tard, il en achète trois autres, cette fois dans la partie est, près de ce qui portera plus tard le nom de Lagrange. Ce village, nous le verrons, a été nommé en l'honneur de celui qui achètera ces terres de Philip Luke, à savoir son cousin maternel, Isaac Lagrange. Comme les Ruiters, Philip Luke sr. profite des services rendus à la couronne pour demander des terres dans les cantons, ce qui lui est accordé le 6 avril 1800, lorsqu'on lui octroie 2000 acres de terres dans le *township* de Clifton. Par la suite, le gouvernement lui concède 1200 acres additionnels dans le même canton alors que sa femme et ses sept enfants en reçoivent ensemble 2400 acres¹⁵⁷.

La carrière institutionnelle de Philip Luke s'appuie en partie, comme celle des Ruiters, sur des contacts avec des personnages influents à l'extérieur de la seigneurie. Nous avons déjà mentionné au chapitre précédent qu'il a obtenu sa charge de lieutenant-colonel du 4^e *townships*, grâce à l'intervention directe de Thomas Dunn, comme en témoigne la lettre envoyée à Luke par Dunn alors qu'il était administrateur en chef de la colonie en l'absence du gouverneur¹⁵⁸. Ce document est le seul que nous ayons retracé faisant état d'une correspondance entre les deux personnages mais le ton de la lettre, ainsi que le fait que Dunn s'adresse directement à lui, indique que les deux hommes se connaissent et que Dunn lui fait entièrement confiance.

¹⁵⁷ Viau, *op. cit.*, p. 52.

¹⁵⁸ Musée Missisquoi, boîte IV-91 *Judiciary documents* : document IV-91-144-1.

Cependant, contrairement aux Ruiters, les Luke ont un réseau familial fortement enraciné dans la seigneurie de Saint-Armand. Ce réseau, qu'il nous est possible d'appréhender par le biais des alliances matrimoniales de ses enfants, permet de montrer l'importance des liens que Philip Luke sr avait tissé au sein même de la communauté locale. Nous avons ainsi retracé le mariage de deux de ses trois garçons. L'un de ces deux fils, John, épouse Helen l'une des filles d'Abram Freligh, duquel le village de Frelighsburg tire son nom et dont le frère Richard Van Vliet Freligh a été l'un des deux premiers députés originaires de Saint-Armand dont nous avons déjà parlé au chapitre précédent. Par le biais de ce mariage, la famille Luke s'allie à l'une des familles les plus puissantes de la partie est de la seigneurie. Par contre, en ce qui concerne Jacob Veeder, l'autre fils dont nous connaissons le nom de la conjointe, le mariage semble s'effectuer en dehors du réseau élitaires de la seigneurie. Ce dernier épouse Margaret Smith, dont on ne sait à peu près rien, sinon qu'aucun Smith n'a occupé une charge élitaires majeure dans la seigneurie durant la période étudiée. Par ailleurs, Philip Luke jr., le fils pour lequel nous n'avons pas identifié la conjointe, est présent à Saint-Armand en 1831 et y possède une terre de 200 acres.

Nous avons aussi identifié trois des quatre conjoints des filles de Philip Luke sr. Deux de ces filles, Lucretia et Catherine, ont épousé des membres des familles aisées de la seigneurie tandis que la troisième, Mary, a convolé avec un individu, Lewis Huyck, que nous n'avons pas retracé par la suite dans la seigneurie. Le conjoint de Lucretia est Abraham Lagrange, fils d'Isaac Lagrange, le cousin maternel de son père. Les Lagrange sont une autre des familles les plus importantes dans la partie est de Saint-Armand.

Abraham, qui déclare 500 acres de terre et 4 moulins lors du recensement de 1831, apparaît lui-même comme l'un des membres de l'élite économique de la seigneurie. Pour sa part, le conjoint de Catherine, John Krans, est aussi l'un des individus les mieux nantis de Saint-Armand. En 1831, ce dernier possède 680 acres sur lesquels se trouve un *grist mill*. Son frère George opère alors trois moulins et déclare 300 acres tandis qu'une certaine Catherine Krans déclare 226 acres¹⁵⁹.

Philip Luke sr. a donc réussi à unir ses filles à certains des plus grands propriétaires fonciers de la seigneurie. En fait, Catherine et Lucretia, mariées respectivement à John Krans et à Abraham Lagrange, ont convolé avec le premier et le troisième des plus grands propriétaires terriens de Saint-Armand en 1831. Les Luke sont aussi liés, par le biais des alliances de l'un des garçons de Philip, à Richard Van Vliet Freligh, élu député en 1830 et propriétaires de 4 moulins dans le village de Frelighsburg. La famille Luke, présente dans les institutions locales, évolue donc aussi au sein d'une élite économique et institutionnelle locale

Malgré cela, les héritiers mâles de Philip Luke ne réussissent pas, à leur tour, à accéder aux charges élitaires les plus prestigieuses. Le seul héritier mâle de Philip Luke recensé en 1831, lui aussi prénommé Philip, ne grimpera jamais plus haut que le grade de lieutenant dans la milice, un grade qu'il atteint en 1826. Soulignons que Philip Luke jr. aura fait partie de l'état-major du 4^e bataillon des *townships* avec le grade de lieutenant et adjudant, mais qu'il y avait accédé à l'époque où son père était lieutenant-

¹⁵⁹ Nous n'avons pas pu déterminer si la Catherine Krans en question était l'épouse de V. Throop Dyer, mort en 1827 et qui aurait repris son nom de jeune fille ou Catherine Sixby, qui avait épousé Peter Krans jr. dont on ne trouve aucune trace au recensement et qui était possiblement décédé.

colonel en charge du même bataillon. Notons aussi qu'un autre fils de Philip Luke sr. Jacob Veeder, a aussi obtenu le grade de lieutenant dans la milice, mais que son nom ne se retrouve pas dans les registres d'officiers en 1830. Sa nomination au poste de lieutenant est probablement due au fait que son frère fait toujours partie de l'état-major lors de sa nomination en 1822. Il est aussi possible que la nomination de Christian Wehr fils, un ami de son père, au poste de lieutenant-colonel du 4^e bataillon, lui ait apporté une aide précieuse dans l'obtention de cette charge.

3 - Famille Abbott

Le portrait de Jonas Abbott père au chapitre 2 a permis de déterminer qu'il était l'un des individus au profil élitaire le plus prononcé ayant occupé un poste de juge de paix. Médecin, il est aussi major du 2^e bataillon des *townships* à partir d'avril 1821. Contrairement aux Ruitter et aux Luke, Jonas Abbott sr. n'est pas un colon de la première heure. Venu de Bennington au Vermont où il est né en 1765, il s'installe à l'est de la seigneurie de Saint-Armand en 1795 avec sa femme Cynthia (née Preston) dans le village qui portera son nom, Abbott's Corner. C'est là qu'il élève ses huit enfants, dont Jonas Abbott, jr. l'un des grands propriétaires fonciers de la seigneurie en 1831¹⁶⁰.

Outre Jonas Abbott jr. nous avons retracé deux autres enfants de Jonas sr, soit Cynthia et Sarah. Les mariages de ces trois enfants permettent de reconstituer une partie du cercle de relations des Abbott dans l'élite locale de Saint-Armand. Le mariage de

¹⁶⁰ La plupart des informations recueillies sur la généalogie de la famille Abbott, sauf avis contraire, sont tirées du livre de Lemuel Abijah Abbott, *Descendants of George Abbott, of Rowley, Mass.* (sans lieu), publié à compte d'auteur, 1906. 2 vol. 1157 pages.

Sarah, sans être désavantageux au niveau économique, ne contribue toutefois pas à élargir le réseau familial au sein de l'élite institutionnelle. Cette dernière a épousé Jonathan Stickney, un fermier plutôt aisé possédant 226 acres de terre en 1831. Ni lui, ni aucun membre de sa famille, n'a toutefois exercé de charge publique majeure dans la seigneurie. Par contre, le mariage de Cynthia crée une alliance entre la famille Abbott et la famille Kemp, autre famille influente de marchands et de gros propriétaires fonciers dont certains membres participent aux institutions locales et à la loge maçonnique à Saint-Armand. Cynthia a épousé James Kemp, le fils de Levi Kemp dont il a déjà été question au chapitre précédent. En 1831, James Kemp exerce le métier de menuisier et occupe un petit lopin de 5 acres. Toutefois, la famille Kemp compte alors cinq marchands dont Oren Kemp, l'oncle de James, qui possède 400 acres de terres et un magasin, et Levi, son père, qui déclare 300 acres de terre, un magasin ainsi qu'une manufacture de potasse et de perlasse, ce qui constitue un héritage intéressant pour James, l'époux de Cynthia Abbott.

Pour sa part, Jonas Abbott jr a choisi sa conjointe au sein d'une famille en vue de la seigneurie et déjà liée à la famille Abbott. Né à Bennington au Vermont, le 5 janvier 1787 il épouse à l'âge de 20 ans Mary, fille de Benjamin et Mary Reynolds. Le clan Reynolds est très actif dans les rangs de la milice locale. Le beau-père de Jonas sr accède au grade de capitaine en 1815, un grade qu'il occupait toujours à la fin de notre période d'étude. Deux autres Reynolds ont aussi occupé des postes au sein de la milice, soit Clarke, nommé enseigne en mai 1805 et Griffin, nommé lieutenant en novembre 1806. Les Reynolds sont une famille de fermiers qui, sans être de gros propriétaires, tirent

apparemment bien leur épingle du jeu. Les Reynolds sont aussi impliqués dans le domaine de la production de spiritueux. Deux d'entre eux, soit Thomas et Benjamin, le beau-père de Jonas Abbott jr., possèdent en effet une distillerie.

En 1831, Jonas Abbott jr, avec ses 480 acres, est le 5^e plus grand propriétaire foncier de la seigneurie. Contrairement à son père et à la plupart des élites institutionnelles de Saint-Armand, Jonas est baptiste. Il est probable qu'il ait choisi de se convertir à cette religion à l'instigation de sa femme, car les membres des familles Reynolds ont été recensés comme baptistes lors du recensement de 1831.

À son tour, Jonas Abbott jr. aura 12 enfants dont plusieurs se marieront parmi les familles en vue de Saint-Armand. Ce sera le cas de Cynthia, nommée en l'honneur de sa grand-mère paternelle. Née le 22 octobre 1813, elle épousera Nelson Adams, fils d'Abel et Sally Adams. Son beau-père, est un marchand important dans la région et possède, en plus de son magasin, 350 acres de terres. Nelson Adams, le gendre de Jonas jr, deviendra rapidement l'un des marchands les plus en vue de la région, en plus d'être un grand propriétaire foncier dans les environs de Bedford. Ce futur juge de paix était aussi le propriétaire d'une distillerie et de trois moulins, tous dans les environs de Bedford¹⁶¹.

Un fils de Jonas Abbott jr. devait aussi jouer un rôle important dans la seigneurie. Comme son père et son grand-père, Chauncey Chandler Abbott évolue au sein de la milice locale, avec le grade de capitaine, et participera activement à la répression contre les rebelles dans la région en 1837-38. Il est le dernier descendant mâle de Jonas Abbott

¹⁶¹ Abbott, *op. cit.*, p. 567.

sr. dans la région, la plupart des membres de la famille s'en étant retournés aux États-Unis au fil des ans¹⁶².

Jonas Abbott sr. après avoir quitté brièvement Saint-Armand et fait fortune comme marchand près de Cornwall au Haut-Canada, revient donc s'installer dans la seigneurie et y occupe une place de premier plan. Alors que la famille Rüter tire son prestige de ses relations avec l'extérieur de la seigneurie, les Abbott tissent des alliances, comme les Luke, avec certaines des familles les mieux nanties de la seigneurie. Issus de la deuxième vague de peuplement, on peut remarquer que les Abbott ne s'allient pas aux colons de la première vague loyaliste et qu'aucun descendant de Jonas Abbott sr. dont on garde la trace ne se lie, par le mariage, avec une famille au nom allemand, des familles pourtant nombreuses dans la région.. Les Abbott entretiennent plutôt des relations étroites avec des familles de la deuxième vague de peuplement qui sont souvent impliquées dans le commerce ou la production de spiritueux.

4 - Famille Krans¹⁶³

Nous avons également voulu présenter le parcours d'une famille qui, tout en étant assez aisée et bien enracinée dans la seigneurie de Saint-Armand, n'a pas vu l'un de ses membres occuper l'une des principales charges élitaires durant la période étudiée : la famille Krans. Le nom Krans, parfois orthographié Kranz ou Krantz, est originaire de la région du Palatinat en Allemagne. Le premier individu à porter ce nom

¹⁶² *Ibid.*, p. 751.

¹⁶³ Les informations sur la famille Krans sont tirées en grande partie de l'arbre généalogique de la famille Krans, un document qui fait partie de la collection privée de l'auteur.

en Amérique est Johannes Henirich Krantz. Arrivé dans l'État de New York en 1710, il s'installera dans le West Camp, une communauté allemande située sur les rives de la rivière Hudson où l'on pratique la religion luthérienne. Trois générations s'écouleront avant que Petrus Krantz, devenu Peter Krans, migre dans la seigneurie de Saint-Armand. Nous pouvons ensuite suivre l'implantation de cette famille à Saint-Armand dans la génération subséquente à travers l'itinéraire des quatre fils et des quatre filles de Peter Krans.

Des quatre fils de Peter, deux sont recensés, comme chefs de ménage, dans la seigneurie en 1831 : John et George. Comme nous l'avons déjà mentionné plus tôt, ces deux frères sont alors parmi les plus importants propriétaires fonciers de la seigneurie et John est lié, par mariage, à la famille de Philip Luke, juge de paix et lieutenant-colonel de milice. Par ailleurs, George a épousé Mary Holsaple dont la famille n'appartient vraisemblablement pas à l'élite locale même si l'un de ses membres, William, est identifié comme gentleman lors du recensement de 1831¹⁶⁴. Peter jr, l'un des deux fils de Peter Krans qui n'est pas présent à Saint-Armand en 1831, a pour sa part épousé Catherine Sixby dont le père, présent dans la seigneurie en 1831, y possédait 286 acres de terre. Le dernier fils de Peter sr, David, a quant à lui épousé Catherine Moore, la sœur de Philip Henry Moore, qui deviendra, après notre période, un personnage de premier plan à Saint-Armand. Nommé au Conseil législatif en 1841, il y restera jusqu'en 1867.

¹⁶⁴ Ce gentleman ne possède aucune terre dans la seigneurie en 1831 tandis qu'un autre William, S. Holsaple, sans doute son fils, déclare une terre de 75 acres. Un dernier membre de cette famille, John, déclare pour sa part une terre de 90 acres. De plus, aucun membre de cette famille n'a accédé à des charges institutionnelles majeures durant la période étudiée

En 1831, P. H. Moore déclarait 380 acres de terre, alors que ses frères Frederick et Hiram en occupaient respectivement 100 et 115 acres.

La famille Krans est également liée par alliance à une autre des principales familles élitaires de la seigneurie : les Ruiter. Nous avons déjà noté plus tôt le fait que Lany ou Magdaline Krans avait épousé John Ruiter, qui devait mourir en 1831. Par contre, les trois autres filles de Peter Krans sr ont épousé des individus n'ayant guère laissé de traces dans les archives et dont les familles, n'appartiennent ni à l'élite économique, ni à l'élite institutionnelle de la seigneurie de Saint-Armand durant la période étudiée.

Pour revenir sur la classification proposée en début de chapitre, nous pouvons donc constater que la famille Krans ne fait pas réellement partie des notables, bien que certains de ses membres soient, en 1831, parmi les plus importants propriétaires fonciers de la seigneurie. Outre David Krans, enseigne dans la milice, aucun autre membre de la famille n'occupe de charge élitare. Durant toute la période étudiée, aucun membre de la famille Krans n'évolue donc au sein des institutions locales majeures. Cependant, certains des enfants de Peter Krans réussirent à s'unir avec quelques-unes des familles les plus en vue de la seigneurie à l'époque, les familles Luke et Ruiter.

L'étendue des terres qu'ils possèdent, ainsi que les moulins qu'ils opèrent, sont suffisants pour les élever au-dessus de la classe paysanne, mais cette aisance matérielle ne leur permet encore d'accéder au cercle des élites institutionnelles. Pour eux, la porte

des institutions locales ne s'ouvrira qu'après la fin de notre période, dans les années 1840.

5 - Franc-maçonnerie et élite locale

Nous avons souligné à quelques reprises le fait que nombre des individus occupant des charges dans les institutions majeures à Saint-Armand sont aussi francs-maçons. L'appartenance à cet ordre semble constituer, au niveau local, un facteur de différenciation sociale important.

Jacques Ruelland mentionne que dès la conquête britannique achevée en 1759, certains officiers du général Wolfe se sont empressés de fonder une Grande Loge Provinciale¹⁶⁵.

La franc-maçonnerie s'implante à Saint-Armand lorsque le grand-maître de la loge 241 approuve la constitution de *la Select Surveyor's Lodge*, le 11 mai 1793, identifiée comme portant le numéro 9 sur le registre de la Grande Loge Provinciale du Bas-Canada. Celle-ci change de nom en 1812, alors qu'elle devient la loge Prévost, en l'honneur de George Prévost, devenu gouverneur du Bas-Canada en 1811¹⁶⁶.

¹⁶⁵ Jacques G. Ruelland, *La pierre angulaire, histoire de la franc-maçonnerie régulière au Québec*, Montréal, Point de fuite, 2002, p. 64. Pour une description plus détaillée de l'histoire de la franc-maçonnerie au Québec, le lecteur se référera à cet ouvrage, les limites de la présente étude ne permettant pas de s'étendre sur l'histoire et le fonctionnement des loges.

¹⁶⁶ Homer Mitchell, *Freemasonry in the District of Bedford*, [s.l.][s.d.], p.8.

La première rencontre de la nouvelle loge a eu lieu le 27 février 1795, avec Henry Ruiter, Philip Ruiter, Calvin May et George Dame comme visiteurs qui s'ajoutent aux membres fondateurs, parmi lesquels on retrouve Jesse Pennoyer, arpenteur chargé des premiers travaux dans les *townships* et qui sera plus tard un des associés pour le canton de Compton en 1802. Parmi les premiers membres se trouvent deux individus que l'on retrouve par la suite au sein des institutions majeures, soit Philip Ruiter et Calvin May.

Parmi les autres initiations qui suivront, on note les noms de Gilbert Hyatt, l'un des premiers habitants de Saint-Armand, plus tard fondateur de la ville de Sherbrooke, qui portait alors son nom, soit Hyatt's Mills ; Jacob Ruiter, le fils de John et le frère de Philip, qui ira fonder le village de Nelsonville, une ville que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Cowansville. John Luke, le fils de Philip Luke sera lui aussi initié, ainsi que Léon Lalanne, le notaire et Jonas Abbott, père et fils. En 1801, une réunion a été convoquée pour assister aux funérailles de Abram Freligh qui était membre. Abram est le père de Richard Freligh, élu député en 1829.

John Kranz, le plus grand propriétaire foncier de la seigneurie, est lui aussi un maçon. Il possède 680 acres de terre en 1831. Parmi les grands propriétaires fonciers qui sont aussi francs-maçons, on retrouve Levi Kemp, frère de Oren Kemp qui, rappelons-le, avait été nommé agent seigneurial à la suite de Philip Ruiter. Levi Kemp, un marchand, possède 300 acres de terre ainsi qu'un magasin et une manufacture de potasse et de perlasse. Joseph Burley père, quant à lui, possède 275 acres de terre. Parmi les autres

maçons, on retrouve George Washington Stone, qui n'apparaît pas au recensement de 1831, mais qui est, selon Homer Mitchell, le grand-père de Chester A. Arthur, qui deviendra président des États-Unis en 1881¹⁶⁷.

Parmi les 46 individus appartenant à la franc-maçonnerie que nos recherches nous ont permis d'identifier, nous en retrouvons 14 encore en vie ou résidant toujours à Saint-Armand en 1831¹⁶⁸. Parmi ceux-ci, un seul n'est pas propriétaire, il s'agit du notaire et juge de paix Léon Lalanne. Parmi les individus propriétaires¹⁶⁹, la moyenne des terres s'établit à 230,6 acres, soit presque 100 acres de plus que la moyenne établie pour Saint-Armand à 137,7 acres.

¹⁶⁷ Mitchell, *op. cit.*, p.10.

¹⁶⁸ Ces 46 individus ont été identifiés grâce à une liste contenue dans l'ouvrage de Homer Mitchell, *Freemasonry in the district of Bedford* aux pages 9-11.

¹⁶⁹ Nous avons calculé la moyenne à partir d'un échantillon de 12 individus, car un cas d'homonymie ne nous a pas permis d'identifier lequel des deux John Titemore recensés en 1831 était celui appartenant à la franc-maçonnerie.

Tableau 4.1
Francs-maçons et propriété foncière à Saint-Armand en 1831

Superficie des actifs	Francs-maçons	
	Nombre	%
Moins de 100	3	25 %
100 à 199	4	33,3 %
199 à 200	0	0 %
200 et plus	5	41,7 %
Total	12	100 %

Donc, près de la moitié de notre échantillon possède plus de 200 acres et, parmi les cinq individus qui composent ce groupe, on retrouve trois des dix plus grands propriétaires fonciers de la seigneurie : John Krans, Jonas Abbott jr. et George Cook qui possèdent respectivement 680, 480 et 408 acres.

Bien que Ruelland affirme que la franc-maçonnerie ne s'implique pas dans les luttes politiques et qu'elle ne cherche pas à « porter au pouvoir des hommes qui serviraient ses desseins »¹⁷⁰, il est manifeste que l'élite de Saint-Armand se côtoie dans ses rangs. Le mode de sélection contribue d'ailleurs à cette dimension élitaire : « Dans la plupart des cas, les nouveaux candidats sont présentés par des francs-maçons qui les connaissent bien »¹⁷¹. Notre analyse rejoint, dans une certaine mesure, les observations de Bruce Walker selon lequel « Just about all of the most prominent men that settled in the County became Masons. The Masonic meetings which were held on a monthly basis served as a great place for the early inhabitants to develop close friendships and to

¹⁷⁰ Ruelland, *op. cit.*, p. 15.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 24.

exchange ideas regarding political and economic philosophies »¹⁷². De plus, Walker fait remarquer que les frais d'initiation de 20 \$ et les frais annuels de 3 \$ constituent une jolie somme au début du XIXe siècle, ce qui réduit le nombre d'individus susceptibles d'adhérer à la franc-maçonnerie¹⁷³. La loge maçonnique constitue donc, au niveau local, un lieu de fraternisation entre élites.

Nous avons vu de quelle façon l'appartenance religieuse, à Saint-Armand, constituait un facteur important dans l'accession à l'élite majeure. Qu'en est-il cependant au sein de la franc-maçonnerie. Peut-on y observer la même « ségrégation » que dans les charges élitaires où les anglicans sont nettement dominants. Pour répondre à cette question, nous avons utilisé la liste des noms de franc-maçons connus à Saint-Armand, que nous avons ensuite recoupée avec le recensement de 1831 afin de déterminer l'appartenance religieuse des maçons.

Parmi les 46 individus identifiés comme maçons à Saint-Armand, il s'est avéré possible d'établir l'appartenance religieuse de 21 d'entre eux. Or, parmi ces 21 individus, 16 sont anglicans, quatre sont baptistes et un seul est méthodiste. Les anglicans sont donc encore une fois le groupe le plus nombreux, avec plus du tiers du corps des franc-maçons, mais on observe que les baptistes, bien qu'ils n'aient pas réussi à obtenir les charges d'élites majeures, réussissent à intégrer le groupe des maçons.

¹⁷² Walker, *op. cit.*, p. 170.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 170.

6 – Toponymie et élite locale

Un coup d'œil à la carte de Saint-Armand telle qu'elle apparaissait vers 1815 permet de constater que les élites ont influencé le choix des noms donnés aux nouveaux villages qui se sont formés dans cette région.

Philipsburg, à l'ouest, doit son nom à Philip Ruiter, comme nous l'avons déjà mentionné à quelques reprises. En progressant vers l'est, on retrouve le village de Frelighsburg, nommé en l'honneur d'Abram Freligh, riche médecin venu de l'État de New York et père du député Richard Van Vliet Freligh, dont il a déjà été question. En progressant toujours plus vers l'est, on retrouve le village d'Abbott's Corner, nommé ainsi d'après Jonas Abbott père, médecin, juge de paix et lieutenant-colonel du 2^e bataillon des townships, dont le fils, prénommé Jonas lui aussi, est un riche propriétaire terrien occupant des terres de 480 acres. Un peu au nord de Frelighsburg, on retrouve le village de Lagrange, qui se trouve sur des terres ayant anciennement appartenu au lieutenant-colonel Philip Luke. Isaac Lagrange s'y installe en 1790 et son fils, Abram en 1796. Ce dernier, au recensement de 1831, occupe 500 acres de terres, en plus d'être propriétaire de quatre moulins, un moulin à scie, un moulin à foulon, un moulin à carder et un *grist mill*, ce qui fait de lui le troisième propriétaire foncier en importance, derrière John Bowker et John Krans. Ce dernier laissera aussi des traces, car on retrouve, près du village de Frelighsburg, un chemin Krans où se dresse toujours la maison Krans, construite pour la famille en 1841. Entre Philipsburg et Saint-Armand Centre, on retrouve encore aujourd'hui un chemin Luke, qui borde les anciennes terres de Philip

Luke père et mère entre autre au cimetière familial où Luke est enterré. Parmi les familles qui ont laissé leur nom, on retrouve donc quatre familles dont des membres ont occupé des charges au sein des institutions majeures ainsi que deux des trois plus grandes familles de propriétaires fonciers, ce qui tend à démontrer que la toponymie, dans certain cas, est un marqueur utile dans l'identification des élites locales.

7 - Conclusion

On remarque que les familles qui accèdent au plus grand nombre de charges font partie du groupe que nous avons identifié comme celui des notables. La famille Krans, qui fait plutôt partie du groupe des enracinés, ne tire pas assez de prestige pour s'élever jusqu'aux charges institutionnelles majeures, bien qu'elle réussisse cependant à tisser des liens avec certaines de familles les plus puissantes de leur communauté. Pour ce qui est des atomisés, on ne peut que remarquer qu'aucune famille appartenant à ce groupe ne semble avoir émergé, la porte des charges élitaires leur semble fermée.

La famille qui réussit le mieux à se construire un réseau local d'alliances est la famille Abbott, qui ne compte cependant pas de liens par le mariage avec les premières familles loyalistes de Saint-Armand. Ses liens avec les familles Kemp, Reynolds et Adams, toutes trois des familles issues de la deuxième vague de peuplement, semble abonder dans le sens de notre analyse qui veut que les premiers loyalistes, au fil des ans, quitteront la seigneurie pour s'installer ailleurs ou seront remplacés de plus en plus par les immigrants de la deuxième vague pour l'obtention des charges élitaires.

Conclusion

Nous ne saurions terminer cet exercice sans faire part de notre profond regret quant aux limites imposées à ce mémoire par le manque de sources disponibles. Une matière première plus abondante, dans les greffes de notaires tout particulièrement, aurait permis, entre autres choses, de suivre le parcours élitaires de notre échantillon à travers l'étude des charges institutionnelles médianes et mineures et de faire le portrait du niveau de richesse des habitants de Saint-Armand. Ceci aurait permis de vérifier dans quelle mesure l'obtention des charges institutionnelles majeures était liée à Saint-Armand, au niveau de fortune des individus.

Ceci s'étant avéré impossible, nous avons fait contre mauvaise fortune bon cœur et nous avons identifié d'autres marqueurs susceptibles de faciliter l'accès au groupe des élites majeures. Jean-René Thuot conclut son mémoire en insistant sur l'importance de la notoriété locale comme élément favorisant l'accession aux charges élitaires¹⁷⁴. La notoriété, que l'on pourrait définir comme l'ensemble des éléments qui font la renommée ou la réputation, est à Saint-Armand, comme à Saint-Roch, un élément permettant à un individu de percer et d'accéder aux charges institutionnelles majeures.

C'est autour de cet élément que nous avons tenté de faire évoluer nos recherches. Comme Thuot, nous en sommes venus à la conclusion que le niveau de richesse, à tout le moins foncière, n'est pas le seul indicateur permettant de déterminer si un individu ou

¹⁷⁴ Jean-René Thuot, *Élites locales, institutions et fonction publique ...*, p.166.

un groupe familial accédera ou non aux institutions locales. Le chapitre 3 du présent mémoire a permis de déterminer que, même si la famille Krans constituait l'une des familles les mieux nanties de la seigneurie et que certains de ses membres s'étaient liés par le mariage à quelques-unes des familles les plus en vue de Saint-Armand, notamment les familles Luke et Ruitter, aucun Krans ne parviendra à intégrer les institutions majeures. En somme, la propriété foncière n'est pas apparue comme un facteur déterminant dans l'obtention des charges majeures dans notre seigneurie.

La différenciation sociale à Saint-Armand ne dépend donc pas simplement des revenus dont dispose un individu ou son groupe familial. Nous avons identifié certaines de ces caractéristiques pouvant jouer sur la notoriété locale à Saint-Armand. Parmi celles-ci, l'occupation de marchand semble être l'une des plus importantes. L'appartenance au corps des marchands, dans une seigneurie où le commerce joue un rôle important, fait que ceux qui appartiennent à ce groupe réussissent à se démarquer (voir tableau 2.1). Philip Luke père et Richard Van Vliet Freligh ne sont que deux des exemples que nous avons répertoriés. Encore une fois, nous rejoignons les conclusions de Thuot lorsqu'il affirme que : « Ceux qui détiennent les postes économiques clés dans la communauté rurale sont impliqués dans les lieux de pouvoir les plus importants »¹⁷⁵.

L'appartenance à la religion anglicane est aussi un facteur qui joue sur la question de la notabilité. Nous avons déjà souligné que l'ensemble des individus qui occupent les charges majeures sont tous anglicans, sans exception. La fréquentation de Charles James Stewart joue ici en faveur de cette dénomination car aucune autre

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 167.

confession religieuse présente à Saint-Armand ne peut se targuer de bénéficier des services d'un pasteur aussi prestigieux, tant par ses origines nobles et sa fortune que par ses efforts sur le terrain pour l'avancement de l'Église anglicane.

Le cas de Stewart nous a aussi permis de déterminer que certains habitants de la seigneurie entretiennent des liens avec quelques individus évoluant dans les hautes sphères politiques de la colonie. Philip Luke, John et Philip Ruiter sont tous les trois en contact avec Thomas Dunn alors que nous avons déjà mentionné que les Ruiter correspondent avec Hugh Finlay et William Boutillier. Quelques individus seront ainsi nommés aux charges majeures sans avoir au préalable suivi un parcours quelconque au sein des institutions médianes ou mineures.

Les liens sociaux joueront aussi dans l'obtention des charges majeures. Lorsqu'un individu obtient l'une de ces charges, il n'est pas rare qu'il s'en serve pour favoriser ses amis ou sa propre famille. Le cas de la famille Ruiter, où le fils succède au père comme agent seigneurial en témoigne, alors que Philip Luke fait accéder son fils à l'état-major de la milice en le nommant lieutenant et adjudant. Notons aussi que plusieurs des fils Ruiter et Luke évolueront au sein de la milice, ce qui semble indiquer que le groupe au sommet de cette institution ne fait que coopter ses propres membres lorsque vient le temps de remplir certains postes, ce qui sera toutefois de moins en moins vrai au fur et à mesure que l'on se rapproche de la fin de la période d'étude. Nous avons aussi remarqué que le mariage peut parfois permettre à un individu d'atteindre les charges majeures. C'est notamment le cas de Jonas Abbott sr dont les enfants se lient

avec certains des marchands les plus en vue de la seigneurie, ce qui lui vaudra sans doute d'être nommé juge de paix. Cependant, ceci n'est pas toujours le cas. Nous avons observé de quelle façon les membres de la famille Krans, malgré des alliances avec certaines des familles les plus influentes de la seigneurie, ne sont pas parvenus à accéder à l'une des charges majeures que nous avons identifiées.

La fréquentation de la loge maçonnique locale constitue un élément original de notre recherche. Notre étude aura permis de démontrer que la loge maçonnique locale est un facteur de différenciation sociale important et que la loge constitue en cela un miroir dans lequel vient se refléter la notabilité locale.

Nous avons mentionné à quelques reprises le fait que Saint-Armand a été colonisée en trois vagues de peuplement. Ce point semble important car la composition sociale de Saint-Armand évoluera en fonction des événements politiques qui surviendront au fil de son histoire, ce qui fera évoluer à son tour le groupe des élites locales. Nous avons observé au chapitre 1 de quelle façon la Révolution américaine avait poussé le noyau initial de loyalistes à s'installer à Saint-Armand et comment l'ouverture des *townships* à la colonisation, jumelée à l'intégration aux États-Unis du Vermont avait poussé nombre de nouveaux colons à s'installer à Saint-Armand après 1792. L'élite locale évoluera pour tenir compte de ces flots migratoires. Bien implanté lors de l'arrivée de la deuxième vague de peuplement, le noyau loyaliste réussira tant bien que mal à conserver certaines de ses prérogatives, notamment en ce qui concerne la milice, mais il semble qu'en 1831, ce premier groupe se soit fait remplacer en bonne partie dans

l'obtention des charges majeures par des immigrants de la deuxième vague. Le recensement de 1831 rend bien compte de cet état de fait, alors que l'on ne retrouve qu'une faible proportion d'habitants portant le nom des premières familles loyalistes.

Notons en terminant que le cumul des charges est réservé aux individus d'origine loyaliste (voir tableau 2.3). Ceci tend à indiquer que le noyau loyaliste conserve une certaine conscience identitaire comme groupe distinct, ce qui peut s'expliquer par le fait que ceux-ci ont pour la plupart des origines communes. Originaires de l'État de New York et de souche allemande ou hollandaise, ils veilleront aux intérêts des autres membres du groupe et lorsque l'un d'eux accédera à une charge quelconque, il tendra à en faire profiter non seulement sa famille mais aussi son groupe d'origine. L'ancienneté de leur assise sur le territoire et leurs contacts avec l'administration coloniale sont sans doute deux autres facteurs qui expliquent que ce groupe ait réussi à se démarquer de façon si nette au niveau du cumul des charges avant d'être remplacé par les colons issus de la deuxième vague.

Notre étude aura donc, malgré ses limites, permis de vérifier certaines hypothèses, notamment l'existence de ce que Thuot appelle une «structure étatique locale informelle»¹⁷⁶. Les individus qui font partie de cette structure informelle, lorsqu'ils cumulent certains traits, comme par exemple la religion ou l'occupation, sont plus susceptibles que les autres de passer de la notabilité locale à l'élite institutionnelle. Il ne reste plus qu'à espérer que les travaux de recherche concernant les Cantons-de-l'Est se multiplient, ce qui permettrait de vérifier dans quelle mesure les résultats

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.169.

obtenus suite à l'étude de Saint-Armand peuvent se comparer avec ce que l'on pourrait observer dans les *townships* environnants, où l'on retrouve aussi des noyaux de peuplement loyalistes.

Bibliographie

I. Sources

A. Recueils de sources

Collectif. *Heads of Families at the first Census of the United States Taken in the year 1790. New York.* Baltimore, Genealogical Publishing Company, 1976. 308 pages.

Collectif. *Records of the Reformed Dutch Church of Albany, New York. 1683-1809.* Baltimore, Genealogical Publishing Company, 1978. [nbe de pages inconnu].

Fitzgerald, E. Keith. *Loyalist Lists : Over 2000 Loyalist Names and Families from the Haldimand Papers.* Toronto, Ontario Genealogical society, 1984. 125 pages.

Mac Wethy, Lou D. *The Book of Names.* Baltimore, Genealogical Publishing Company, 1969. 209 pages.

B. Sources manuscrites et microfilms

ANQ, RG9, 1A5, Registres des officiers de milice.

ANQ, RG9 1A7, Registres de officiers de milice.

ANQ, Recensement de 1831 : Saint-Armand.

ANQ, Minutes notariales. Greffes dépouillés systématiquement et/ou par répertoires et par index :

- Chaboillez, Louis
- Lalanne, Léon

Canada. Stanbridge East. Microfilm transcripts Missisquoi County, bobines 124.1 et 124.2. *Adventist & Anglican.*

Canada. Stanbridge East. Microfilm transcripts Missisquoi County, bobines 124.3 et 124.4. *Anglican.*

Canada. Stanbridge East. Microfilm transcripts Missisquoi County, bobines 124.5 et 124.6. *Anglican.*

Canada. Stanbridge East. Microfilm transcripts Missisquoi County, bobines 124.7, 124.8 et 124.9. *Congressionalist, Baptist & Methodist.*

Canada. Stanbridge East. Microfilm transcripts Missisquoi County, bobines 124.10, 124.11, 124.12, 124.13. *Methodist & Presbyterian*.

Canada, Stanbridge East, Musée Missisquoi. Boîte IV-91 : *Judiciary documents*.

C. Sources imprimées

Bouchette, Joseph. *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*. London, Henry Colburn and Richard Bentley, 1831. 358 pages.

British American Land Company. *Information Respecting the Eastern Townships of Lower Canada, in which the British American Land Company Intend to Commence Operations for the Sale and Settlement of Lands, in the Ensuing Spring*. London, W.J. Ruffy, 1833. 6 pages.

Reid, James. *The Diary of a Country Clergyman. 1848-1851*. Montreal & London, Kingston, Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2000. 393 pages.

Stewart, Charles. *A Short View of the Present State of the Eastern Townships in the Province of Lower Canada, Bordering on the Line 45° With Hints for Their Improvement*. London, J. Hatchard, 1817. 20 pages.

D. Sources électroniques

Bouchette, Joseph. *Description topographique de la province du Bas-Canada*, [En ligne]. <http://www.canadiana.org/ECO/PageView/43005/0215?id=ce7393e6d459eefb> (page consultée le 29 novembre 2006).

II. Ouvrages de référence : dictionnaires, atlas et instruments de recherche

A. Ouvrages imprimés

Allen, Robert S. *Loyalist literature : An Annotated Bibliographic Guide to the Writings on the Loyalists of the American Revolution*. Toronto et Charlestown, Dundurn Press limited, 1982. 63 pages.

Belden H. & co. *Illustrated Atlas of the Eastern Townships and South Western Quebec*. Port Elgin, Ont., Ross Cumming, 1972. 88 pages

Brown, George W. *et al.*, dir. *Dictionnaire biographique du Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1965-1997. 16 volumes.

Brown, Wallace. « Loyalist historiography ». *Acadiensis*, vol.4, no.1 (1974-1975), p.133-138.

Côté, Sylvie. *Guide des fonds et des collections d'archives privés préparé par Sylvie Côté*. Lennoxville, Centre de Recherche des Cantons de l'Est, Université Bishop's, 1995. 148 pages.

Cotton, Marguerite. *A Bibliography of the Eastern Townships Historical Collection at Bishop's University Library*. Lennoxville, 1978. 64 pages.

Dean, William G. et al., dir. *Concise Historical Atlas of Canada*. Toronto, University of Toronto press, 1998. 180 pages.

Deschênes, Gaston, dir. *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. 859 pages.

Fellows, Jo-Ann et Kathryn Calder. "A bibliography of Loyalist material in Canada". *Proceedings of the American Antiquarian society*, 82, part 1, 1972, p.67-270.

Lacasse, Pierre, dir. *Bibliographie analytique régionale : étude sur l'Estrie*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1972. 220 pages.

Laperrière, Guy. *Bibliographie d'histoire des Cantons de L'Est*. 2^e éd. Sherbrooke, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, 1986. 210 pages.

Missisquoi Historical Society. *Catalogue of Documents and Manuscripts*. Stanbridge East, Missisquoi Historical society, 1977. 200 pages

Palmer, Gregory. *A Bibliography of Loyalist Source Material in the United States, Canada, and Great Britain*. Westport-London, Meckler Publishing, published in association with the American Antiquarian Society, 1982. 1064 pages.

Roberts, Theodore Goodridge. *Loyalists. A Compilation of Histories, Biographies and Genealogies of United Empire Loyalists and Their Descendants*. Toronto, T.G. Roberts. 1937. [nbe de pages inconnu].

B. Documents électroniques

Dictionnaire biographique du Canada. [En ligne].
<http://www.biographi.ca/FR/index.html> (Page consultée le 26 novembre 2006).

III. Études

A. Ouvrages et articles généraux

Brown, Craig et Paul-André Linteau (dir. Éd. française). *Histoire générale du Canada*. Montréal, Boréal, 1990 (1987). 194 pages.

Bouchard, Gérard. *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*. Montréal, Boréal, 1996. 484 pages.

Bumsted, J.M. *The Peoples of Canada. Canadian History : a Reader's Guide. A Pre-Confederation History*. Toronto, Oxford University Press, 1998. 470 pages

Coates, Colin M. *Les transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*. Sillery, Septentrion, 2003 (édition angl. 2000). 255 pages.

Courville, Serge. *Entre ville et campagne – L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990. 335 pages.

Courville, Serge et Normand Séguin. *Le monde rural québécois au XIXe siècle*. La Société historique du Canada, Ottawa, brochure historique no 47, 1989. 32 pages.

Craig, Béatrice. « Pour une approche comparative de l'étude des sociétés rurales nord-américaines ». *Histoire sociale / Social History*, vol.23, no.46 (novembre 1990), p.249-270.

Dechêne, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Montréal, Boréal, 1988. 532 pages.

Dépatie, Sylvie. « La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion : un exemple canadien au XVIIIe siècle ». *RHAF*, vol.44, no 2, (automne 1990), p.171-198.

Dessureault, Christian «L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe: les solidarités paroissiales, sociales et familiales», *Histoire sociale / Social History*, vol. 36, no 72 (novembre 2003), p. 281-310.

Dessureault, Christian et Christine Hudon « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et la fabrique », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no 3 (Sept. 1999), p. 413-439

Dessureault, Christian et Roch Legault « Évolution organisationnelle et sociale de la milice sédentaire canadienne : le cas du bataillon de Saint-Hyacinthe », *Journal of the CHA/Revue de la SHC*, Nouvelle Série, vol. 8 (1997), p. 87-112

Fyson, Donald. *Criminal Justice, Civil Society and the Local State : The Justices of the Peace in the district of Montreal, 1764-1830*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1995. 465 pages.

Gossage, Peter. *Families in transition*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999. 299 pages.

Greer, Allan. *Habitants, marchands et seigneurs. La société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*. Sillery, Septentrion, 2000. 356 pages.

Greer, Allan. *Habitants et patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada* [traduction de C. Teasdale]. Montréal, Boréal, 1993. 385 pages.

Gribaudo, Maurizio et Alain Blum. « Micro et macro configurations, échelles. Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social ». *Annales E.S.C.*, 6, (nov.-déc. 1990), p.1365-1402.

Henretta, James A. « Review of *Small Worlds, Large Questions* by Darrett B. Rutman ». *The William and Mary Quarterly*, vol.53, no.1 (janvier1996), p.196-198.

Henretta, James A. « Families and Farms : Mentalité in Pre-Industrial America ». *The William and Mary Quarterly*, vol. XXXV, no. 1 (janvier 1978), p.3-32.

Legault, Roch. « L'organisation militaire sous le régime Britannique et le rôle assigné à la gentilhommerie canadienne (1760-1815) ». *RHAF*, vol. 45, no. 2 (automne 1991), p. 229-249.

Lépine, Luc. *Les officiers de milice du Bas-Canada, 1812-1815*. Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1996. 244 pages.

McCalla, Douglas. *Planting the province. The economic history of Upper Canada. 1784-1870*. Toronto, University of Toronto Press, 1993. 446 pages.

Ouëllet, Fernand. *Le Bas-Canada, 1791-1840 – Changements structureaux et crise*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980. 541 pages.

Ouëllet, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Montréal, Fidès, 1966. 640 pages.

Ouëllet, Fernand. « Officiers de milice et structure sociale au Québec (1660-1815) ». *Histoire Sociale/Social History*, vol. XII, no. 23 (mai 1979), p. 37-65.

Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot. « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIXe siècle : préliminaire à une analyse ». *RHAF*, vol.30, no 2 (septembre 1976), p.163-221.

Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot. « Structures sociales et niveaux de richesse dans les capagnes du Québec, 1792-1812 ». *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 17 (1983), p.25-44.

Paquet, Gilles et Jean-Pierre Wallot. « Groupes sociaux et pouvoirs : le cas canadien au tournant du XIXe siècle ». *RHAF*, vol.27, no 4 (mars 1974), p.509-564.

Rudin, Ronald. *Histoire du Québec Anglophone, 1759-1980*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986. 332 pages

Ruelland, Jacques G. *La pierre angulaire : Histoire de la franc-maçonnerie régulière au Québec*. Outremont, Montréal, Point de fuite, 2002. 187 pages.

Rutman, Darrett B. «Assessing the little communities». *The William and Mary Quarterly*, vol.63, no 2 (avril 1986), p.163-178.

Thuot, Jean-René. « Élités locales, institutions et fonctions publiques dans la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840 ». *RHAF*, vol. 57, no 2 (automne 2003), p. 173-208.

Thuot, Jean-René. *Élités locales, institutions et fonctions publiques dans la paroisse Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2002. 187 pages.

Wallot, Jean-Pierre. *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique au tournant du XIXe siècle*. Québec, Boréal Express, 1973. 345 pages.

Wien, Thomas. « Les Travaux pressants ». Calendrier agricole, assolement et productivité au Canada au XVIIIe siècle». *RHAF*, vol.43, no 4, (printemps 1990), p. 535-558.

B. Histoire des Palatins de l'État de New York

Knittle, Walter Allen. *Early Eighteenth Century Palatine Emigration*. Baltimore, Genealogical Publishing Company, 1976. 320 pages.

Wilcoxon, Charlotte. *Seventeenth Century Albany: A Dutch Profile*. Albany, Albany Institute of History & Art, 1984. 161 pages.

C. Histoire des Loyalistes et de la Révolution Américaine

Allen, Robert. *Les loyalistes : l'établissement des militaires loyalistes au Québec*. Ottawa, Musée National de l'Homme, 1983. 126 pages.

Antliff, W. Bruce. *Loyalist Settlements. 1783-1789. New Evidence of Canadian Loyalist Claims*. Toronto, Ministry of Citizenship and Culture, 1985. 243 pages.

Brown, Wallace et Hereward Senior. *Victorious in Defeat : the Loyalists in Canada*. Toronto, Methuen, 1984. 230 pages.

Bumsted, J.M. *Understanding the Loyalists*. Sackville, Centre for Canadian Studies, Mount Allison University, 1986. 51 pages.

Calhoun, Robert McCluer. *The Loyalists in Revolutionary America, 1760-1781*. New York, Harcourt, Brace Jovanovich, 1973 (1965). 580 pages.

Chidsey, Donald Barr. *The Loyalists*. New York, Crown Publishers, 1973. 213 pages.

Faivre, Karine. *Les loyalistes du Québec : l'United empire de Sorel*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1997. 100 pages

Jones, Elwood. « The Loyalists and Canadian History ». *Journal of Canadian Studies*, 1985, 20 (3), p.149-156.

Lampee, Thomas C. « The Missisquoi Loyalists ». *Vermont Historical Society*, vol. 6, no.2, june 1938, p.81-138.

McCaw, Audrey Martin. « United Empire Loyalists in the Eastern Townships » dans *Missisquoi Loyalist Legacies*, vol.14, 1976, p.29-38.

Moore, Christopher. *The Loyalists. Revolution, Exile, and Settlement*. Toronto, [s.l.], 1984. [nbe de pages inconnu].

Scheer, George F et Hugh F. Rankin. *Rebels and Redcoats*. New York, Mentor, 1957. 639 pages.

Turner, Larry. *Peter Van Alstine, Michael Grass and the Associated Loyalists of Upper Canada (1783-1784)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Queen's University, 1984, 211 pages.

Van Tyne, Claude Halstead. *The Loyalists in the American Revolution*. Gloucester, Peter Smith, 1959. 360 pages.

D. Histoire des Cantons de l'Est

Baker, Victoria. « Establishing a Sense of Community. Early Representations of the Eastern Townships ». *Journal of Eastern Township Studies*, no. 14, (printemps 1999), p.19-32.

Caron, Ivanhoe. *La colonisation de la province de Quebec*. Quebec, Action Sociale, 1923. 2 volumes.

Channell, Leonard Stewart. *History of Compton County and Sketches of the Eastern Townships, District of St. Francis and Sherbrooke County*. Cookshire, L.S. Channell, 1896. 289 pages.

Chartier, Jean-Baptiste. *La colonisation dans les Cantons de l'Est*. Saint-Hyacinthe, Courrier de Saint-Hyacinthe, 1871. 96 pages.

Cleveland, Edward. *A Sketch of the Early Settlement and History of Shipton, Canada East*. Richmond, Richmond County Advocate, 1858. 78 pages.

Day, Catherine M. *Pioneers of the Eastern Townships. A Work Containing Official and Reliable Information Respecting the Formation of Settlements, With Incidents in Their Early History, and Details of Adventures, Perils and Deliverances*. Montreal, John Lovell, 1863. 171 pages.

Day, Catherine M. *History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Canada, Civil and Descriptive*. Montreal, John Lovell, 1869. 475 pages.

Désilets, Andrée. *Loyalistes ou Américains ? Seule l'histoire le sait*. Sherbrooke, Société d'histoire des Cantons-de-l'Est, 1988. 27 pages.

Gravel, Albert. *La concession et la curée des terres dans les townships de l'est, 1800-1815*. Sherbrooke, Pages d'histoire régionale, 1966. 18 pages.

Gravel, Albert. *La convoitise des terres dans les townships du Bas-Canada*. Sherbrooke, Pages d'histoire régionale, 1966. 23 pages.

Gravel, Albert. *Premier flot de loyalistes au Canada et dans les townships de l'est*. Sherbrooke, Pages d'histoire régionale, 1966. 21 pages.

Hubbard, Benjamin F. *Forests and Clearings. The History of Stanstead County, Province of Quebec, with Sketches of more than five hundred Families*. Montreal, John Lovell, 1874. 567 pages.

Kesteman, Jean-Pierre, et al. *Histoire des Cantons-de-l'Est*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 1998. 824 pages.

Little, J. I. *Nationalism, Capitalism and Colonization in Nineteenth-Century Quebec : the Upper St. Francis District*. Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989. 306 pages.

Little, John I. *Borderland Religion*. Toronto, University of Toronto Press, 2004. 415 pages.

Little, John I. *Crofters and Habitants : Settler Society, Economy and Culture in a Quebec Township, 1848-1881*. Montréal, McGill Queen's University Press, 1991, 359 pages.

Little, John I. *State and Society in Transition : the Politics of Institutional Reform in the Eastern Townships, 1838-1852*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997. 320 pages.

Little, John I. «In the Desert Places of the Wilderness»: The Frontier Thesis and the Anglican Church in the Eastern Townships, 1799-1831». *Histoire Sociale/Social History*, vol. 36, no. 71 (mai 2003), p. 31-53.

MacFarlane, Allan. *Reconstructing Historical Communities*. Cambridge, Cambridge University Press, 1977. 222 pages.

McGuigan, Gerald F. « La concession des terres dans les Cantons de l'Est du Bas-Canada (1763-1809) ». *Recherches sociographiques*, vol. 14, no. 1, (janv-avril 1963), p.71-89.

Martel, Jules. *Histoire du système routier des Cantons de l'Est avant 1855*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université d'Ottawa, 1960. 262 pages

Mitchell, Homer. *Freemasonry in the District of Bedford*. [s.l.], [s.d.]. 124 pages.

Noël, Françoise. *Competing for Souls*. Sherbrooke, Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, 1998. 286 pages.

Noël, Françoise. *The Chrisite Seigneuries. Estate Management and Settlement in the Upper Richelieu Valley. 1760-1854*. Montreal & Kingston, London, Buffalo, McGill-Queen's University Press, 1992. 221 pages.

Noël, Françoise. “ La gestion des seigneuries de Gabriel Christie dans la vallée du Richelieu (1740-1845) ». *RHAF*, vol.40, no 4 (printemps 1987), p.561-582.

Noyes, John Powell. *Canadian Loyalists and Early Pioneers in the District of Bedford*. Cowansville, publié à compte d'auteur, 1906. (nbe de pages inconnu).

O'Bready, Maurice. “The Eastern Townships contemplated as a British Stronghold”, *RHAF*, vol.15, no.2 (septembre1961), p.230-255.

Siebert, Wilbur H. *The American Loyalists in the Eastern Seigniories and Townships of the Province of Quebec*. Ottawa, Royal Society of Canada, 1918. 41 pages.

Struthers, Edward J. *The Early Settlement of the Eastern Townships*. Lennoxville, Bishop's University, 1972. 27 pages.

Taylor, Ernest Manley. *History of Brome County, Quebec, from the Date of Grants of Land Therein to the Present Time with Records of Some Early Families*. Montreal, John Lovell, 1908-1937. 2 volumes.

Thomas, Cyrus. *The History of Shefford. Civil, Ecclesiastical, Biographical and Statistical*. Montreal, John Lovell, 1877. 152 pages.

Thomas, Cyrus. *Contributions to the History of the Eastern Townships. A Work Containing an Account of the Early Settlement of St Armand, Dunham, Sutton, Brome, Potton, and Bolton, with a History of the Principal Events that have Transpired in Each of These Townships up to the Present Time*. Montreal, John Lovell, 1866. 376 pages.

E. Histoire de Missisquoi et de ses premiers habitants

Ashton, Rick J. *The Life of Henry Ruiter. 1724-1819*. Chicago, Rick J. Ashton, 1974. 62 pages.

Baril, Daniel. « Il faut sauver Nigger Rock ». *Forum*, 27 octobre 2003, p.6.

Brault, Jean-Rémi. *Histoire d'Abercorn. 1929-2004*. Sillery, Septentrion, 2004. 229 pages.

Bugeia, Julia H. S. et Theodora Cornell Moore. *Academy Days... In Old Missisquoi*. Montreal John Lovell, 1910. 211 pages.

Hamilton, Phyllis, et al. *With Heart and Hands and Voices*. Montreal, Price-Patterson ltd, Canadian Publishers, 1996. 318 pages.

Knight, Paige A. « *The Pike, A Short Guide to a Small River* » dans collectif (sans directeur), *The Voice of Pike River and Missisquoi Historical Society Reports, 1979-1980*. Stanbridge East, Missisquoi Historical Society, 1980. p.45-58.

Millman, Thomans R. *The Life of Charles James Stewart*. London, Huron College, 1953. 229 pages.

Missisquoi County Historical Society. *Rendezvous With the Past in Missisquoi*. Stanbridge East, Missisquoi County Historical Society, 1970. 127 pages.

Missisquoi County Historical Society. *Missisquoi : A Store of Memories*. Stanbridge East, Missisquoi County Historical Society, 1972. 199 pages.

Missisquoi County Historical Society. *Here and There in Missisquoi*. Stanbridge East, Missisquoi County Historical Society, 1967. 131 pages.

Missisquoi County Historical Society. *Then and Now in Missisquoi*. Stanbridge East, Missisquoi County Historical Society, 1967. 149 pages.

Missisquoi County Historical Society. *Missisquoi : Water by the Mill*. Stanbridge East, Missisquoi County Historical Society, 1974. 133 pages.

Missisquoi County Historical Society. *Missisquoi Loyalist Legacies*. Stanbridge East, Missisquoi County Historical Society, 1976. 287 pages.

Missisquoi County Historical Society. *Business in Missisquoi : Proceedings of Missisquoi Historical Society*. Stanbridge East, Missisquoi County Historical Society, 1990. 236 pages.

Montgomery, George H. *Missisquoi Bay (Phillipsburg, Que.)*. Granby, Granby Printing and Publishing co., 1950. 133 pages.

Norton, John. *Life of Bishop Stewart of Quebec*. New York, General Protestant Episcopal Sunday School Union and Church Book Society, 1859. 137 pages.

Pearson, Jonathan. *Contributions for the Genealogies of the First Settlers of the Ancient County of Albany, From 1630 to 1800*. Baltimore, Genealogical Publishing Company, 1976 (1872). 182 pages.

Sir John Johnson Centennial Branch, United empire Loyalist Association of Canada. *Loyalists of the Eastern Townships of Quebec*. Sherbrooke, Progressive Publications, 1984. 210 pages.

Tucker, W. Bowman. *The Romance of the Palatine Millers*. Montreal, published by the author Reverend W. Bowman Tucker, 1929. 369 pages.

Viau, Roland. *Ceux de Nigger Rock. Enquête sur un cas d'esclavages des Noirs dans le Québec ancien*. Outremont, Libre Expression, 2003. 180 pages.

Viau, Roland. *Un champ des morts oublié? Le site du rocher Nigger à Saint-Armand ouest, étude historique, rapport final*. Montérégie, Gouvernement du Québec, Ministère de la culture et des communications, Direction régionale de la Montérégie, 1998. 61 pages.

Walker, Bruce Dudley. *The County of Missisquoi in the Eastern Townships of the Province of Quebec (1770's-1867)*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université McGill, 1974. 235 pages.

